SHERBROOKE **samedi 19 octobre 2013** |116 pages| • 104e année n°201 • **latribune.ca**

1,91 $ taxes en sus • PP40011259

LA TRIBUNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Rencontres avec les quatre candidats à la mairie

PAGES 4 et 5

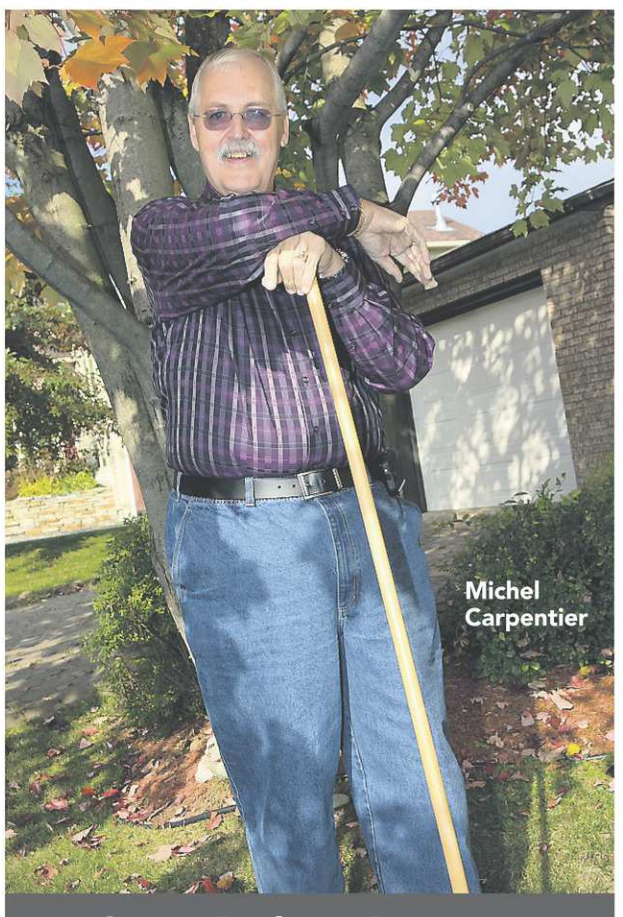


RECTORAT DE L'UdeS

LUCE SAMOISETTE VEUT RESTER

PAGE 3

ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD



Michel Carpentier

Vaincre la fourchette

— La chronique de Luc Larochelle

PAGE 2

IMACOM, RENÉ MARQUIS



DÉFAITE DE 7-1 CONTRE LE DRAKKAR

Le rose ne porte pas chance au Phœnix PAGE 55

IMACOM, MAXIME PICARD



LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UE

Une « nouvelle ère » s'amorce

PAGES 16 et 17

3205369



3330916

BMW
Le plaisir de conduire.MD
Suprem Automobile 25 ans
Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com
Ouvert samedi

GRANDE VENTE sur les 2013

Démonstrateurs 528i xDrive 2013

à partir de 54 929$*

LOCATION 48 MOIS MENSUALITÉ 589$**

TAUX 0,9%

xDRIVE TRACTION INTÉGRALE

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS, 4 ANS OU 80 000 KM

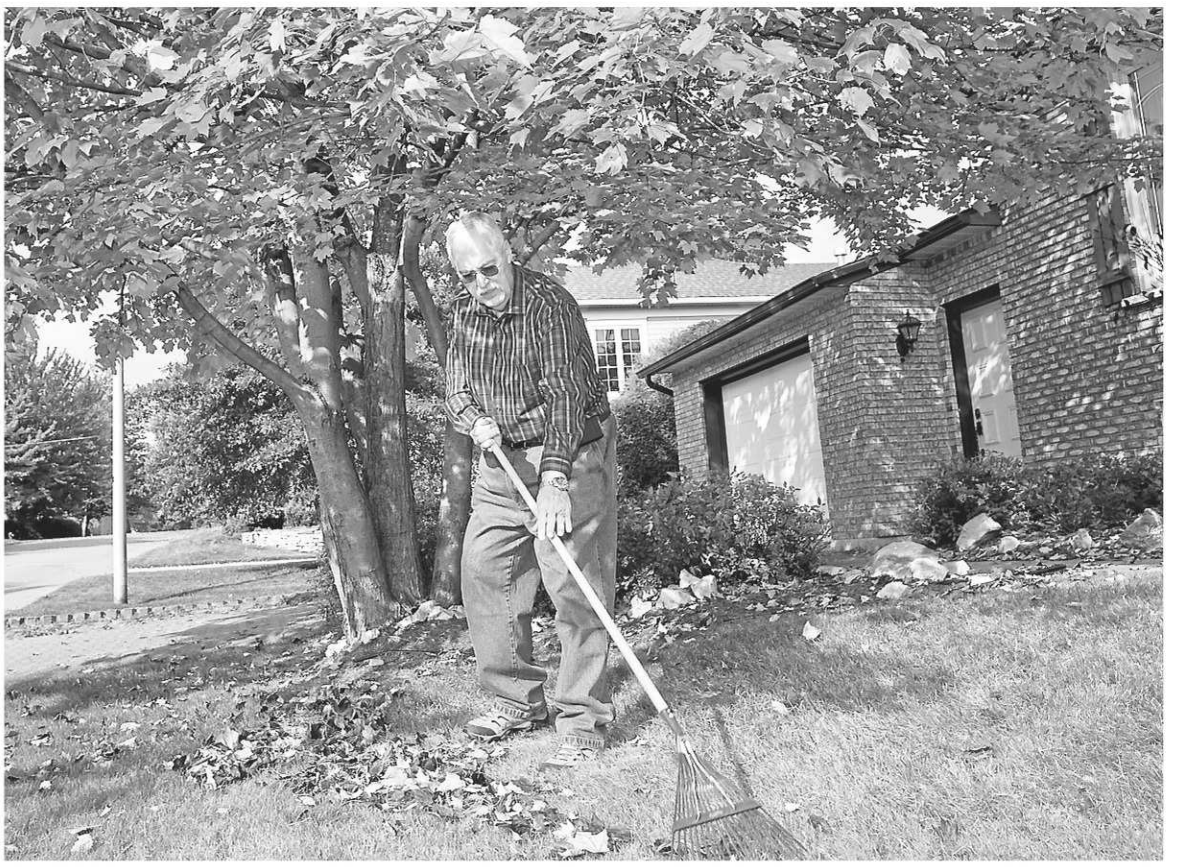


*Prix de vente à partir de 54 929 $, transport et préparation inclus, taxes en sus. **Location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 0,9 %, mensualité à partir de 589 $ (taxes en sus). Acompte ou échange équivalent de 5 000 $. Le taux de location est celui offert par Service financier BMW sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus, frais de dossier de 399 $ inclus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme de 23 035 $ (taxes en sus). Kilométrage annuel alloué de 16 000 km; 0,25 $ du kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Offre valide jusqu'au 31 octobre 2013 sur démonstrateurs en inventaire 528i xDrive 2013 berline seulement, mutuellement exclusives, sujette à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Véhicules ayant entre 90 et 9 500 km. Photo à titre indicatif seulement. Offre limitée.

Vaincre la fourchette



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Michel Carpentier est délivré du mal psychologique et des limitations physiques l'ayant affligé durant les longues années au cours desquelles il a lutté contre l'obésité. Une dérivation gastrique est à la base de sa métamorphose.

L'homme qui m'ouvre sa porte respire la joie de vivre. Son visage émacié accentue le large sourire avec lequel il m'accueille.

Sauf qu'apparaissent dans son regard illuminé des cicatrices du passé dès que nous prenons place pour discuter.

« Il est important que tu saches que je n'ai aucune fierté à t'accorder cette entrevue. Un ancien chef de police sur qui la communauté a misé pour neutraliser des criminels et qui était impuissant devant son assiette, ça ne paraîtra pas très édifiant… »

Michel Carpentier passe néanmoins à table, acceptant de témoigner des ravages de l'obésité pour s'élever contre les regards méprisants et donner espoir à ceux qui, comme ce fut son cas, souffrent en silence de la « maladie de la fourchette ».

« Ceux qui pensent que c'est une simple question de volonté sont dans l'erreur. Comme nous nous trompions avant d'admettre que d'autres dépendances étaient des maladies. On dit à l'alcoolique : ne prends pas ton premier verre. Peut-on dire à quelqu'un ne prend pas ta première bouchée? Ce n'est pas en frappant sur un malade que tu le l'amènes dans un processus de guérison ».

À la suite d'une dérivation gastrique, l'ancien chef du Service de police de Sherbrooke — qui a aussi été commandant de la SQ en Estrie — a fondu. Après avoir perdu 20 pouces de tour de taille, il pousse actuellement la balance à 255 livres. Il a déjà pesé 417 livres.

« J'ai lutté durant 20 ans contre un excès de poids. J'ai essayé plusieurs régimes, ça ne durait pas. Si ce n'était que volonté, penses-tu que j'aurais vécu aussi longtemps avec la honte et la culpabilité? »

Le regard des autres est évidemment pesant. Celui qu'on porte sur soi est aussi écrasant.

« Dans mes valeurs, j'ai toujours voulu aider mes enfants. Quand ils m'appelaient pour un déménagement ou pour un coup de pouce dans des menus travaux, ma seule contribution était de payer quelqu'un pour faire l'ouvrage à ma place, car j'étais forcé d'admettre que j'en étais incapable!

« Je voyageais avec mon épouse Louise et nous visitions en camion parce que je marchais 100 pieds et j'étais à bout de forces. Face aux tiens et face à toi-même, ça devient gênant. Tu perds toute estime de toi. Tu refoules constamment tes émotions ».

> « Si ce n'était que volonté, penses-tu que j'aurais vécu aussi longtemps avec la honte et la culpabilité? »

Malgré cela, M. Carpentier n'a jamais été sermonné par ses proches.

« C'est bien la dernière chose dont j'aurais eu besoin. J'avais beau essayer d'être discipliné à table, c'était plus fort que moi. T'es attaqué de tous bords dans chacune de tes actions. Ta vie n'est que privation. Ta résistance est vaincue par ton estomac et tu perds le combat psychologique ».

Un autre bris d'engagement s'ajoutait à ces remords.

« J'ai reçu ma greffe du foie, il y a dix ans, comme un cadeau de la vie. Je m'étais promis de ne pas gaspiller ce précieux don d'organe. Ma détresse est devenue si profonde après ma retraite que j'en suis venu à me dire qu'il aurait peut-être été préférable qu'on me laisse mourir ».

Un jour, M. Carpentier a pris la grande décision de s'en remettre à la médecine. Il a subi par laparoscopie la chirurgie consistant à dériver vers une poche gastrique presque la moitié de la nourriture naturellement dirigée vers l'intestin grêle, qui absorbe les calories et les nutriments.

« Durant la période où ton nom est sur la liste d'attente, tu te demandes si tu fais le bon choix. Les bénéfices sont si grands que je dis sans hésiter : amorcez les démarches dès maintenant ».

Michel Carpentier a effectué ces derniers mois des tâches sur un chantier familial, dispersant et égalisant les sacs de terre qu'il avait préalablement transportés.

« Quel bonheur j'ai éprouvé à participer activement plutôt qu'à financer passivement. J'ai ressenti la même fierté quand, après toutes ces années, j'ai pu effectuer la marche pour vaincre l'obésité. Une distance de 3,5 km que j'ai parcourue en seulement 42 minutes. Je suis actif et ça me stimule ».

Mais, *chef*, vous auriez pu vous mettre à l'activité physique plus tôt, non?

« De fait, je savais que c'était un remède. Mais je n'étais pas là. L'activité physique me ramenait aux humiliations de mon enfance. Je n'ai jamais eu de talent sportif. À l'école, j'étais toujours le dernier choisi. En fait, je prenais l'équipe qui restait parce que je n'étais presque jamais choisi ».

Cette perception négative l'a suivi jusqu'à l'école de police.

« À Nicolet, on me disait : Carpentier, t'es gros, tu dois être fort, prends plus de poids que les autres. On ne m'a pas appris à aimer l'activité physique, on m'a amené à l'haïr! C'est le bout de l'histoire qui manque souvent quand on reproche à quelqu'un de manquer de motivation. Des p'tits gros, il y en a dans toutes les écoles. »

« Vous avez le droit d'avoir une opinion sur les personnes obèses mais, de grâce, gardez-vous de juger. Car la source du problème, elle, vous ne la voyez pas. Si vous saviez à quel point ces personnes veulent… »

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	**C1 à C23**
Arts et spectacles	**W1 à W20**
Décès	**C24 à C27**
Économie	**29 à 32**
Loterie	**16**
Messier en liberté	**36**
Monde	**24**
Mots croisés	**C17 et C22**
Opinions	**20**
Sports	**46 à 55**

MÉTÉO



Dashti, 10 ans
École Champlain

AUJOURD'HUI

ENNUAGEMENT TARD LE MATIN

MAX.: **14°** MIN.: **7°**

Lever du soleil: 7 h 09
Coucher du soleil: 17 h 55

DIMANCHE
averses, max.: 10° min.: 7°

LUNDI
soleil et nuages, max.: 12° min.: -1°

3080567



LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« Puis-je avoir le numéro de madame Bovet ? »

— Alexandre Duplessis

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

RECTORAT DE L'UdeS

Luce Samoisette sollicite un 2e mandat

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir traversé un premier mandat tumultueux, ponctué de compressions, d'une grève historique et du printemps érable, la rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette, souhaite rester à la barre de l'établissement. Mme Samoisette a en effet demandé officiellement un renouvellement de son mandat, hier.

Les difficultés rencontrées au cours des quatre dernières années n'ont pas eu raison de son envie de demeurer dans ses fonctions.

A-t-elle douté de son envie de rester en raison de ces obstacles? « Jamais », a souligné la rectrice en entrevue, après avoir avisé les instances concernées de sa volonté de rester en poste.

Elle a annoncé son intention de solliciter un deuxième mandat au comité de nomination hier.

Elle devait, en vertu des procédures de l'UdeS, produire un bilan de son premier mandat.

Ce sont les membres du collège électoral qui devront, après avoir pris connaissance du bilan de la rectrice, voter sur le renouvellement de son mandat ou non. Elle devra obtenir 60 % des voix afin de demeurer à la tête de l'UdeS. La rencontre du collège électoral, composé de 43 personnes, doit avoir lieu vendredi prochain.

« Il y a beaucoup de choses qui se sont passées au cours des dernières années. La gestion universitaire se complexifie. Il y a une multitude de lois, de règlements, d'enjeux, au chapitre de l'enseignement et de la recherche. Ce sont des défis que j'ai envie de relever. On a eu un contexte marqué d'événements marquants; des conflits, des compressions... On est dans une étape de changement, c'est important de passer à travers cette étape, notamment avec la nouvelle formule de financement qui va venir. »

En dépit des turbulences, la rectrice indique que l'institution a continué de développer ses effectifs, en plus de connaître une progression de ses activités de recherche.

« Nos finances sont saines, bien que lorsque arrivent des compressions, on doit gérer cela... »

« Dans la gestion qu'on va faire, il y aura toujours des embûches », souligne Mme Samoisette, en ajoutant que c'est la façon de traverser ces embûches qui est importante et qu'on s'est serré les coudes à l'UdeS.

La rectrice et son équipe ont connu un mandat mouvementé. L'institution a connu, à l'automne 2011, le plus long conflit de travail de son histoire. Les quelque 1400 employés de soutien ont alors fait la grève pendant près de quatre mois.

> « On est dans une étape de changement, c'est important de passer à travers cette étape, notamment avec la nouvelle formule de financement qui va venir. »

Puis, peu de temps après, l'institution connaissait les soubresauts du printemps érable, à l'instar d'autres établissements de la province.

À la suite de l'élection du Parti québécois (PQ), l'UdeS a dû composer avec des compressions d'environ 22 M$. L'UdeS fait face à des compressions d'environ 11 M$ pour l'année financière 2012-2013. Environ la moitié de la somme doit être récupérée d'ici la fin avril 2014; le reste sera épongé sur cinq ans. Les compressions sont de l'ordre de 11 M$ pour 2013-2014, mais elles seront étalées à compter de l'année suivante sur sept ans.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

La rectrice de l'UdeS, Luce Samoisette

Luce Samoisette a précisé qu'elle attendrait que le collège électoral prenne connaissance de son bilan avant d'en parler publiquement. La communauté universitaire, pour sa part, a été consultée au cours des derniers mois afin de dresser un rapport des besoins de l'UdeS et un profil de compétences.

Mme Samoisette est devenue la première femme à diriger l'UdeS lors de son élection en 2009.

Si un deuxième mandat lui est accordé, le conseil d'administration la nommera officiellement et le chancelier de l'UdeS confirmera cette nomination. Son deuxième mandat, d'une durée de trois ans, commencera en juin 2014.

L'établissement, qui compte plus de 6900 employés et qui constitue le plus grand employeur de la région, célébrera alors ses 60 ans.

Professeure à l'UdeS depuis 1993, Mme Samoisette a passé neuf ans à la haute direction avant d'être élue rectrice. Elle a remporté la course au rectorat face à l'ancien vice-recteur Louis Marquis. Elle avait alors succédé à Bruno-Marie Béchard Marinier.

3338346

DÈS LE JEUDI 24 OCTOBRE
GRANDE VENTE D'OUVERTURE
DU CANADIAN TIRE
PLATEAU ST-JOSEPH

NOUVELLEMENT
RÉNOVÉ!

SOLDE
INCROYABLE
JUSQU'À
75 %
DE RABAIS

Du jeudi 24 au
dimanche 27 octobre

Jeudi / Vendredi : 8 h 00 à 21 h 00
Samedi / Dimanche : 8 h 00 à 17 h 00

Nous avons réaménagé
entièrement notre magasin pour mieux vous servir.
Des départements mieux structurés, une plus grande variété de produits
et un décor amélioré rehausseront votre expérience de magasinage.
Le tout nouveau concept Canadian Tire saura vous charmer!
Surveillez l'arrivée de votre circulaire!

SOYEZ LES PREMIERS
À EN PROFITER!

BERNARD SÉVIGNY

L'économie du savoir en tête



JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Bernard Sévigny veut poursuivre le travail amorcé pour orienter la Ville vers une économie du savoir.

SHERBROOKE — À la recherche d'un deuxième mandat à la mairie de Sherbrooke, Bernard Sévigny vise à poursuivre le travail amorcé pour orienter la Ville vers une économie du savoir.

Après deux mandats de conseiller municipal dans le district des Châteaux-d'Eau, son doctorat en administration des affaires bien en poche, M. Sévigny a remporté une élection serrée pour succéder à Jean Perrault à la mairie en 2009. Quatre ans plus tard, il estime avoir réalisé plusieurs de ses engagements. « Le mandat était extrêmement ambitieux. La fusion m'avait emmené en politique, et de prendre le relais de Jean Perrault a entraîné des changements de cap. Il y a eu des réussites pour rapprocher les institutions de la Ville. Les collaborations de la Ville sont beaucoup plus limpides et claires. On s'est donné une personnalité : on est une ville universitaire. »

Bien qu'il ait mené de front des dossiers complètement nouveaux, comme le retour du hockey junior à Sherbrooke, Bernard Sévigny ne cache pas qu'il a aussi poursuivi des dossiers amorcés sous l'ère Perrault : les Jeux du Canada, le Centre de foires et le poste de police par exemple. « Un premier mandat, c'est beaucoup de transitions et c'est de commencer à donner sa propre vision. »

L'empreinte des quatre dernières années, selon lui, a donc été la volonté de faire de Sherbrooke une ville universitaire avec des valeurs de développement durable et de mobilité durable. « Le deuxième mandat, c'est de clarifier davantage cette vision avec la relance du centre-ville, qui s'est amélioré dans les dernières années, mais on pourrait le développer davantage. L'empreinte Sévigny sera plus évidente, autant en matière de développement économique que des initiatives agressives pour relancer l'économie du savoir. S'il y a un héritage que je veux léguer, c'est de nous donner des pratiques décloisonnées et d'avoir les bons outils pour nous développer. »

Il cite notamment Sherbrooke Innopole, Destination Sherbrooke et Commerce Sherbrooke, à titre d'outils de développement.

Politiquement, Bernard Sévigny pointe la réduction du nombre d'élus et la réforme des arrondissements comme son plus grand échec jusqu'à maintenant. Ce qui ne l'empêche pas de revenir à la charge en proposant un conseil à 15 élus et une structure à quatre arrondissements. « J'aurais aimé qu'aujourd'hui on fasse une campagne électorale avec 15 districts. Les économies auraient commencé à sonner à partir de maintenant. C'était pourtant le dossier le plus documenté de tous ceux qu'on a travaillés depuis que je suis en politique. Cette organisation doit être plus souple, efficace, plus proche des citoyens. On n'a pas fini, mais dans quatre ans, on aura donné une gouvernance à la taille convenable avec une administration beaucoup plus proche des citoyens. »

Un nouveau mandat présenterait donc le défi d'appliquer cette réforme des arrondissements. L'échec de ce dossier a, selon M. Sévigny « montré les limites du mythe des conseillers indépendants », justifiant à son avis la pertinence d'un parti municipal. « Les équipes créent des milieux de discussions, de débat sur le fond des choses. L'absence d'une majorité pour nous freine les plus grands projets, les projets les plus structurants, les réformes en profondeur. »

Le retour des vols commerciaux à l'aéroport de Sherbrooke serait un autre dossier majeur. « Dans la stratégie de développement économique, il nous manque un outil qui est l'aéroport de Sherbrooke. Et même si nous n'avons pas encore terminé, nous avons entrepris ce chantier-là. »

Les caisses de retraite des employés de la Ville, un gouffre de plus de 100 M$, seront selon lui l'enjeu financier majeur du prochain mandat. « Il faut s'y attaquer de façon organisée, structurée, intelligente. Pas en s'assoyant, en n'étant pas documentés. Nous avons travaillé avec les deux comités de retraite et nous entendons nous mettre à la table dans les prochains mois. »

Bernard Sévigny, qui ne se dit pas carriériste politique, évaluera la possibilité de demander un troisième mandat dans quatre ans, s'il est réélu. Comme il l'a fait dans les quatre dernières années, il n'entend par ailleurs pas négliger son fils pour ses obligations politiques.

« Mon legs serait de terminer le très long virage d'une ville industrielle à une ville universitaire, de créer de la richesse et d'élever le niveau de vie des Sherbrookois. »

ROY PATTERSON

Prêcher la démocratie directe

SHERBROOKE — Roy Patterson avoue vouloir bouleverser la façon de faire de la politique. La démocratie directe et la participation citoyenne, au cœur de son programme, visent à redonner la parole aux citoyens, là où les élus auraient pour principale tâche d'entériner les choix populaires. S'inspirant du concept des Wikipédia et autres Kickstarter, des plateformes en ligne qui misent sur la force de la communauté, Roy Patterson croit pouvoir créer une ville innovante.

L'homme de 48 ans établi dans l'arrondissement de Lennoxville depuis 2009 et vendeur chez SherWeb ne se berce pas d'illusions. « Je sais très bien que je suis un inconnu et qu'il y a des gens qui, même s'ils aiment mes idées, ne croiront pas que c'est possible de réaliser ce que je veux faire. Je sais que c'est une *long shot*. Je veux démontrer comment fonctionne la démocratie directe en donnant l'exemple pendant la campagne. Je veux mettre le plan en action avant l'élection pour prouver le concept. »

Une stratégie qu'il applique directement à sa campagne en délaissant les traditionnelles pancartes et en distribuant des dépliants d'information... au sujet de tous les candidats. « J'ai l'intention d'en sortir un nouveau toutes les deux semaines en plus d'utiliser un système automatisé par téléphone. Je veux expliquer comment une démocratie peut fonctionner. Le système dans lequel on vote aux quatre ans et où les élus prennent toutes les décisions désengage les citoyens. Certains élus sont là seulement pour être réélus quatre ans plus tard. Moi, je serais là pour entériner les décisions du public. Je veux que le public s'informe, pas qu'il vote parce qu'il préfère une pancarte à une autre. Je ne veux pas que ce soit un concours de popularité. »

Roy Patterson cherche par ailleurs à éliminer toute possibilité de conflits d'intérêts. En plus de se limiter à un seul mandat, il souhaite faire preuve d'une grande transparence, notamment en publiant le résultat de chacun des votes pris au conseil.

« Je ne suis peut-être pas la meilleure personne pour faire ça, mais les autres ne l'ont pas fait. Je suis ici, je peux le faire, je vais le commencer! Je ne suis pas un expert dans les affaires. Je ne suis pas un avocat. Mon objectif est vraiment de donner une voix aux citoyens. Ce n'est pas à moi de décider. Tout le monde a des idées et des opinions. Je ne pense pas que mes idées sont meilleures que celles des autres. Y'a personne qui peut réaliser ses idées tout seul.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Roy Patterson souhaite redonner la parole aux citoyens par la démocratie directe et la participation citoyenne.

« C'est aux citoyens et à moi de faire en sorte que les idées soient bonnes. Avec 5000 personnes, tu peux réaliser n'importe quoi. Il est impossible que 20 personnes élues aient de meilleures idées que 1000 personnes impliquées. »

Dans le même sens, M. Patterson s'engage à signer sa lettre de démission dès son élection. « Si jamais je vote contre la volonté des citoyens, ils pourront appliquer la lettre. Il y a toutefois des zones de gris. Il faudrait que ce soit le choix de la population. »

L'aspirant maire, qui a vécu en Nouvelle-Zélande pendant une vingtaine d'années, croit que la population s'engagera si elle sent qu'elle peut faire une différence. « Je ne sais pas comment la Ville fait ses consultations publiques, mais dans beaucoup de cas, les décisions sont déjà prises. Ils tiennent les consultations parce qu'ils sont obligés et après, ils font ce qu'ils veulent. Ça ne change pas qui prend la décision », reproche-t-il au système actuel.

Roy Patterson consulterait quant à lui la population sur différents sujets-clés comme le statut bilingue de la ville, l'économie locale, la création d'emplois et la gratuité du transport en commun.

« Quand les gens travaillent ensemble pour créer un produit, ça fait un meilleur produit. Je l'ai vu en action en Nouvelle-Zélande, dans un projet d'entrepreneuriat jeunesse dans lequel les jeunes pouvaient partager leurs trucs et leurs résultats en ligne. C'était avant les Facebook et Twitter. Nous avons commencé avec 30 jeunes et nous avons terminé avec 3000. La chose que j'ai apprise avec ça, c'est qu'on peut le refaire avec les citoyens. On va les engager avec des choses qu'ils aiment faire. »

— Jonathan Custeau

DENIS PELLERIN

Miser sur la transparence

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Denis Pellerin, ingénieur semi-retraité de 56 ans, en est à sa deuxième campagne à la mairie de Sherbrooke. Se considérant comme la seule option pour ceux qui s'opposent aux visions du maire sortant, M. Pellerin ferait de la transparence sa marque de commerce.

« Il faut changer la culture, lance-t-il. Je suis un gars d'idées. Je trouve aberrant que dans une démocratie, les gens votent pour des photos sur des poteaux ou pour celui qu'on voit le plus souvent à la télévision. »

Habitué des séances du conseil municipal, le candidat à la mairie s'est intéressé aux dossiers de la Ville au cours des cinq dernières années. « On ne peut pas me reprocher qu'on ne m'a pas assez vu à l'hôtel de ville », assure-t-il.

En plus de réformer Sherbrooke Innopole, Denis Pellerin propose de renoncer aux compteurs intelligents et de revoir complètement le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme. Selon lui, ces derniers ne tiennent pas compte de la mobilité durable.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Denis Pellerin en est à sa deuxième campagne à la mairie.

Denis Pellerin réévaluerait les différents services de la Ville, où il juge qu'il y a du sable dans l'engrenage. Notamment dans le domaine de l'urbanisme. « Il y a des gens qui n'ont pas la compétence pour occuper les postes qu'ils occupent. Par exemple, il était évident qu'en ouvrant la rue Malherbe, dans le secteur de Rock Forest, il y aurait des problèmes de circulation. Si un employé n'est pas pleinement efficace, il faut lui fournir la formation dont il a besoin. S'il ne fait toujours pas le travail, on n'a pas le choix de s'en départir ou de le mettre ailleurs. »

Il propose donc de bloquer la rue Malherbe et d'ouvrir la rue Bouchette dans les deux sens.

Dans le domaine de transparence, M. Pellerin en rajoute. « Il est inacceptable que les états financiers 2012 de la STS ne soient pas sur le site de la Ville. Tous les documents traités au conseil devraient être publiés en ligne. Ils sont 14 au service des communications, et c'est leur travail. Si on réduit la taille du conseil municipal, il y aura plus d'employés au service des communications que d'élus autour de la table du conseil. Il faudrait donc couper là.

« En ce qui concerne la diffusion des séances du conseil sur MaTV, c'est tout ou pantoute. Ce qui est là en ce moment est pire que de ne rien avoir. Quand le Renouveau choisit les séquences du conseil qui sont diffusées, il ne présente que les bons moments. »

Au point de vue de la culture, Denis Pellerin remet en question le choix du terrain jouxtant le Centre Jean-Besré pour la construction d'une salle de spectacles. Il propose plutôt de recycler l'ancien poste de police ou d'investir pour transformer le Vieux Clocher de l'Université de Sherbrooke. La place Nikitotek soulève aussi des questions. « Destination Sherbrooke a montré qu'elle n'était pas efficace, qu'elle n'était pas capable de gérer cette scène-là. Après quatre ans, il faut que des têtes roulent. Le problème avec Destination Sherbrooke, c'est le même qu'avec Cité des rivières : le manque de transparence. Moi, je ferais fonctionner cette place tout l'été avec des organismes locaux. »

En plus de s'opposer à la réduction du nombre d'élus, M. Pellerin tenterait de régler le déficit des caisses de retraite des employés de la Ville. Il voudrait aussi relancer le secteur industriel pour créer des emplois.

« Je ne tiens pas à mon image. Je voudrais simplement léguer une ville moins endettée et qui fonctionne bien. »

HUBERT RICHARD

Faire germer des idées différentes

CHLOÉ COTNOIR
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le candidat à la mairie et chef du parti Comme une eau Terre Hubert Richard estime qu'il y a présentement une confrontation entre des forces idéologiques très fortes. D'un côté, la société n'a jamais été aussi fidèle à la voiture. De l'autre, il y a toujours plus d'innovations un peu partout dans le monde pour développer des villes durables. Et entre les deux, il y a l'homme en vert qui tente de faire germer des idées dans l'esprit des citoyens pour rapprocher un peu ces deux mondes.

Transport en commun gratuit, immeubles en coopération, rivières et lacs en santé, développement de jardins communautaires, transparence complète du conseil municipal grâce à un site *open source*... Hubert Richard ne manque pas d'idées pour transformer Sherbrooke. « Aux grands maux les grands remèdes! De nos jours on vend le rêve de l'auto, de la maison unifamiliale toujours plus éloignée des centres, etc. En même temps, on présente des reportages sur l'état pitoyable de la planète. Et après tout ça, il y a une élection municipale qui nous permet de passer des messages », explique Hubert Richard à partir de son dépanneur situé sur la rue King, également bureau de campagne pour ce coloré personnage.

S'il admet que ses chances de remporter la course à la mairie sont plutôt minces, le candidat n'hésite toutefois pas à parler de révolution s'il réussit à faire rentrer un seul candidat du parti Comme une eau Terre à l'hôtel de ville. « Le gros de l'histoire, c'est que le parti puisse rentrer. Si les gens ne veulent pas voter pour moi parce c'est trop leur demander de me mettre à la mairie, ils ont au moins la possibilité de voter pour un conseiller. Et s'il y en a qu'un seul qui réussit à être élu, ce sera déjà une révolution. L'autre espoir que j'ai, c'est que les gens discutent des idées qu'on amène, par exemple la gratuité du transport en commun, et que ça pousse dans leur esprit », indique le chef du parti à qui l'on doit notamment la création du jardin communautaire situé sur la rue Bowen.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Hubert Richard s'est fait remarquer avec son costume moulant vert. Il affirme toutefois ne plus vouloir le porter d'ici la fin de la campagne électorale.

Les idées que j'amène dans la présente campagne sont les mêmes que j'avais proposées la dernière fois que je m'étais présenté comme maire en 2005 et comme conseiller en 2009. Il faut plus de logements sociaux et avoir accès à l'eau. On avance un peu, on fait des efforts pour nettoyer nos rivières, mais il y a toujours des bateaux qui se promènent sur la rivière Magog. Il y a encore beaucoup à faire, et si je suis pas élu, je porterai le même message dans quatre ans », promet-il.

3332778



40 ANS PLUS TARD...

Il était une fois, le Carrefour de l'Estrie



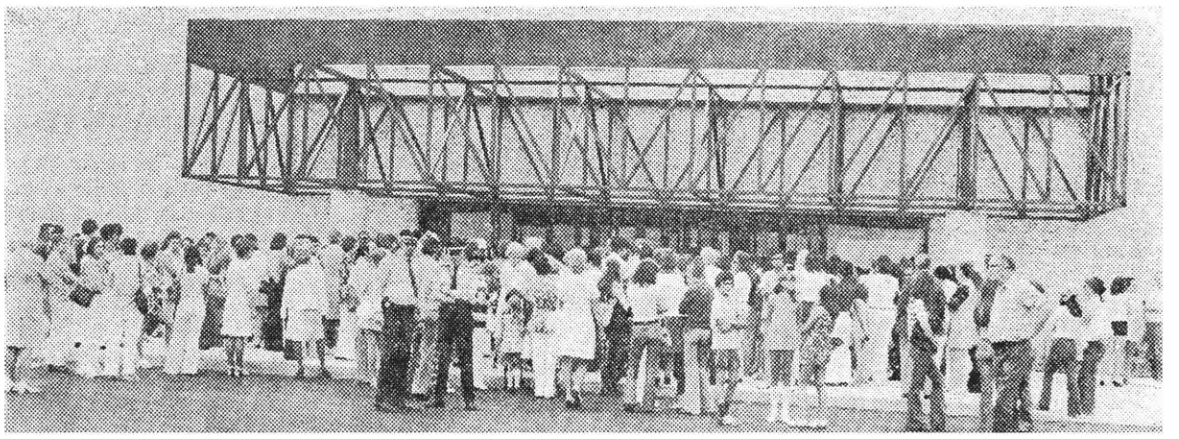
MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À l'été 1973, les Américains nageaient dans le scandale du Watergate, René Lévesque confrontait le premier ministre Robert Bourassa sur la scène politique québécoise, les Expos de Montréal s'apprêtaient à être éliminés par les Pirates de Pittsburgh, Bell Canada annonçait un tarif interurbain de 95 cents entre Sherbrooke et Vancouver et le Carrefour de l'Estrie était inauguré.

Les Estriens pouvaient déjà faire leurs emplettes aux Promenades King depuis 1960, à la Place Belvédère depuis 1965 et au Centre commercial de Rock Forest depuis 1966. Mais aucun de ces centres commerciaux n'avait l'envergure de ce qu'allait devenir en 1973, avec ses 100 magasins et kiosques, le Carrefour de l'Estrie.

Le 15 août 1973, Simpson-Sears est le premier magasin à ouvrir ses portes dans le complexe commercial de plus de 650 000 pieds carrés situé sur la rue Portland. Le magasin Simpson-Sears de Sherbrooke est le 6e au Québec, le 44e au Canada et son ouverture crée 440 emplois localement, soit 240 employés à temps plein et 200 à temps partiel.

Le matin de l'ouverture, une foule se rassemble devant les portes du magasin et une vague humaine court dans les allées lorsque les portes s'ouvrent enfin.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

Le 15 août 1973, Simpson-Sears est le premier magasin à ouvrir ses portes dans le complexe commercial de plus de 650 000 pieds carrés situé sur la rue Portland. Le matin de l'ouverture, une foule se rassemble devant les portes du magasin et une vague humaine court dans les allées lorsque les portes s'ouvrent enfin.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

En 1973, le Carrefour de l'Estrie comptait 100 magasins et kiosques. 40 ans plus tard, 200 magasins s'étalent sur une superficie de plus de 1,1 M de pieds carrés.

Le gérant général, Jean Fugère, évalue que plus d'un millier de clients ont débordé dans les 55 rayons de marchandise à la première heure, selon les archives de *La Tribune*.

Un mois plus tard, c'est au tour des magasins Pascal-Dawson et Eaton d'inaugurer leurs locaux. Ce dernier embauche quelque 400 travailleurs de la région et la famille Eaton fait le voyage à Sherbrooke pour les rencontrer à l'ouverture officielle.

Le magasin Eaton qui s'étend sur deux étages se targue d'avoir des ascenseurs et un escalier mécanique — une première dans la région. Cet escalier devient un objet de curiosité.

C'est une autre époque. Dans une publicité de tuiles à parquet, Pascal invite les épouses à surprendre leur mari à leur retour du travail avec un nouveau plancher! Les microsillons populaires se vendent à 3,99 $ et les femmes peuvent se procurer une paire de bottes doublées et imperméables pour 9,99 $.

De son côté, le Steinberg ouvre ses portes au début octobre et vend alors ses bananes 9 cents la livre.

L'objectif du centre commercial est de desservir 300 000 personnes de la grande région des Cantons-de-l'Est. À cette époque, Sherbrooke compte environ 85 000 habitants.

L'ouverture du Carrefour de l'Estrie cause des problèmes aigus de circulation sur la rue Portland et il est suggéré à la population de faire preuve de civisme et de courtoisie au volant.

Évolution et changements

En 1985, l'ajout d'une aile à l'est du magasin Eaton, construite au coût de 10 M$, permet à une soixantaine de nouvelles boutiques de s'installer au Carrefour de l'Estrie, notamment le magasin Zellers. En 1998, la fermeture du magasin Eaton marque la fin d'une ère, mais mènera, deux ans plus tard, à l'arrivée de La Baie. Tout comme la fermeture du Zellers en 2012 conduira à la prochaine ouverture de Target.

De 1973 à 2005, le Carrefour de l'Estrie appartient à Marcel Adams, président de Développements Iberville Ltée. En décembre 2005, le centre commercial est vendu au Fonds de Pension du Canada à 90 %, ainsi qu'à la firme Westerkirk Capital. En juillet 2013, Ivanhoé Cambridge, une filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec, acquiert un intérêt de 50 % dans le Carrefour de l'Estrie de la part de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, qui demeure propriétaire de 50 % du centre commercial. Ivanhoé Cambridge devient également gestionnaire de la propriété.

Aujourd'hui, le Carrefour de l'Estrie compte 200 magasins étalés sur une superficie de plus de 1,1 M de pieds carrés. Quelque 2500 employés y travaillent et 150 000 visiteurs par semaine y magasinent.

LE CHOIX DU SITE DU CENTRE COMMERCIAL

Le conseil municipal était divisé

SHERBROOKE — C'est lors d'une assemblée spéciale, en janvier 1972, que le conseil municipal de Sherbrooke se prononce sur une « décision marquante de la présente décennie dans la région », pouvait-on lire dans *La Tribune*, soit le choix du futur site du « centre d'achats régional ». Un sujet qui fait la manchette des journaux depuis deux mois.

Quatre sites sont envisagés à l'époque. Le soir du 26 janvier, au cours d'une assemblée de moins de deux heures où chacun des dix conseillers municipaux a la chance de livrer ses dernières représentations, la décision tombe.

Après un vote remporté à six contre quatre, le site actuel est désigné au détriment des autres options situées dans ce qui allait devenir le parc industriel régional de Sherbrooke et le plateau Saint-Joseph. Le terrain choisi, situé le long du futur prolongement du boulevard de Portland, appartient alors au groupe SMADA Developments Limited de Montréal.

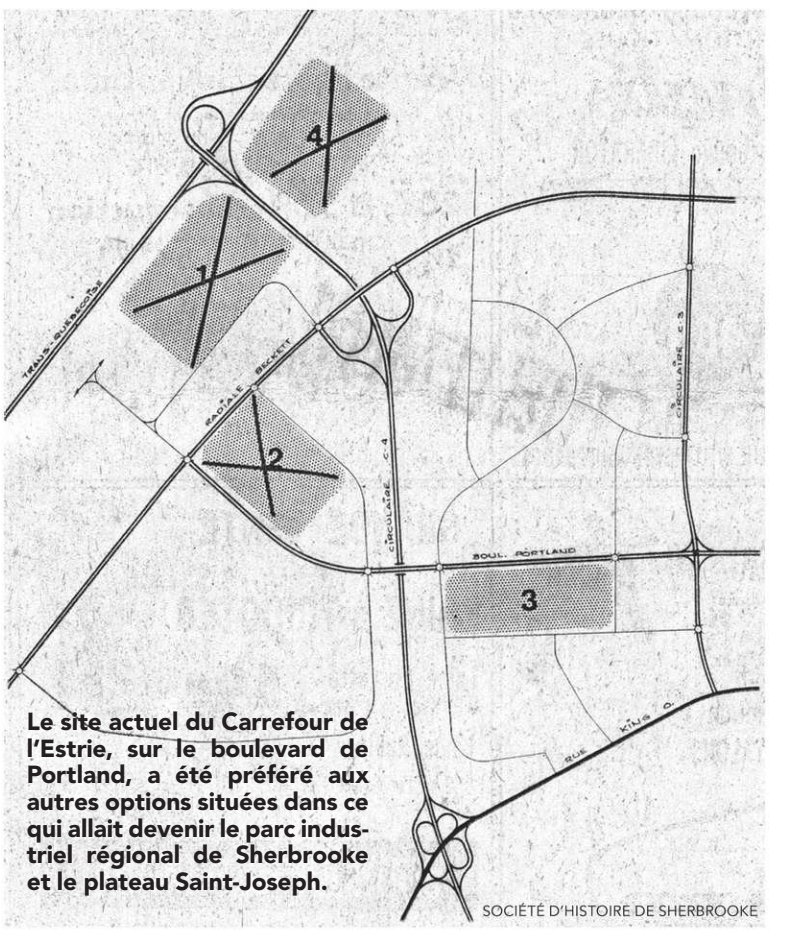
Pour faire leur choix, les conseillers doivent évaluer différents critères dont « la valeur des promoteurs en lice, l'opportunité de faire de la planification et les implications économiques », souligne-t-on dans *La Tribune* de l'époque.

La faible majorité des conseillers en faveur du site choisi (le site 3 sur le plan) se prononce, de ce fait, à l'encontre des recommandations de pratiquement tous ceux qui avaient étudié la question. Cette décision fait également fi du rapport du commissaire industriel de Sherbrooke suggérant de construire le complexe commercial dans le parc industriel afin d'accroître sa rentabilité. L'idée étant d'utiliser le profit découlant de ventes de terrains industriels à des fins commerciales pour aménager le parc industriel. Paradoxalement, le site du groupe SMADA Developments Limited est le seul à ne pas être dans le parc industriel. Les dissidents préféraient l'emplacement du site 2.

De potentiels problèmes de circulation et d'environnement sont évoqués par les conseillers en faveur du site hors du parc industriel.

Au lendemain de la décision, *La Tribune* rapporte qu'à l'exception des partisans des six conseillers ayant voté pour le site 3 et du propriétaire terrien favorisé, tout le monde est déçu et s'interroge sur l'importance du jeu de coulisse dans cette décision soutenue par le maire Marc Bureau qui s'était précédemment déclaré « moralement engagé » vis-à-vis le groupe SMADA.

— Mélanie Noël



Le site actuel du Carrefour de l'Estrie, sur le boulevard de Portland, a été préféré aux autres options situées dans ce qui allait devenir le parc industriel régional de Sherbrooke et le plateau Saint-Joseph.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

PRIX ALFRED-DESROCHERS

Claire Vigneau honorée

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca



IMACOM, MAXIME PICARD

Sherbrookoise originaire des Îles-de-la-Madeleine, Claire Vigneau a remporté hier soir le prix Alfred-DesRochers lors de la remise des prix de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie. Son premier roman, *Le fou d'la pointe*, publié l'an dernier aux éditions Trois-Pistoles, a séduit le jury et lui a valu une bourse de 1000 $.

SHERBROOKE — C'est à une Claire Vigneau complètement estomaquée que l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie a passé hier soir le flambeau du prix Alfred-DesRochers. L'écrivaine sherbrookoise originaire des Îles-de-la-Madeleine, qui lançait l'an dernier son premier roman *Le fou d'la pointe*, est montée sur scène avec l'embarras heureux des modestes.

« Je suis tellement surprise! Déjà que j'étais très fière d'être finaliste avec des gens comme Bruno Lemieux et Patrick Nicol! » a-t-elle lancé à l'intention des deux autres finalistes. « Merci! Je suis très contente que la simplicité du roman ait touché le jury. Qu'un livre axé sur la contemplation et la beauté des choses ait réussi à se tailler une place, c'est merveilleux! »

> « Je suis très contente que la simplicité du roman ait touché le jury. »

Il faut quand même dire que *Le fou d'la pointe* a été « découvert » par Victor-Lévy Beaulieu et s'était faufilé dans la liste des finalistes du Grand Prix littéraire Archambault l'an dernier. Le prix Alfred-DesRochers vient toutefois donner un sérieux coup de pouce à ce livre qui n'a pas bénéficié du meilleur alignement de planètes à sa sortie.

« Il est paru un 26 juin. Après, c'étaient les vacances, et ensuite, la maison d'édition a été fermée deux mois à cause de problèmes financiers temporaires. La promotion en a souffert. Le livre n'a reçu aucune critique... sauf aux Îles, où j'ai fait un lancement. Parce que quand tu lances un livre aux Îles et qu'il parle des Îles, c'est sûr qu'on te fait une critique! » dit en riant celle qui a étudié à Sherbrooke dans les années 1980 et est revenue s'y établir en 1994.

Sauvé par la nature

Le fou d'la pointe s'inspire d'une vraie personne que Claire Vigneau a connue dans son enfance. Un homme rejeté très jeune parce qu'il était très laid. « Il n'a jamais pu aller à l'école à cause des autres enfants qui le martyrisaient et il est resté analphabète. Par contre, il est devenu très près de la nature. Ça l'a sauvé, car il vivait complètement à part. »

L'auteure lui a donc imaginé une sœur, partie à Montréal en 1967 et jamais revenue, puis lui a fait retrouver des lettres de son aînée, jaunies et datant de 40 ans, qu'une amie lui lit à voix haute en les enregistrant sur des cassettes. Plusieurs passages sont sertis des perles de langage des Madelinots.

Le manuscrit de la suite du *Fou d'la pointe*, qui se déroulera trois ans plus tard, est actuellement entre les mains des éditions Trois-Pistoles. Mais Claire Vigneau sait maintenant qu'elle veut se consacrer à l'écriture. « J'ai trouvé ma voie. »

Un prix à la grève

Le prix Alphonse-Desjardins a été remis à Maude Bonenfant, Anthony Glinoer et Martine-Emmanuelle Lapointe, qui ont signé *Un printemps québécois : une anthologie*, publié aux éditions Écosociété. Le livre constitue une archive de la grève étudiante, notamment l'ensemble des productions culturelles auxquelles les événements ont donné lieu. Malheureusement, aucun des trois auteurs n'était présent pour recevoir le prix.

ACCIDENT MORTEL

La victime est Miguel Charest

SHERBROOKE — C'est Miguel Charest, 32 ans, de Coaticook, qui a perdu la vie lors de la collision avec une ambulance survenue jeudi à Compton.

Les deux enfants qui se trouvaient dans le véhicule de la victime seraient toujours considérés comme des blessés graves.

La collision mortelle est survenue vers 7 h 15 à la sortie de Compton dans une section droite de la route 147 où la limite de vitesse est fixée à 90 km/h.

Un premier impact entre une voiture qui circulait en direction de Compton et un camion de livraison de bière qui se dirigeait vers Coaticook a fait en sorte que le plus petit véhicule a été déporté. L'homme et ses deux enfants de cinq ans et un an se trouvaient dans cette voiture qui a été happée une seconde fois par le véhicule ambulancier qui suivait le camion.

— René-Charles Quirion

3330757

Conférence
La Société canadienne du cancer
L'œuvre et ses services
Mercredi 23 octobre de 19 h à 21 h
Prière d'arriver pour 18 h 45, nous débutons à 19 h



Vicky Bélanger
Agente de service à la communauté

Voici un survol des éléments touchés :
- L'historique de la Société
- Où va l'argent ?
- Les services offerts aux personnes atteintes en Estrie
- Le service de prêt de prothèses capillaires et de foulards

NOS VALEURS SONT MISES À PROFIT
SOUTIEN

Nous sommes la Coopérative funéraire de l'Estrie

485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1
www.coopfuneraireestrie.com

Coût d'entrée : Gratuit membre ; 5 $ non-membre
Prière de réserver, place limitées
819 565-7646

3346404

Remise GRANDMONT RG



SPÉCIAUX SUR 25 MODÈLES JUSQU'AU 26 OCTOBRE 2013
Kit décor 50%



7003 #1 chemin St-Élie
Sherbrooke
819.575.9991
Accord D Desjardins
www.remisegrandmont.com

REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Sévigny propose de nouveaux incitatifs

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans l'espoir d'accélérer la revitalisation du centre-ville, le maire sortant Bernard Sévigny a dévoilé hier une série de mesures incitant les gens à s'établir au cœur de Sherbrooke.

« Il y a eu des efforts qui ont donné des résultats intéressants au centre-ville, mais ce n'est pas suffisant, martèle-t-il. Il faut emmener les gens à habiter le centre-ville. C'est une roue à partir et ça prend des incitatifs pour aller beaucoup plus loin. Le centre-ville c'est le cœur de la ville de Sherbrooke donc s'il ne fonctionne pas ou s'il fonctionne mal, c'est l'ensemble de la ville qui a des problèmes. »

Parmi ces mesures, la Ville consentirait au nouvel acquéreur d'une propriété au centre-ville l'équivalent de 10 % du prix d'achat. La municipalité récupérerait ensuite 10 % du prix de vente de l'édifice lorsque celui-ci changerait de main.

« Ce n'est pas une dépense, confirme Bernard Sévigny. Il faut le prendre pour ce que c'est, c'est-à-dire une mise de fonds, comme si on faisait un prêt à un particulier qui achète une unité d'habitations au centre-ville et on se repaye lorsqu'il y a une revente de cette habitation-là. »

Le programme s'applique aux constructions neuves, aux agrandissements et aux rénovations majeures d'édifices commerciaux et résidentiels, mais facilite également l'accès à la propriété. L'acheteur d'un immeuble existant sera admissible au programme s'il s'engage à être propriétaire-occupant. Les coopératives d'habitations sont admissibles également, mais elles devront toutefois rembourser les 10 % après 20 ans. Comme si ce n'était pas assez, le programme prévoit éponger la totalité des taxes foncières lors des trois premières années, et la moitié de celles-ci lors des deux suivantes. Un changement de cap nécessaire, selon Bernard Sévigny.

> « Il faut emmener les gens à habiter le centre-ville. »

« On avait une approche un peu coercitive. On veut se donner un ratio d'implantation d'immeubles de bureaux de 80 % au centre-ville et de 20 % ailleurs en ville. C'était une approche où on disait ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire alors que là ce qu'on fait c'est une approche inverse : si vous venez au centre-ville, vous allez gagner pour telles raisons. C'est l'équilibre entre les deux qui va faire en sorte que des gens vont choisir le centre-ville pas parce qu'ils y sont obligés, mais parce qu'il y a des avantages à aller chercher », explique-t-il.

À ce sujet, la zone du centre-ville admissible à ces mesures incitatives se trouve élargie, ceinturée par la rue du Québec, à l'ouest, les rues du Pacifique et McManamy, au sud, les rues Murray et du Cégep, à l'est, et les rues Terrill et Prospect, au nord. Des espaces de bureaux d'une superficie de plus de 750 mètres carrés y seront privilégiés alors que dans le centre-ville même, ce sera plutôt des espaces de moins de 750 mètres carrés. C'est pourquoi il reste amplement d'espace pour y développer des projets, selon le maire sortant.

« Il y a de la place au développement. Évidemment, il y a la rue Wellington, mais le centre-ville est beaucoup plus large que ça. Il y a des espaces sur la rue King Ouest, par exemple, qui sont vacants. Un peu partout il y a des espaces pour entreprendre des projets de développement domiciliaire ou de bureaux. Il y a un potentiel de relance et de restructuration. »

Pour le conseiller sortant du Centre-Sud, Serge Paquin, la ville fait d'une pierre, deux coups avec son projet.

« Financièrement, c'est un excellent coup pour la Ville, parce qu'on a un impact positif dans le milieu, et sur le plan économique, la Ville va faire de l'argent. »

S'ils sont réélus le 3 novembre prochain, il ne manquera plus aux deux membres du Renouveau sherbrookois que d'avoir l'aval du ministère des Affaires municipales pour être en mesure de financer ainsi des particuliers et de récupérer le 10 % du prix de vente des propriétés ainsi subventionnées. Un détail, si l'on en croit Serge Paquin, « puisque ça existe déjà à Montréal et que ça fonctionne très bien. »

« L'expérience de Montréal montre que la ville n'a pas perdu d'argent et que ça a donné un sérieux coup de main aux endroits visés », termine Bernard Sévigny.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Pour attirer les commerçants au centre-ville, la Ville consentirait au nouvel acquéreur d'une propriété l'équivalent de 10% du prix d'achat.

3306737
LOTO SURPRISE 40 ANS
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Gagnez un iPad
Dans le cadre de ses 40 ans, le Carrefour de l'Estrie organise un concours pour vous gâter, avec plus de 40 000 $ en prix à gagner ! Procurez-vous gratuitement votre billet LOTO SURPRISE au kiosque d'information, situé dans le mail central.
Valeur de 500$
iPad
BUREAU EN GROS
Pour les détails, visitez le carrefourdelestrie.com

3337234
SHERBROOKOIS FAITES-VOUS VACCINER
NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE PAR LA GRIPPE
Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Santé et Services sociaux Québec
SHERBROOKOIS, FAITES-VOUS VACCINER
DU 6 AU 13 NOVEMBRE 2013
VACCIN GRATUIT
POUR LES PERSONNES À RISQUE DE COMPLICATIONS :
- Enfants de 6 à 23 mois
- Femmes enceintes en bonne santé aux 2e et 3e trimestres de grossesse
- Personnes ayant une maladie chronique
- Personnes de 60 ans et plus
POUR L'ENTOURAGE DE CES PERSONNES ET CELUI DES BÉBÉS DE MOINS DE 6 MOIS
POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ
infogrippe.gouv.qc.ca
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
WWW.MONVACCIN.CA
Clinique de vaccination
CENTRE DE FOIRES DE SHERBROOKE
Navettes disponibles dans l'est de la ville de Sherbrooke et transport disponible dans l'arrondissement de Lennoxville.
csss-iugs.ca/grippe
SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE
819 780-2222
Lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 30
Samedi et dimanche de 13 h à 16 h 30

OUVERTURE EN VÜ

LE 24 OCTOBRE 2013 À PARTIR DE 10 H

Ne manquez pas l'ouverture officielle du bureau de vente et de location du VÜ, le futur complexe résidentiel d'avant-garde pour retraités à Sherbrooke ! Avec ses condominiums à l'achat et ses appartements en location, ses aires communes et ses services à la carte, la toute nouvelle résidence pour retraités du Groupe Maurice ouvre de nouveaux horizons à votre retraite… Venez les découvrir en avant-première avec les membres de notre équipe!

1818 King O., local 106, Cité du Parc, Sherbrooke
819.575.5050 info@residencelevu.com



residencelevu.com

LE GROUPE MAURICE

DISTRICT 4.1 DU CENTRE-SUD

Attirer résidants et commerçants

District 4.1 du Centre-Sud
Superficie : 2,5 km²
Nombre d'électeurs : 5429

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans le district du centre-ville, les enjeux commerciaux ont l'habitude de voler la vedette dans les discussions politiques. En 2013, les candidats au poste de conseiller municipal dans le district du Centre-Sud continuent à s'intéresser à l'aspect commercial du secteur, mais intègrent également à leur vision la dimension résidentielle. Certains un peu plus que d'autres.

Serge Paquin, le conseiller sortant, priorise l'implantation de places d'affaires, pour que l'offre résidentielle croisse. « Mes propositions sont intégrées dans la plateforme du Renouveau sherbrookois. Je veux que nous misions fort sur des incitatives à la construction résidentielle. Cela va de pair avec l'établissement de places d'affaires. Une autre priorité sera certainement la revitalisation de la rue Wellington Sud. Nous voulons aussi créer un fonds pour la création de coopératives d'habitation et l'aménagement d'un nouveau parc à l'école Larocque. »

Nouveau venu dans la politique du centre-ville, Gavin Guillemette a des idées plein la tête. La première est de commencer pas la base : donner une identité au centre-ville. « Le coin King et Jacques-Cartier se définit. Cela devient le quartier professionnel et financier, ce qui n'existait pas vraiment avant. C'est le milieu qui définit ça et non la Ville. Pour le centre-ville, on sent une absence de vision, de définition. On ne sait pas trop ce qu'on veut faire avec. Pour faire bonne figure, l'accent est uniquement mis sur la location des locaux vides. Mais le développement doit se faire bien au-delà de ça. »



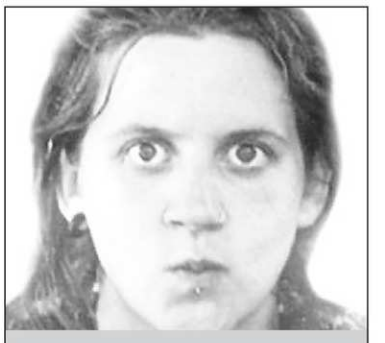
ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Les candidats au poste de conseiller municipal dans le district du Centre-Sud continuent à s'intéresser à l'aspect commercial du secteur, mais intègrent également à leur vision la dimension résidentielle.

> « Quand tu décides d'habiter un centre-ville, c'est que tu cherches quelque chose en particulier. »

Pour M. Guillemette, cela passe par le développement résidentiel. « Il faut développer un esprit de famille au centre-ville. Les commerçants ont travaillé super fort pour reprendre la place en main. Il doit y avoir une solidarité entre eux et la population, un peu comme on voit souvent dans les communautés anglophones. Je voudrais qu'on créé quelque chose de spécial, où il régnerait une atmosphère. Il faut se demander ce que les résidants du centre-ville veulent réellement. Quand tu décides d'habiter un centre-ville, c'est que tu cherches quelque chose en particulier. »

La troisième candidate du district, Ariane C. Paré, veut commencer encore plus par la base. « Ma première priorité est d'inciter les gens à voter. Le district Centre-Sud est un de ceux qui connaissent les plus faibles taux de participation. Je pense que les gens se sentent impuissants et c'est pourquoi ils ne votent pas. Une fois élue, je voudrais que les gens reprennent le contrôle de leur quartier, qu'ils vivent en harmonie. Pour le moment, je sens les gens seuls face à ce qu'ils vivent. Ça manque de vie au centre-ville, il pourrait y avoir tellement plus. »



ARIANE C. PARÉ

Occupation
★ Mère, artiste et musicienne

Expérience pertinente et implication sociale
★ A créé le Festival des gens ordinaires pas ordinaires
★ A fait un documentaire sur les gens ordinaires pas ordinaires
★ Formations en travail social, en théâtre et en danse

Pour en savoir plus
★ Ariane Paré sur Facebook



GAVIN GUILLEMETTE

Occupation
★ Directeur du développement stratégique et des communications pour l'Auberge de jeunesse Ecobeat

Expérience pertinente et implication sociale
★ Beaucoup d'implication au sein de plusieurs OSBL
★ Sur le conseil d'administration de la Maison des arts et de la parole
★ Anciennement sur le conseil d'administration du service de médiation de quartier (justice alternative)
★ Beaucoup de bénévolat pour de nombreux organismes
★ A aidé à fonder Juripop
★ Formation d'avocat

Pour en savoir plus
★ 819 571-1237



SERGE PAQUIN

Occupation
★ Président du conseil de l'arrondissement du Mont-Bellevue, conseiller à temps plein à la Ville de Sherbrooke

Expérience pertinente et implication sociale
★ Ancien avocat
★ Formation en sciences politiques et en droit
★ Président du conseil municipal
★ Président du comité exécutif
★ Ancien président du comité consultatif en urbanisme

Pour en savoir plus
★ 819 570-7711 ou paquin.serge@videotron.ca ou equipebernardsevigny.com/equipe/serge-paquin/

PORTRAIT DE DISTRICT

ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

Centre-Sud 4.1

Ascot 4.2

Croix-Lumineuse 4.3

Université 4.4

3177125

Bienvenue à la GVA 2014!
Rendez-vous sur notre site web pour plus de détails!
La Grande Virée Artistique de Sherbrooke
INSCRIPTION
des artistes et artisans
Date limite:
30 novembre 2013
Exposition collective, activités et circuit artistique
Du samedi 28 juin au dimanche 6 juillet 2014.
www.lagrandevireeartistique.qc.ca

3340486

Forfait des fêtes 2013 à l'UNIVERSITÉ BISHOP'S



Célébrez les fêtes dans l'une de nos salles au cachet unique et empreinte d'histoire.

Forfait souper gastronomique
à partir de 32 $/pers. incluant les frais de salle.

Information :
Université Bishop's, Service des résidences et conférences
Martine Couture : 1 866 822-9200 ou 819 822-9600, poste 2951

Courriel : mcouture@ubishops.ca
www.ubishops.ca/conference_office/

Louise Allard veut revoir la planification de la circulation dans Beckett

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La candidate indépendante dans Beckett, Louise Allard, a effectué une sortie hier afin de s'engager à régler les problèmes de circulation de transit au sein de son district. Elle entend former des groupes de travail composés de citoyens, de responsables municipaux et de collègues des zones adjacentes, qui auront pour rôle d'élaborer des pistes de solutions pour atténuer les effets de la circulation dans les secteurs des rues Beckett et Duvernay, sur le tronçon de la rue Prospect joignant les rues Jacques-Cartier et Paul-Desruisseaux et sur la rue Émile-Zola. Selon elle, ces secteurs se sont grandement détériorés en raison du manque de planification lié au développement domiciliaire accru du quartier.

« Notre district est en plein développement domiciliaire et il faut nous assurer, qu'à l'avenir, la planification des aires de circulation principales tienne compte du flot de circulation non seulement pour les quatre ou cinq prochaines années, mais aussi pour ce qui risque de se produire dans les dix ou vingt prochaines années », insiste-t-elle.

Louise Allard n'a pas peiné à identifier la responsable de la détérioration du secteur, alors qu'elle a fustigé la conseillère sortante, Nathalie Goguen, en l'accusant de laxisme.

EASTMAN

Le maire Marinovich contredit son adversaire

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Tentant d'être réélu pour un quatrième mandat, le maire sortant d'Eastman, Gérard Marinovich, affirme que son adversaire, Yvon Laramée, a tort lorsqu'il prétend que tous les conseillers municipaux de la municipalité appuient sa candidature.

« J'ai discuté avec tous les conseillers un par un et quatre d'entre eux m'ont dit qu'ils souhaitaient rester neutres. La conseillère Danielle Simard quitte pour sa part la vie politique, mais elle m'a donné son appui », indique M. Marinovich.

Le maire sortant d'Eastman n'est pas du genre à élever la voix ou à se mettre en rogne. N'empêche, il admet qu'il aurait préféré que son ancien allié, un conseiller municipal sortant, joue davantage franc-jeu.

« Je ne trouve pas ça correct de sa part d'avoir dit qu'il avait les appuis des autres quand ce n'était pas vrai. Moi, j'essaie plutôt de m'en tenir aux faits et de présenter une vision aux gens », mentionne-t-il.

À ce sujet, il assure les citoyens de son patelin qu'il continuera de miser sur la transparence et l'honnêteté à titre de maire d'Eastman, s'il est reporté au pouvoir le 3 novembre prochain.

Jeunes familles

Répétant qu'il faut préparer l'avenir, Gérard Marinovich annonce par ailleurs qu'il désire créer un programme d'accès à la propriété dans sa municipalité. Il suggère la mise en place d'incitatifs économiques et fiscaux pour inciter les jeunes familles à s'établir à Eastman.

> « Moi, j'essaie plutôt de m'en tenir aux faits et de présenter une vision aux gens », mentionne Gérard Marinovich.

« On a 1740 résidants permanents chez nous et presque le même nombre de villégiateurs. Un de nos défis actuellement est d'attirer plus de jeunes familles », déclare-t-il, tout en plaidant pour un développement harmonieux de sa municipalité.

M. Marinovich révèle finalement qu'une nouvelle usine d'eau potable est en construction à Eastman, un projet d'une valeur de 3,6 millions $. « Je suis fier que ce projet se réalise enfin. Ce dossier traînait depuis longtemps. Pour moi, c'est important qu'on profite d'infrastructures de qualité. »

3342145


3306887


†Sous réserve de l'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins. Pour être admissible, le patient doit subir son intervention LASIK personnalisée dans les deux yeux avant le 31 janvier 2014. Ne peut être combinée à aucune autre offre, ni aucun autre rabais. *Les prix peuvent changer sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 690 $ par œil. Applicable sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

ÉQUIPE PRÉCISION AUTO

L'UNIQUE EXPÉRIENCE

Ford MAGOG FORD — NOTRE PASSION, VOTRE SATISFACTION!

SHERBROOKE MITSUBISHI

PRÉCISION ACURA

CENTRE D'OCCASION Autobaine.ca



PNEUS D'HIVER INCLUS

MITSUBISHI MOTORS

SHERBROOKE MITSUBISHI

La toute nouvelle MITSUBISHI MIRAGE 2014

166$ /mois

MAINTENANT AU 4900, boul. Bourque, Sherbrooke
819 346-8222 sherbrookemitsubishi.com



*Les données techniques disponibles au moment de la mise sous presse sont sujettes à changement sans avis préalable. 13 848 $ PLUS TAXES, basé sur un terme de 96 mois avec 0 $ comptant à 2,9 %. Le coût du financement est de 1 732 $ et l'obligation totale est de 15 972,48 $. Conditionnel à l'approbation de votre crédit. Taxes, immatriculation assurance, frais de permis et droits sur les pneus neufs en sus. Tous les rabais inclus + non hybride, sur la base, consommation sur route de 4,4 l/100 km (64 mi/gal) basée sur les essais internes pour une Mirage munie d'une cvt.

10 ANS 160 000 km | LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE***

Le véhicule non hybride à la plus faible consommation d'essence au Canada. Consommation combinée de 4,4 litres/100 km

LA SPORTIVE ILX 2014

À 158$ /aux 2 semaines



ACURA

PRECISION ACURA SHERBROOKE

4621, boul. Bourque, Sherbrooke 819 564-8909 | precisionacura.ca

* Offre d'une durée limitée du 1er au 31 octobre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura ILX 2014 (DE1F3EJ) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location de 2,9 % sur 48 mois. Exemple de location pour une période de 48 mois équivaut à 104 paiements de 138 $/158 $/178 $ aux deux semaines, moyennant un acompte initial de 4 000 $/2 000 $/0$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 $/ km. Les offres se terminent le 31 octobre 2013 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre d'illustration uniquement. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

La ligne de départ du luxe, de l'efficacité et de la performance

FIESTA SE

SEULEMENT

13 668$

TOUT INCLUS
PAS DE SURPRISE!*



Un style contemporain et des technologies de pointes... Faites-en l'essai aujourd'hui!

LA MEILLEURE EXPÉRIENCE D'ACHAT ET LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE!

Ford MAGOG FORD
NOTRE PASSION, VOTRE SATISFACTION!

2000, rue Sherbrooke, Magog 819 843-3673 | magogford.ca

*Taxes en sus

Sauvé par le défibrillateur

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un joueur de hockey de 51 ans doit une fière chandelle à ses coéquipiers, à un employé municipal du Palais des sports Léopold-Drolet et au défibrillateur qui y est installé.

Un événement qui aurait pu avoir des conséquences tragiques a été évité grâce à la vigilance de tous les intervenants, mais surtout à l'outil de premiers soins automatisé installé dans l'enceinte sportive.

« Le DEA (défibrillateur externe automatique) a fait le travail. C'est vraiment une bonne chose que ces appareils soient installés dans plusieurs endroits à Sherbrooke. Il y a eu défibrillation rapide et les bonnes manœuvres ont été faites à temps sur le patient », explique le directeur aux opérations aux Ambulances de l'Estrie, Jean-François Pellerin.

Pendant la partie hebdomadaire, le joueur a été terrassé par un malaise sur le banc des joueurs. Vigilants, ses coéquipiers ont commencé les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire. Pendant ce temps, le préposé du palais des sports a eu la présence d'esprit d'aller chercher le défibrillateur externe automatique.

« Le joueur était en arrêt cardiorespiratoire sur le banc des joueurs. Un joueur s'est chargé de faire un massage cardiaque. Avec le DEA, un choc a été donné et les joueurs ont continué les manoeuvres de RCR », explique Jean-François Pellerin.

> « C'est vraiment une bonne chose que ces appareils soient installés dans plusieurs endroits à Sherbrooke. Il y a eu défibrillation rapide et les bonnes manœuvres ont été faites à temps sur le patient. »

Les policiers, les premiers répondants du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke puis les ambulanciers paramédicaux se sont succédé dans les manœuvres de réanimation vers 23 h 10 jeudi soir.

« Le pouls du patient est revenu lorsque les *paramédics* l'ont pris en charge. À son arrivée au CHUS, l'homme de 51 ans avait repris connaissance. Il était confus, mais conscient. Il était capable de parler et de remercier les gens qui l'avaient aidé », mentionne Jean-François Pellerin des Ambulances de l'Estrie.

Le chef de division au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) Daniel Gingras a travaillé au programme de mise en place des DEA dans les édifices municipaux.

« Nous espérons ne jamais avoir à nous servir de ces appareils. Cependant, s'il y a besoin, ils sont là. Si ça sert seulement une fois, plus personne ne peut dire que ça ne sert à rien. Le fait qu'un DEA puisse servir démontre les bienfaits de ce programme », soutient Daniel Gingras.

Ce dernier explique que la Ville de Sherbrooke souhaite étendre le programme en 2014. Plusieurs arénas, l'hôtel de ville et le Centre de foires possèdent notamment ce type d'équipement.

« Actuellement, il y a une quinzaine de DEA installés dans divers édifices municipaux. Nous sommes en train d'étudier où nous pourrions poursuivre le déploiement. Ce programme est né d'une volonté politique d'installer les DEA pour offrir un outil de plus pour la sécurité des citoyens », indique le chef Gingras.

Il rappelle que le DEA permet de mettre en place des actions concrètes lorsqu'une situation d'urgence se présente.

« Le plus vite des actions sont prises, plus les séquelles sont diminuées », rappelle le chef de division du SPIS.

3349407

Un tout nouveau traitement naturel à base de plantes pour lutter contre les envies urgentes et fréquentes d'uriner jour et nuit.

Avec l'âge, la prostate tend à grossir. Ce phénomène est naturel, bénin et sans danger, excepté le fait qu'une prostate volumineuse peut entraver l'écoulement urinaire : envies fréquentes d'uriner, mictions difficiles à déclencher, volume et flux urinaires faibles, etc. L'autre inconvénient est que si la vessie n'arrive plus à se vider complètement, il existe des risques de complications : infections urinaires, lithiases vésicales et parfois plus grave encore, atteinte de la fonction rénale.

Super Prostate de Webber réunit les bienfaits de l'extrait de palmier nain à ceux d'herbes médicinales aptes à atténuer les manifestations urologiques liées aux cas légers à modérés d'HBP. Des études cliniques portant sur l'efficacité du palmier nain lui ont attribué une efficacité égale à Proscar (finastéride), un médicament d'ordonnance dans le traitement des troubles prostatiques : urines douloureuses, envies urgentes et fréquentes d'uriner.

Avec une seule gélule par jour de Super Prostate, fini de se lever la nuit pour faire pipi.



8,99$

Disponible chez : Jean Coutu, Accès pharma chez Walmart, brunet, Familiprix, Proxim, UNIPRIX

Valide du 17 au 23 octobre 2013

Consultez votre pharmacien lors de l'achat de produits de santé naturels.

3333178

SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE
35e ÉDITION
17 au 20 octobre 2013
Centre de foires de Sherbrooke
Adultes : 4 $, Étudiants, 6 ans et plus : 2 $
salondulivredelestrie.com

SAMEDI 19 OCTOBRE



10 h — **GÉNIAL!** au Salon du livre avec **Martin Carli**, animateur scientifique. *Pour toute la famille.*

13 h — **NOTRE CLÉMENCE D'AMOUR ET D'HUMOUR. Danièle Bombardier et Clémence DesRochers.** *Publié aux éditions de l'Homme.*

17 h 30 — **GABRIEL NADEAU-DUBOIS EN ENTREVUE. Tenir tête** *Publié chez Lux Éditeur.*

19 h — **LA NUIT DES LOUPS ET DIDI BONBON.** *Conte en petits jamas* avec **Chantal Rhéaume**.

DIMANCHE 20 OCTOBRE



10 h 30 — **ENTREVUE D'AUTEURE DENISE BOMBARDIER. Vieillir avec grâce** *Publié aux Éditions de l'Homme*

11 h — **TABLE RONDE QUI RÉUNIT : Marie-Hélène Poitras, Mylène Gilbert-Dumas** et **Danielle Couture**. *Animée par René Cochaux.*

11 h 30 — **MIMI RACONTE MADEMOISELLE MYRTILLE.** Avec **Nathalie Choquette**. *Pour toute la famille.*

14 h 30 — **LE CABINET DE LECTURE D'AUTREFOIS.** Avec **Monique Montpetit** et **Robert Cloutier**.

SÉANCES DE SIGNATURES

Samedi

MYLÈNE GILBERT-DUMAS, 11 h à 12 h 30, 13 h 30 à 14 h, 19 h à 20 h 30
TRISTAN DEMERS, 9 h à 21 h
DANIÈLE BOMBARDER ET CLÉMENCE DESROCHERS, 13 h 30 à 15 h 30
NATHALIE CHOQUETTE, 12 h 30 à 13 h 30, 15 h 30 à 17 h 30, 19 h à 20 h
DAVID GOUDREAULT, 14 h à 15 h
MICHEL JEAN, 10 h à 11 h 30, 13 h 30 à 15 h 30
DENISE BOMBARDIER, 11 h 30 à 13 h 30, 15 h 30 à 17 h 30
DANIEL LESSARD, 11 h à 12 h, 18 h à 19 h 30
FRANCINE RUEL, 12 h à 13 h, 14 h 30 à 15 h 30, 16 h 30 à 18 h

Dimanche

DENISE BOMBARDIER, 11 h à 12 h, 14 h à 15 h
MICHEL JEAN, 10 h 30 à 12 h, 13 h 30 à 15 h
NATHALIE CHOQUETTE, 12 h à 13 h, 14 h 30 à 15 h 30
TRISTAN DEMERS, 10 h à 17 h
VÉRONIQUE DROUIN, 10 h 30 à 12 h
DANIELLE GOYETTE, 10 h à 11 h, 12 h à 13 h 30, 15 h à 16 h 30
PATRICK NICOL, 13 h 30 à 15 h
SYLVIE PAYETTE, 11 h à 12 h, 13 h à 15 h
MARIE-HÉLÈNE POITRAS, 14 h à 15 h

3329622

QUE SAURAIS-JE SANS TOI?

Simona Ciuciu restera emprisonnée

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Simona Ciuciu, cette femme d'origine roumaine qui a été arrêtée à la frontière de Stanstead après l'avoir franchi illégalement avec ses six enfants, devra rester derrière les barreaux.

La femme de 31 ans sera séparée de ses enfants pour les deux prochains mois à la suite de la décision du juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec.

Mme Ciuciu a plaidé coupable d'avoir franchi illégalement la frontière canado-américaine la fin de semaine dernière à Stanstead. Elle a tenté de déplacer les pots de fleurs qui ont été mis au travers de la voie pour empêcher les véhicules de circuler d'un pays à l'autre sur la rue Church. C'est à ce moment qu'elle a été interceptée par la GRC.

C'est la première fois depuis la mise en place de cette entrave qu'une personne tente de la déplacer pour entrer au pays. La scène a été captée sur vidéo, mais elle n'a pas été déposée devant le tribunal.

Le magistrat a imposé une peine exemplaire en insistant sur le principe de dissuasion pour envoyer un message clair aux ressortissants étrangers qui tentent de franchir illégalement la frontière à Stanstead.

La procureure aux poursuites criminelles et pénales fédérales Me Myriam Lachance demandait 60 jours de détention, alors que l'avocat de la défense Me Marc-André Champagne réclamait une peine d'une journée.

> Le magistrat a imposé une peine exemplaire en insistant sur le principe de dissuasion.

En attente d'une décision de Citoyenneté et Immigration Canada pour sa demande de réfugié politique, Simona Ciuciu serait de toute façon restée détenue en attente des procédures d'expulsion.

Les six enfants de la femme ont été confiés à la DPJ.

Mme Ciuciu avait demandé le statut de réfugié politique en 2011 en compagnie de ses enfants et de son mari après être entrée illégalement au Canada par la rue Church à Stanstead. La famille avait bénéficié d'une immunité étant donné qu'elle revendiquait le statut de réfugié politique. Des conditions lui avaient été émises, dont celle de ne pas quitter le pays en attendant que les autorités prennent une décision concernant son avenir au Canada.

Au début septembre, la femme a quitté le Canada vers les États-Unis. Elle est allée à Houston, vraisemblablement pour tenter de retrouver son mari qui y a de la famille.

Son mari a plutôt été arrêté le 16 septembre dernier à Montréal. Il est détenu dans une affaire où il est soupçonné d'être à la tête d'un réseau illégal de passeurs d'immigrants. Il reviendra devant le tribunal le 4 novembre prochain au palais de justice de Montréal.

C'est à son retour au pays que Simona Ciuciu a été interceptée par les autorités à la frontière.

3342873

Bonne et heureuse année modèle 2014 !

3 premières mensualités gratuites sur certains modèles 2014.[2]
Seulement jusqu'au 31 octobre.



LA C 300 4MATIC[MC] ÉDITION AVANTGARDE 2014. PRIX TOTAL[1] : 44 665 $**

FINANCEMENT À L'ACHAT 0,9 %* DURÉE DE 60 MOIS
TAUX À LA LOCATION 2,9 %* DURÉE DE 39 MOIS
PAIEMENTS MENSUELS 498 $* VERSEMENT INITIAL 1 995 $**
3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]

INCLUS DANS L'ENSEMBLE AVANTGARDE DE SÉRIE :
- Toit ouvrant en verre
- Suspension sport
- Ensemble de style AMG
- Sièges avant chauffants
- Système de freinage sport

0 $ COMPTANT DISPONIBLE[†]

LA TOUTE NOUVELLE B 250 2013. PRIX TOTAL[1] : 32 915 $**
FINANCEMENT À L'ACHAT 0,9 %* DURÉE DE 60 MOIS
TAUX À LA LOCATION 2,9 %* DURÉE DE 48 MOIS
PAIEMENTS MENSUELS 398 $* VERSEMENT INITIAL 695 $**
3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]

LE TOUT NOUVEAU GLK 250 BlueTEC 4MATIC[MC] 2013. PRIX TOTAL[1] : 45 915 $**
FINANCEMENT À L'ACHAT 1,9 %* DURÉE DE 60 MOIS
TAUX À LA LOCATION 3,9 %* DURÉE DE 36 MOIS
PAIEMENTS MENSUELS 598 $* VERSEMENT INITIAL 2 995 $**
3 MENSUALITÉS GRATUITES[2]

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal.

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque Sherbrooke **819 564-2211** **www.mercedessherbrooke.com**

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. **Véhicules illustrés : B 250 2014/berline C 300 4MATIC[MC] Édition Avantgarde 2014/GLK 250 BlueTEC 4MATIC[MC] 2014. PDSF national : 30 500 $/42 250 $/43 500 $.** ** Le prix total de 32 915 $/44 665 $/45 915 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 $, les frais du RDPRM de 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus. 2 Les trois premières mensualités sont supprimées pour le modèle B 250 2014/berline C 300 4MATIC[MC] Édition Avantgarde 2014/GLK 250 BlueTEC 4MATIC[MC] 2014 jusqu'à concurrence de 1 200 $/1 350 $/1 650 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et jusqu'à concurrence de 1 800 $/1 950 $/2 250 $ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement.*Offres de location basées sur la B 250 2014/la berline C 300 4MATIC[MC] Édition Avantgarde 2014/le GLK 250 BlueTEC 4MATIC[MC] 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 398 $/498 $ (incluant un rabais de 2 190 $)/598 $ par mois pendant 48/39/36 mois. Versement initial de 695 $/1 995 $/2 995 $ plus dépôt de sécurité de 400 $/600 $/600 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 $/42 250 $/43 500 $. Taux annuel de location de 2,9 %/2,9 %/3,9 %. Obligation totale : 20 199 $/22 017 $/25 123 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60moisautauxannuelde0,9%/0,9%/1,9%etunprixde32915$/44665$/45915$.Lepaiementmensuelestde548$/690$/748$(avanttaxes)avecunversementinitialde695$/1995$/2995$.Lecoûtdel'empruntestde694$/920$/2080$,pouruneobligationtotalede 33 575 $/43 395 $/47 875 $. † Les offres de location 0 $ comptant sont basées sur la B 250 2014/la berline C 300 4MATIC[MC] Édition Avantgarde 2014/le GLK 250 BlueTEC 4MATIC[MC] 2014 et proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 413 $/551 $ (incluant un rabais de 2 190 $)/686 $ par mois pendant 48/39/36 mois. Versement initial de 0 $ plus dépôt de sécurité de 450 $/600 $/700 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. Taux annuel de location de 2,9 %/2,9 %/3,9 %. Obligation totale : 20 274 $/22 089 $/25 396 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. L'offre se termine le 31 octobre 2013.

Le 8 octobre dernier,
Le Carrefour de l'Estrie célébrait ses 40 ans
avec ses employés



Une partie des employés présents



M. André David, directeur du centre commercial de 1981 à 1997;
M. Michel Roy, directeur actuel depuis 1997 et M. Pierre Guillemette,
directeur du Carrefour de l'Estrie de 1974 à 1981, ont aussi participé à la fête



L'équipe de l'administration, du service à la clientèle et des opérations du Carrefour de l'Estrie, de gauche à droite : Joyce Abdalla, Sophie Breault, Christine Provencal, Pierrick Therrien, Mélissa Hilborn, Bernard Roy, Joannie Brodeur, Josy Lapierre, François Gladu, Francine Chénard, Christiane Paquette, Gabrielle Lecours, Michel Roy et Frédéric Sylvain.



Le Carrefour de l'Estrie a profité de la soirée pour honorer les employés qui ont 40 ans de service : et oui, ils sont là à votre service depuis 1973. De gauche à droite : madame Luce Jacques de Pharmaprix, monsieur Gaston Nolet de Bijouterie Doucet, madame Nicole Nadeau de Pharmaprix, monsieur Pierre Grenier de Super C, madame Micheline Turgeon de Manteaux Manteaux, madame Jacinthe Mercier du Centre du rasoir, madame France Boutin de Sears, madame Francine Côté de Sears. Étaient absents : monsieur Jean-Claude Garant de Sears Décor, monsieur Mario Plourde de Sears, madame Claudette Camiré de Sears





Remerciements aux élèves du Secteur alimentation soit : pâtisserie, cuisine et Service de la restauration du Centre de formation professionnelle 24-Juin.
Les enseignants participants au projet en pâtisserie : Éric Marceau et Alain Pautet. Cuisine : Marie-Josée Demers et Norman Renaud. Service de la restauration : Andréanne Gagné, Lise Couture.

CENTRE 24-JUIN
Formation professionnelle

Merci à tous et chacun pour votre participation et la qualité de votre service auprès de la clientèle

40 ANS
CARREFOUR DE L'ESTRIE

Bonne fête au Carrefour de l'Estrie!

Le début d'une « nouvelle ère »

AGNÈS GRUDA

BRUXELLES, Belgique — Après quatre ans de négociations souvent ardues, c'est fait : le Canada et l'Union européenne (UE) ont conclu une entente de principe qui prévoit abolir presque toutes leurs barrières tarifaires, dès son entrée en vigueur, vraisemblablement en 2015.

Cet accord de libre-échange est susceptible d'entraîner une hausse de 23 % des échanges économiques réciproques. Le Canada y gagnera un accès privilégié à un marché de 500 millions de personnes.

Lorsque le traité sera pleinement en vigueur, les producteurs européens profiteront d'une exonération d'environ 700 millions de tarifs douaniers annuels sur leurs exportations vers le Canada. Les gains seront du même ordre, entre 650 et 700 millions, chez les exportateurs canadiens.

« C'est l'entente la plus importante jamais conclue par notre pays, c'est un gain historique pour le Canada », s'est félicité le premier ministre Stephen Harper, après la signature du document. Il a souligné que l'Accord économique et commercial global (AEGC) est plus vaste et plus ambitieux que l'ALENA, entente économique avec les États-Unis et le Mexique.

« Cet accord ouvre une nouvelle ère dans les relations entre le Canada et l'Union européenne », a renchéri l'autre signataire, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Les négociateurs des deux parties en ont encore pour quelques semaines à peaufiner des clauses techniques de l'entente. Mais tous les points litigieux ont été réglés, a-t-on assuré hier. Y compris les deux questions les plus controversées : les exportations de viande canadienne vers l'Europe, et celles de fromage européen vers le Canada.



LA PRESSE CANADIENNE, NATHAN DENETTE

L'accord de libre-échange prévoit que les éleveurs canadiens pourront vendre jusqu'à 50 000 tonnes de bœuf par année en Europe.

Bœuf contre fromage

L'accord prévoit que les éleveurs canadiens pourront écouler chaque année 50 000 tonnes de viande de boeuf et 800 000 tonnes de viande de porc sur le marché européen. En contrepartie, les producteurs européens pourront vendre 30 000 tonnes de fromage au Canada.

Ce chapitre du traité provoque des vagues de part et d'autre de l'Atlantique.

L'Association européenne des agriculteurs, qui représente autant les producteurs bovins que le secteur laitier, estime que la balance penche sérieusement en faveur du Canada. Selon son directeur des produits et marchés, Arnaud Petit, les gains réalisés par les éleveurs canadiens seront de deux à trois fois supérieurs aux avantages consentis aux producteurs de fromages européens.

L'Association européenne des agriculteurs reconnaît néanmoins que le Canada a fait deux concessions importantes dans le secteur agricole, en acceptant de respecter plus de 140 appellations contrôlées, et en ajustant ses conditions d'élevage aux normes européennes.

Concrètement, cela signifie que la viande canadienne vendue en Europe sera exempte d'hormones de croissance. En revanche, le Canada maintient intégralement son système de gestion de l'offre, autrement dit, ses quotas de production.

Compensations

Les producteurs laitiers canadiens craignent de voir leurs revenus baisser devant la concurrence. Stephen Harper a reconnu, hier, que leurs craintes sont légitimes, mais a estimé que leurs pertes de revenus seraient « marginales et temporaires ». Et il a promis que, le cas échéant, ils recevraient des compensations.

Un autre secteur où Ottawa pourrait intervenir pour contrecarrer les retombées négatives de l'accord est celui des médicaments. Le traité prévoit que le Canada prolongera de deux ans la durée des brevets pharmaceutiques, ce qui retardera d'autant la mise en marché de médicaments génériques. Le gouvernement indemnisera les provinces pour les coûts supplémentaires que cela risque d'entraîner, a assuré Stephen Harper.

L'accord de libre-échange prévoit aussi faciliter les séjours professionnels de part et d'autre de l'Atlantique, dans la mesure où les ordres professionnels s'entendront sur des critères de compétence réciproques. Les premiers à bénéficier de ces assouplissements pourraient être les architectes.

Les frontières limitant l'accès aux appels d'offres publics s'effaceraient elles aussi, une fois que le traité de libre-échange sera entériné. Ainsi, des entreprises européennes pourraient proposer leurs services aux municipalités canadiennes pour des contrats dans le domaine des infrastructures ou des transports publics. Un avantage auquel n'ont pas accès les entreprises américaines.

L'accord de principe doit encore recevoir le feu vert chez les deux partenaires. Au Canada, il doit être approuvé par les gouvernements provinciaux et par la Chambre des communes. Le processus sera infiniment plus complexe en Europe, puisque le traité devra être traduit dans les 24 langues officielles de l'UE, avant d'être soumis à chacun des 28 gouvernements, puis d'être renvoyé pour ratification à Bruxelles. *(La Presse)*

3336174

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-10-18

Québec MAX : 06 12 19 25 28 43 49 COMPL. (C) 01

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS
7 X 1 MILLION $ (PARTAGEABLE)

04 07 13 14 21 36 45
06 18 32 38 44 47 48
03 06 10 14 22 40 46
07 11 14 20 25 29 45

04 07 14 15 25 30 32
14 17 22 25 44 45 48
17 21 34 35 37 43 49
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Lotto MAX : 05 13 15 39 44 46 49 COMPL. (C) 18
Résultats complets sur lotoquebec.com

La Mini : 482602

Banco : 03 09 11 12 13 16 20 25 30 42 / 47 49 53 55 56 57 58 67 68 69

Extra : 7010846

Sprint 0 · Lotto 6/49 · Lotto 6/D · Astro · La Québécoise · Triplex

Tous les résultats à lotoquebec.com ou chez votre détaillant

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

3342645

le gros Pierre

LA FOIRE AUX CITROUILLES à Compton

19 et 20 octobre
Cueillette et décoration de citrouilles
Venez déguisé!

819 835-5549
www.grospierre.com

3330671

ACTIVITÉ PORTES OUVERTES

Votre coopérative vous ouvre les portes de son complexe du 485 de la rue 24-Juin, le dimanche 20 octobre, entre 10 h et 13 h.

- Visite du laboratoire et des installations du four crématoire
- Visite de la salle de sélection des cercueils et des urnes
- Musiciens dans la chapelle, café et pâtisseries
- Exposition des peintures d'artistes locaux
- Kiosques des organismes œuvrant dans le domaine du deuil
- Une occasion de visiter les installations et de poser toutes vos questions à du personnel qualifié.

Participez au tirage d'une toile de l'artiste peintre Céline Maheu

Venez constater pourquoi nous disons qu'on devient membre de notre coopérative… pour la vie!



Nous sommes la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1
819.565.7646
www.coopfuneraireestrie.com

Coût d'entrée : Gratuit pour les membres et non-membre
Prière de réserver, places limitées.
Entrée gratuite
819 565-7646

BIENVENUE

2713783

Québec approuve le projet d'entente

ANDRÉ DUBUC

MONTRÉAL — Québec approuve sans réserve l'entente de principe conclue sur la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne, fort de la promesse du gouvernement fédéral de compenser entièrement les baisses potentielles de revenus des producteurs laitiers et des fromagers à la suite de la hausse consentie des quotas d'importation de fromages.

« Nous avons demandé à ce que ces mécanismes de compensation soient connus et détaillés avant la ratification finale de l'accord par l'Assemblée nationale », a précisé le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, qui a rencontré les médias hier.

M. Marceau a vanté les bienfaits de l'accord avec la première puissance économique de la planète sur l'économie québécoise, « un marché extraordinaire pour nos entreprises », a-t-il ajouté.

Retombées positives

Selon les estimations de son ministère, les retombées de l'accord, d'ici 5 ans, se traduiront par une hausse des exportations de 2,3 milliards de dollars, une hausse du produit intérieur brut de 2,2 milliards et la création de 16 000 emplois permanents.

Selon le ministre, l'accord donnera un second souffle aux exportations québécoises, qui n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2007, avant la crise.

« Un grand avantage est qu'il nous donnera accès au marché, sans tarif, de l'Union européenne avant nos concurrents que sont les États-Unis, le Japon et la Chine », a indiqué M. Marceau.



LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a vanté les bienfaits de l'accord avec la première puissance économique de la planète sur l'économie québécoise.

Il a souligné que le Québec a été présent tout au long des négociations par la personne de son négociateur en chef, l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson.

L'opposition officielle est aussi clairement en faveur de l'entente de principe. Le chef Philippe Couillard a tenu à saluer la contribution « historique » de Jean Charest, qui, selon lui, a été l'un des premiers à parler publiquement de conclure un pareil traité avec l'Europe.

M. Couillard a ajouté que cette entente de principe avec l'Union européenne prouvait l'importance pour le Québec d'appartenir à la fédération canadienne. « C'est une belle journée pour le Québec, c'est une belle journée pour le Canada », a-t-il dit. *(La Presse)*

Les faits saillants

AGNÈS GRUDA
ET ANDRÉ DUBUC

98 %

Dès l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG), 98 % des tarifs douaniers perçus sur les exportations canadiennes en Europe et vice versa seront abolis. Un autre point de pourcentage disparaîtra progressivement pendant les sept années suivantes. Cela signifie que les pays de l'Union européenne bénéficieront d'un allègement fiscal équivalent à 700 millions par an. L'exonération des droits de douane sera du même ordre du côté canadien.

DES TAXES QUI DISPARAÎTRONT

Des produits comme le homard (taxé à 8 %), les crevettes décortiquées (taxées à 20 %), le saumon (15 %), le sirop d'érable (8 %), le fer et l'acier (7 %), le contreplaqué (7 %) et les appareils médicaux (8 %) seront totalement libérés de droits de douane.

12 MILLIARDS SUPPLÉMENTAIRES

On estime que l'accord provoquera une hausse des échanges commerciaux bilatéraux de 23 %, et générera 12 milliards de revenus annuels supplémentaires au Canada.

L'OUVERTURE DES CONTRATS PUBLICS

L'accord de libre-échange prévoit libéraliser les contrats d'approvisionnement publics. Pour le Canada, cela signifie l'accès à un marché européen de 2700 milliards par an.

LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Pour la première fois, le Canada inclut dans un accord de libre-échange une clause de reconnaissance professionnelle réciproque. Cela signifie que les ordres professionnels canadiens et européens pourront s'entendre sur des compétences communes, ce qui permettra à leurs membres de travailler librement en Europe et au Canada. Des négociations en ce sens sont déjà en cours pour les architectes, les ingénieurs et les comptables. Les séjours professionnels temporaires seront également facilités.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le traité de libre-échange comporte des clauses de « développement durable et de respect de l'environnement ». Les deux parties s'engagent à respecter les normes de protection de l'environnement et les droits des travailleurs, ce qui inclut le droit à la liberté d'association et l'interdiction de faire travailler les enfants.

CERTIFICATION ET HOMOLOGATION DES PRODUITS

Un entrepreneur d'une PME dynamique qui voudra exporter un nouveau produit en Europe n'aura qu'à prendre le métro et se rendre, par exemple, au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ou au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) avec ses échantillons pour les faire tester et les faire certifier selon les normes européennes, au lieu de se rendre à Paris, Bruxelles ou Berlin pour ce faire. Un tel mécanisme de reconnaissance mutuelle d'évaluation de la conformité favorisera le commerce grâce aux économies et à la réduction de l'attente dans la mise en marché de nouveaux produits à l'export. *(La Presse)*

3333732
www.centrebioligne.ca
Le secret
INFAILLIBLE
pour perdre du poids!
MIEUX SE NOURRIR POUR MIEUX MAIGRIR
CENTRE
NUTRITION SANTÉ
BIOLIGNE
21, rue Morris, Sherbrooke
Thérèse Lasselle
Naturopathe
diplômée
Depuis 15 ans, la méthode Bioligne fait ses preuves en Estrie!
CONSULTATION SANS FRAIS
819 821-3646
La majorité des assurances collectives remboursent les frais. 3350990
3321555
BIENVENUE DANS LE QUARTIER!
Phase II - Quartier St-Élie
présentement en construction
Située dans un marché en PLEINE CROISSANCE!
Route 220
Tout près DES AUTOROUTES 10 et 55
(Site Tim Hortons et Shell)
LOCAUX À LOUER
Réservez dès maintenant et obtenez
4 mois de loyer gratuit!
GROUPE LAROCHE ESTRIE
• Superficie locative, 1 500 pi ca à 20 000 pi ca
• Proximité de l'autoroute 10/55, excellente visibilité
Pour information 819 340-0229
www.groupelaroche.com

CHEVROLET

PARTEZ SANS PAYER

AVEC LA NOUVELLE CRUZE LS 2014

0 $ DÛ À LA SIGNATURE[1]

0 $ PREMIER MOIS DE LOCATION[2]

0 $ DE COMPTANT

0 $ D'INTÉRÊTS

0 $ EN FRAIS D'ENTRETIEN
LUBRIFICATION HUILE ET FILTRE[3]



LOCATION AUX 2 SEMAINES
83 $[4] À 0 % PENDANT 60 MOIS

PRIX D'ACHAT
17 435 $[4]

MODÈLE LT PRÉSENTÉ

COMPREND LE TRANSPORT

FAITES DE L'AIR!
Jusqu'à **1 500 $** de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS*** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle Cruze 2014 (1PJ69/1LS). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 600 $), taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au RDPRM inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 11 octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). L'énoncé « 0 $ premier mois de location » signifie qu'aucun versement n'est exigé pendant le premier mois du contrat de location. Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation, frais exigés par le concessionnaire et taxes applicables non compris. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. La General Motors du Canada Limitée se réserve le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Programme d'entretien lubrification, vidange d'huile et changement filtre inclus pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. Détails chez votre concessionnaire. 4. Location basée sur un prix d'achat de 17 435 $. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois à un taux de 0 %. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. * La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1999 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

CRIMINELS DANGEREUX ADMISSIBLES À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Ottawa veut les laisser en prison

JIM BRONSKILL
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Un projet de loi fédéral pourrait faire en sorte que les Canadiens reconnus coupables des crimes les plus graves, par exemple de meurtres multiples ou d'agressions sexuelles répétées sur des enfants, passent le reste de leur vie derrière les barreaux.

Le ministre de la Justice, Peter MacKay, a affirmé hier qu'en vertu de ce projet, promis cette semaine lors du discours du Trône, de tels contrevenants n'auront plus accès à la libération conditionnelle.

« Nous parlons de faire passer toute une vie en prison aux individus qui ont commis les crimes les plus odieux. »

« Nous parlons de faire passer toute une vie en prison aux individus qui ont commis les crimes les plus odieux », a dit M. MacKay lors d'un appel conférence visant à discuter des priorités en matière de justice du gouvernement conservateur.

Il a précisé que ces futures dispositions seraient appliquées de manière très limitée.

« Quand je parle des pires des pires, des plus violents et récidivistes des criminels, je parle de meurtres multiples, d'agressions sexuelles répétées sur les plus vulnérables, nos enfants, a-t-il expliqué. Nous voulons nous assurer que certains individus capables et reconnus coupables de tels délits ne sortent jamais de prison. »

« La responsabilité première de tout gouvernement, d'abord et avant tout, est de protéger les citoyens. Et nous avons l'intention d'amplifier et de renforcer notre capacité à le faire », a précisé le ministre.

Interrogé sur le type de criminel que la loi toucherait, M. MacKay a mentionné le tristement célèbre délinquant sexuel Paul Bernardo comme un « exemple évident ».

Paul Bernardo a été déclaré délinquant dangereux, ce qui signifie pratiquement qu'il ne sera jamais libéré.

M. MacKay a admis qu'il existait déjà des outils, comme la déclaration de délinquant dangereux, pour éviter que certains criminels ne puissent marcher librement dans la rue. Les conservateurs ont aussi supprimé la « clause de la dernière chance » qui permettait à certains détenus à vie de faire une demande de libération conditionnelle anticipée.

Il a toutefois indiqué que le gouvernement souhaitait s'assurer qu'il n'y ait pas de failles dans la loi que ces contrevenants pourraient exploiter. « Cela apporterait sécurité et confiance au public, et c'est l'intention derrière ces changements. Je ne peux pas vraiment en dire plus jusqu'à ce que nous portions la loi devant le Parlement », a-t-il indiqué.

Neil Boyd, un criminologue de l'université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, a déclaré que le projet de loi ne rendrait pas la société plus sûre, mais plairait aux électeurs réclamant des peines plus sévères.

« C'est fait pour servir les craintes et la colère, a affirmé M. Boyd. C'est symbolique, cela n'aura aucun effet sur le taux de criminalité. »

Le renforcement des peines criminelles est un des piliers des politiques conservatrices en matière de justice depuis 2006. Le gouvernement a aussi promis une charte de droits des victimes, des peines plus strictes pour les délinquants sexuels et des pénalités spécifiques pour les torts causés aux animaux aidant la police.

3338557



Programmes de location au détail offerts par Toyota Canada inc. et conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont payables en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule entre le 1er et le 31 octobre 2013 chez un concessionnaire participant de la grande région de Montréal où vous pouvez obtenir tous les détails et conditions. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. * Offres applicables aux modèles Yaris manuelle CE 2014 (JTUD3M AA) / Corolla manuelle CE 2014 (JTUD3M AA) / Corolla manuelle LE 2013 (ZFREVT AA) de base neufs en stock. Les montants totaux payables mensuellement sont soumis à un taux de location selon la durée de 2,5 % (0,208 % par mois) pour 64 mois, à un acompte de 995 $ ou l'équivalent de la valeur de reprise de votre véhicule d'échange, à la concurrence de 1 000 $, et à un crédit de location de 64 mois. Le premier versement bimensuel ainsi que l'acompte de 995 $ sont payables avant le début de la location (soit 1 077 $ / 1 092 $ / 1 135 $ avant taxes). Le versement bimensuel suivant est payable environ 15 jours plus tard. L'offre de location à versements bimensuels peut être jumelée à la plupart des autres offres, à l'exception des offres Premier versement gratuit et Encore. Le PDSF des modèles Yaris manuelle CE 2014 (JTUD3M AA) / Corolla manuelle CE 2014 (BURCEM AA) / RAV4 LE 2013 (ZFREVT AA) de base neufs en stock est de 15 875 $ / 17 640 $ / 25 605 $ avant taxes, frais de concessionnaire et frais de transport et préparation inclus. ‡ Offre applicable aux traits de location de 64 mois : le client devra effectuer les 127 paiements et recevra un chèque-cadeau de 500 $, taxes incluses, et Toyota Services Financiers renonce au dernier paiement. † Une remise aux diplômés (jusqu'à 500 $) peut différer selon le modèle. Remise additionnelle disponible avec le programme FAITES DE L'AIR! STAR SYSTÈME DE SÉCURITÉ. PEA protection extra-attentive. TOYOTA SERVICES FINANCIERS. www.faitesdelair.org. ** La remise aux diplômés (jusqu'à 500 $) peut différer selon le modèle.



3342624

LE MONDE SPORTIF EN ESTRIE
chaque jour dans
LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

Louise Boisvert
présidente-éditrice

Maurice Cloutier
rédacteur en chef

Louis-Éric Allard
directeur de l'information



MAURICE CLOUTIER

ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Un coup de fouet

Les entreprises québécoises les plus audacieuses et les plus innovantes auront une opportunité d'accroître leurs activités en sol européen dans un horizon de deux ans.

C'est le délai qui sera sans doute nécessaire pour finaliser l'approbation par le Parlement européen, les 28 pays membres de l'Union européenne, le Canada et toutes les provinces des documents qui découlent de l'accord historique de libre-échange conclu et annoncé hier à Bruxelles par le premier ministre du Canada, Stephen Harper, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

L'entente demeure secrète. De toute façon, il serait impossible de l'analyser en quelques heures. Il faut donc s'en tenir aux grands principes. À cet égard, pareille entente représente un véritable coup de fouet pour l'industrie manufacturière québécoise qui en a bien besoin après plusieurs mois de ralentissement. On sait que le secteur manufacturier québécois représente 88 pour cent de la valeur des exportations québécoises et que celles-ci sont très majoritairement dirigées vers les États-Unis qui connaissent leur lot de difficultés depuis plusieurs années. L'ouverture d'une nouvelle fenêtre privilégiée avec l'Europe est donc l'occasion de provoquer une diversification et une croissance intéressantes pour plusieurs entreprises.

Hier après-midi, le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, a d'ailleurs appuyé sans réserve cet accord. Il a parlé à plusieurs reprises « de gains significatifs » pour le Québec. Il estime que nos exportations vers l'Europe peuvent faire un bond de 2,3 milliards de dollars. Quelques heures plus tôt, à Sherbrooke, la ministre déléguée à la Politique industrielle, Mme Élaine Zakaïb, insistait devant les gens d'affaires de la Chambre de commerce de Sherbrooke sur l'importance de stimuler la productivité et la croissance des entreprises, en rappelant toutes les nouvelles mesures mises en place par son gouvernement. La meilleure façon de créer de la richesse pour la population québécoise est d'encourager l'exportation, a-t-elle rappelé.

Or, le nouvel accord, selon le gouvernement conservateur, doit faire augmenter le produit intérieur brut canadien de 12 milliards de dollars, en plus de créer entre 80 000 et 100 000 emplois. En vertu de l'entente, les entreprises d'ici auront un accès plus facile et moins onéreux à un marché de 500 millions de consommateurs. Des milliers de tarifs appliqués sur les produits québécois exportés dans les pays de l'Union européenne disparaîtront, a applaudi le Conseil du patronat du Québec. En fait, le milieu des affaires accueille généralement avec enthousiasme cette entente.

Bien sûr, des questions se posent concernant le secteur agricole, notamment au sujet des concessions faites aux Européens qui pourront vendre beaucoup plus de fromages sur le marché québécois. Il y aura certainement d'autres irritants qui retiendront l'attention au cours des prochaines semaines. Il ne faut pas croire que nous avons fait des gains sur toute la ligne, car les Européens n'auraient jamais accepté de conclure pareil accord. Il ne faudra toutefois pas perdre de vue qu'un pays comme le Canada et une province comme le Québec ont plus à gagner qu'à perdre dans une libéralisation des échanges commerciaux avec 28 pays totalisant 500 millions de consommateurs. Même des entreprises estriennes dans les secteurs du bois, du plastique, du caoutchouc et des produits récréatifs, notamment, auront de nouvelles occasions d'affaires.

Les conservateurs de Stephen Harper vont tirer profit dans l'opinion publique de cette entente, surtout qu'ils cherchent à affirmer leur leadership sur le plan de l'économie et redorer leur image sur la scène internationale.

Par ailleurs, un ancien politicien de la région retire sûrement une grande satisfaction de la conclusion de cet accord. Il s'agit de l'ancien député de Sherbrooke et premier ministre du Québec, Jean Charest, dont les talents sur la scène internationale sont reconnus. Ce dernier a mis les premiers éléments en place dès 2007 pour favoriser une relance des négociations sur le sujet entre le Canada et l'Union européenne dans le cadre du Forum économique mondial de Davos, rappelait hier le chroniqueur économique Jean-Philippe Décarie.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Une grande nouvelle pour notre économie!

Après tous les coups durs qui ont frappé l'économie québécoise au cours des dernières années, la signature par le premier ministre Harper et le président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, d'une entente de principe entre le Canada et l'Union européenne menant à un Accord économique et commercial global représente une nouvelle extraordinaire dont nous avons toutes les raisons de nous réjouir.

Cet accord, que de nombreux experts qualifient d'historique, permettra d'établir une collaboration accrue avec nos partenaires de l'Union européenne et facilitera la mobilité des biens, des services et de la main-d'œuvre. Il contribuera à diversifier nos marchés et à attirer des investissements importants qui généreront une prospérité durable et bénéfique pour l'ensemble des Québécois et des Canadiens.

Avec cet accord, le Canada accédera à un marché de plus de 500 millions de consommateurs européens. Quand il prendra effet, d'ici deux ans, environ 98 % des tarifs en vigueur dans l'Union européenne pour presque tous les biens manufacturés tomberont presque immédiatement, et seul le Canada aura alors un tel accès privilégié au marché européen. Dans le domaine agricole en particulier — où 94 % des tarifs seront éliminés — le système de gestion de l'offre (quotas) sera néanmoins protégé. Il en va de même pour des domaines d'intérêt public, comme la promotion de la culture, la santé, l'éducation et les services sociaux que les États membres pourront continuer de protéger.

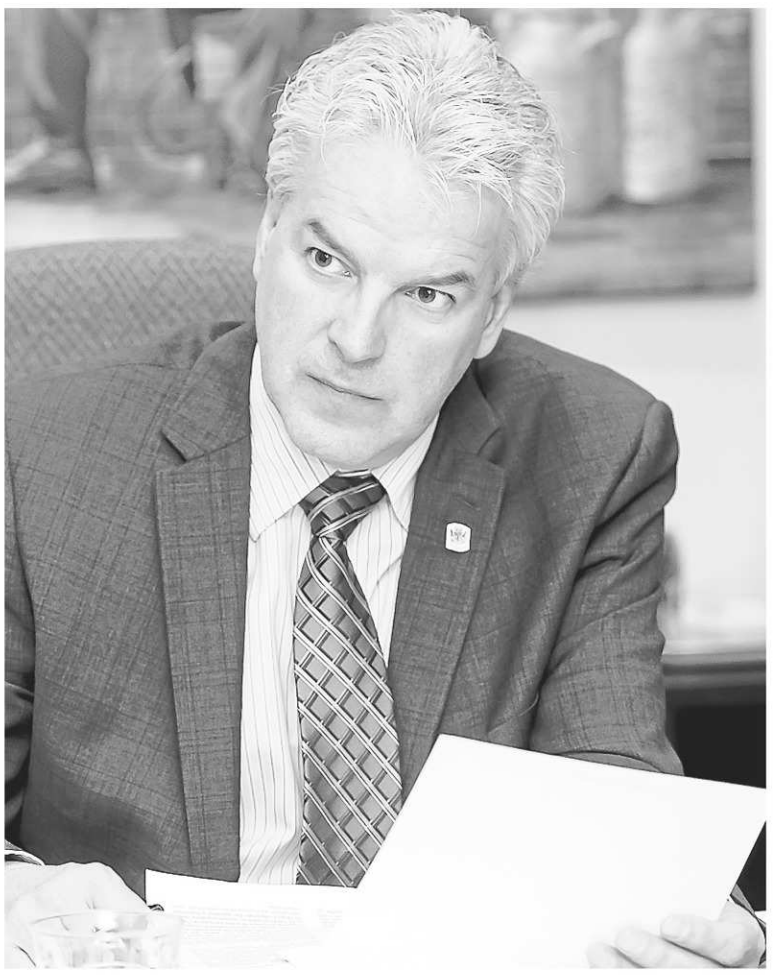
Les entreprises du Québec et de l'Union européenne auront accès mutuellement aux contrats publics, disposition qui accroîtra certes la concurrence sur nos marchés, mais qui offrira surtout aux entreprises d'ici un marché potentiel de 28 nouveaux États avec leurs municipalités. Et la mobilité des travailleurs sera également facilitée. Il en sera de même pour les investisseurs, les fournisseurs, les visiteurs pour affaires et même les travailleurs autonomes travaillant pour ces entreprises. Des deux côtés de l'océan, on reconnaîtra en outre les certifications professionnelles pour des ordres professionnels qui le désireront, comme les architectes et les ingénieurs.

Le défi était très grand pour les négociateurs canadiens qui ont réussi à décrocher cette entente. Je pense qu'il faut saluer le leadership et la volonté du gouvernement fédéral et des gouvernements successifs au Québec, qui n'ont cessé de défendre ce projet d'envergure au cours des dernières années, appuyés avec force par l'ensemble du milieu des affaires au Québec et au Canada.

Grâce à ses nombreuses forces, telles que ses richesses naturelles abondantes, sa situation géographique privilégiée, sa main-d'œuvre et ses institutions de qualité, son économie diversifiée, ses pôles de développement reconnus et sa diversité linguistique et culturelle, le Québec a tous les atouts en main pour tirer avantageusement parti de cet accord. Motivés par cette avancée majeure, reste à souhaiter que nous continuerons à diversifier nos marchés d'exportation et à conclure des partenariats avec d'autres pays, comme l'Inde ou la Chine, qui offrent des occasions d'affaires fabuleuses.

Yves-Thomas Dorval
Président du Conseil du patronat du Québec

L'avenir de la communauté de Brompton



ARCHIVES LA TRIBUNE

Bernard Sévigny

Je suis un peu étonné des réactions que suscite notre proposition de réduire le nombre d'élus de 19 à 12 et le nombre d'arrondissements de 6 à 4. Je constate que certains tentent de présenter ce qui n'est pourtant qu'une réforme administrative et politique et de la transformer en enjeu identitaire. Pourtant le débat n'est pas là. Ce qui nous a guidés dans la rédaction de notre proposition, ce ne sont pas des considérations identitaires, mais plutôt des considérations très pragmatiques, c'est-à-dire votre compte de taxe.

Certains se sont pourtant fait plaisir en y allant de déclarations fracassantes, se disant « outrés » ou évoquant « l'abolition » ou la « disparition » de l'arrondissement de Brompton, ou parlant d'une proposition « rédigée sur le coin d'une table ». Je ne participerai pas à ce concours d'invectives, je vais me contenter de rappeler les faits.

Premièrement, la communauté de Brompton existe depuis plus de 100 ans (200 ans si on ne parle que du canton) et continuera d'exister, et ce, sans égard au fait qu'elle ait un statut de canton, de municipalité, d'arrondissement ou de district. Ce ne sont pas les structures administratives qui font et définissent les communautés, ce sont les gens qui y vivent, qui y élèvent leurs familles et qui participent à leur développement. Définir Brompton à travers son seul statut d'arrondissement est extrêmement réducteur à mon humble avis.

La communauté de Brompton est vivante et unique et nous continuerons d'appuyer et d'investir dans cette vitalité. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait au cours des dernières années alors que nous avons mis à niveau plusieurs infrastructures importantes à Brompton, le réseau d'eau potable (2,7 M$), le Parc Nault (la nouvelle piscine, le bâtiment de service et le préau - 1,4 M $) et la mise aux normes de l'aréna Philippe-Bergeron (300 000 $) pour ne donner que quelques exemples. Ces investissements nombreux et massifs s'expliquent par le fait que la ville de Sherbrooke croit au développement et au potentiel de Brompton et est prête à soutenir ce développement.

Ce que nous proposons, c'est une modification politique et administrative qui consiste à réduire le nombre d'élus de 19 à 12 et de regrouper les arrondissements de Brompton et de Fleurimont en une seule entité et de faire la même chose pour les arrondissements du Mont-Bellevue et de Jacques-Cartier. Les économies réelles sont estimées à deux millions de dollars par année. Notre objectif c'est de minimiser les augmentations de votre compte de taxes en réduisant les structures plutôt que les services.

Personnellement, je propose que l'on regarde les choses du point de vue du citoyen qui utilise nos services municipaux et nous poser la question suivante : qu'est-ce qui est censé « disparaître » au juste? Qu'est-ce qui va changer concrètement?

Dans les faits le district de Brompton conservera le même territoire.

Dans les faits, le bureau d'arrondissement restera à la même place et deviendra un bureau de services aussi accessible qu'il l'était pour les citoyens.

Dans les faits, les citoyens de Brompton gagneront des services directs et efficaces par l'implantation de la nouvelle centrale d'appels 3-1-1 et bénéficieront (eux aussi) des gains d'efficacité et des économies de deux millions de dollars annuellement.

Dans les faits, le district de Brompton aura plus de poids politique au conseil municipal en disposant d'une voix sur douze plutôt qu'une sur dix-neuf comme c'est le cas actuellement et bénéficiera de l'appui des conseillers des trois autres districts du nouvel arrondissement.

Par ailleurs, j'aimerais faire remarquer que les trois communautés de Rock Forest, Saint-Élie et Deauville, anciennes villes complètement différentes, unies au sein du même arrondissement, ont toujours des identités aussi fortes que vivantes aujourd'hui, douze ans après la fusion municipale (je peux en parler, j'ai été président de cet arrondissement pendant quatre ans).

Dans les prochaines années, on sait déjà que la communauté de Brompton sera desservie par des pompiers permanents, prêts à intervenir en tout temps. J'ai aussi pris en charge personnellement la réalisation du projet d'implantation du centre communautaire de Brompton, un projet de plus de 3 M$ qu'il faut se donner les moyens de réaliser.

À l'heure où nous faisons face à de véritables menaces qui pèsent sur le budget de notre ville, nous devons faire des choix. De façon très concrète, nos options sont simples, nous pouvons augmenter les revenus, par le biais de vos taxes ou réduire les dépenses en imposant une cure d'amaigrissement à l'appareil politique et administratif de la ville de Sherbrooke. C'est la voie que nous vous proposons. Cela dit, la réponse vous appartient et c'est le 3 novembre prochain que nous vous invitons à faire entendre votre voix en grand nombre.

Bernard Sévigny
Maire de Sherbrooke

HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Pour la consolidation des services aux personnes âgées

Mme Lucienne Gravel,
M. Gaston Dumas,
M. Denis Rondeau,
M. Yves St-Pierre,

En réponse à vos inquiétudes et interrogations soulevées dans une lettre ouverte, parue dans le quotidien *La Tribune*, le 12 octobre dernier, la direction du CSSS du Haut-Saint-François désire vous apporter les précisions suivantes en regard du plan d'adaptation des services aux personnes âgées dans le Haut-Saint-François et du projet de regroupement des installations de Weedon (le CLSC et le CHSLD).

D'abord, nous vous remercions de reconnaître que vous êtes « très satisfaits du personnel de ces deux établissements qui prennent à cœur le bien-être des gens ». Ce sont là des propos que nous nous empresserons de transmettre aux employés. Ce sont ces mêmes employés, l'an passé, qui, à la suite d'une vaste consultation, ont suggéré une série de transformations aux installations pour les rendre fonctionnelles, confortables, sécuritaires et adaptées aux besoins de la clientèle. Nous sommes loin de vos constats qui laissent croire que les installations de Weedon seraient des plus satisfaisantes. Au contraire, un investissement massif est requis, et ce, pour le mieux-être de la clientèle.

Comme les budgets disponibles ne permettent pas de réaliser les transformations nécessaires au CHSLD et que le CLSC, malgré d'importants aménagements, continuerait de présenter d'importantes contraintes architecturales, le conseil d'administration a donné son aval à l'exploration d'une hypothèse où les deux établissements seraient regroupés sous le même toit, soit celui du CHSLD, un bâtiment qui présente un potentiel intéressant.

En aucun temps, il était question à la réunion du CA du 18 septembre « d'une acceptation immédiate ». C'est mal connaître le fonctionnement du Réseau de la santé et des services sociaux que de penser que les instances cautionnent sans plus de détails des projets de leur direction.

Le véritable enjeu de ce projet n'est pas le regroupement sous un même toit des employés du CSSS œuvrant à Weedon, c'est davantage une opportunité qui se présente, découlant d'une proposition visant à adapter les ressources du Haut-Saint-François au besoin des usagers en perte d'autonomie. Les personnes âgées réclament une plus grande accessibilité au soutien à domicile et davantage de services directs.

Une analyse objective de l'offre de service aux aînés démontre qu'il y a, dans le Haut-Saint-François, une proportion trop importante de lits d'hébergement, au point d'héberger des gens qui pourraient être maintenus à domicile. Plus important encore, un pourcentage significatif des gens qui occupent des lits d'hébergement provient de l'extérieur de la MRC du Haut-Saint-François, un ratio de loin supérieur à ce que l'on devrait observer normalement. Le Réseau de la santé et des services sociaux prône la prise en charge des personnes en perte d'autonomie par les établissements de leur milieu d'origine, sauf exception, pour des raisons humanitaires (proximité de la famille immédiate). Dans le Haut-Saint-François, l'exception est devenue la règle.

En fait, ce qui est proposé, c'est de desservir les gens chez eux et d'admettre en CHSLD ceux qui ne le peuvent plus, en mettant en priorité les résidants du territoire. La réduction des lits proposée permettrait d'offrir une centaine d'interventions à domicile de plus, par semaine, pour les personnes en besoin, de ramener sous le même toit les intervenants en santé et en services sociaux, dans des locaux rénovés et fonctionnels.

C'est de la saine gestion et de la vision que de proposer à la communauté ce virage, ce rendez-vous incontournable dans l'offre de service. C'est ce que la direction documente actuellement et entend proposer au conseil d'administration, à sa rencontre de novembre. D'ici là, devant le refus de votre comité de nous rencontrer, la direction a opté de faire la tournée des instances et des groupes pour expliquer le projet, recevoir les commentaires, écouter les craintes et ajuster le tout pour le mieux-être de la communauté du Haut-Saint-François. Comme vous le dites si bien « c'est en se parlant qu'on se comprend ». Nous espérons pouvoir le faire avec vous.

Nathalie Bois,
directrice des services financiers et techniques,
Alain Coulombe,
président du conseil d'administration
Luc Langlois,
directeur du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
Mario Morand,
directeur général

La charte des valeurs et le cours d'ECR



VINCENT BEAUCHER
ANALYSE
Collaboration spéciale

Depuis déjà plus de trois mois, le projet de charte des valeurs québécoise tel que proposé par le Parti québécois est un élément de discussion et de réflexion incontournable. Échaudés par divers événements survenus au cours des dernières années et aussi en fonction de ce qui passe ailleurs dans le monde, les Québécois sont désormais (hyper)sensibles à l'influence que pourrait (r)avoir la religion sur nos mœurs sociales et politiques.

En éducation, la place de la religion a connu un sort conséquent de l'évolution de sa place dans la société, bien que plus lentement. Ainsi, même si l'État s'est officiellement distancé du clergé à la suite de la Révolution tranquille, il a été convenu et socialement accepté que l'enseignement religieux se poursuive dans les écoles, et ce, jusqu'au tournant du nouveau millénaire. Ce n'est qu'en 2008 que le programme d'éthique et culture religieuse (ECR) prend officiellement la relève de l'enseignement moral et surtout de l'enseignement religieux.

Éduquer aux cultures religieuses

Bien que toujours débattue, cette idée d'offrir une formation en culture religieuse se base sur plusieurs constats. Pour n'en nommer que quelques-uns, il y a celui que l'école publique n'a pas à former de « bons petits chrétiens », donc à offrir l'enseignement religieux, même si l'alternative de l'enseignement moral laïque existe. Cependant, l'histoire du Québec est grandement influencée, qu'on le veuille ou non, par la présence de l'Église. Il apparaît alors pertinent de développer une connaissance de cet état de fait toujours visible et expliquant notre développement social. À cela s'ajoute le fait que ce même développement social s'est grandement métamorphosé au cours des dernières décennies, l'immigration ayant changé le portrait du Québec contemporain. Une des conséquences concerne évidemment une nouvelle pluralité de croyances spirituelles auxquelles il convient de s'intéresser.

Le programme d'ECR, de par ses finalités que sont la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun, s'oriente exactement dans le



ARCHIVES LA TRIBUNE

Un des objectifs du cours d'ECR consiste à donner l'occasion aux élèves d'en apprendre sur les religions, le catholicisme en tête.

sens des constats énoncés ci-haut, à savoir que le Québec a des liens passés et actuels avec le fait religieux. La compétence « Manifester une compréhension du phénomène religieux », appuyée par la compétence « Pratiquer le dialogue », cherche donc à faire des ponts avec les fondements du Québec (le passé) et aussi avec ses citoyens aux origines et croyances diverses (le passé, le présent et le futur).

En filigrane de l'ensemble du programme d'ECR se trouve un élément très important, à savoir que la ligne entre l'acceptable et l'inacceptable est définie, entre autres, par les valeurs communes du Québec. Ces dernières proviennent, par exemple, de la Charte des droits et libertés de la personne que l'Assemblée nationale a adoptée il y a près de 40 ans. Ainsi, pour donner un cas « classique », il serait clairement et définitivement inacceptable qu'un élève affirme la suprématie de l'homme sur la femme, peu importe l'origine culturelle ou religieuse d'une telle croyance. Il serait du devoir de l'enseignant de remettre en question cette position, voire de la réprimer.

Un de ces objectifs du cours d'ECR consiste à donner l'occasion aux élèves d'en apprendre sur les religions, le catholicisme en tête. Il ne s'agit pas à proprement parler « d'enseigner les religions », mais plutôt de les découvrir en passant par différents thèmes, comme « Les rites qui entourent la naissance ». Durant le primaire et le secondaire, il sera ainsi question de thèmes touchant les fêtes, les personnages, les livres, les institutions, etc., qui fondent les spiritualités. Il n'y a pas d'obligation à tout couvrir, seuls les thèmes sont prescrits. En ce sens, les apprentissages pourront varier en fonction des réalités propres à chaque milieu. Bref, un gros menu en perspective, qui représente tout un défi pour les enseignants et les élèves, mais qui peut être, somme toute, une aventure éminemment enrichissante.

Le cas de la charte

Un questionnement émerge alors avec l'annonce du projet de la charte des valeurs québécoises. Si le contenu de la charte réaffirme pour l'essentiel des valeurs déjà sous-entendues dans le programme d'ECR, l'intention d'interdire le port de signes religieux ostentatoires chez certains fonctionnaires envoie un drôle de message, pour ne pas dire un message contradictoire à l'essence de l'éducation aux cultures religieuses contenue dans le cours d'ECR.

En effet, alors que le gouvernement demande aux jeunes Québécois de tout horizon de s'intéresser aux différentes religions que l'on retrouve au Québec et dans le monde, la branche exécutive du même gouvernement veut légiférer pour qu'on ne puisse plus voir la présence de ces religions au sein de son appareil (mais peut-être sans inclure les élus...?). Bien que l'intention puisse ultimement être défendable, il n'en demeure pas moins que pendant 11 ans, soit tout le primaire et tout le secondaire, on dit en quelque sorte aux élèves que les religions sont globalement bonnes, qu'il faut les comprendre et les respecter. Sauf qu'en même temps, le débat actuel soulève le fait qu'il n'est peut-être pas bien vu de (trop?!) s'afficher en tant que croyant, tout particulièrement aux yeux du gouvernement.

Si les citoyens adultes se heurtent à la complexité de la situation amenée par la charte, qu'en sera-t-il des élèves? Devrions-nous croire que les jeunes accepteront sans mot dire ce double message? Rien n'est moins sûr, surtout que le programme d'ECR, avec son volet éthique, vise le développement de la pensée critique en amenant les jeunes à se questionner en s'appuyant sur des faits et des valeurs communes.

Vincent Beaucher (@Vbeaucher) est postdoctorant en éducation à l'UQTR et chargé de cours en éducation à l'UdeS. Pour lire d'autres textes liés à l'éducation, visitez le www.webeducation.ca.



Omar Khadr restera détenu dans une prison fédérale

ANNABELLE BLAIS

MONTRÉAL — La Cour supérieure de l'Alberta a tranché hier : Omar Khadr ne pourra purger sa peine dans une prison provinciale. Il restera donc dans une prison fédérale à sécurité maximale.

L'ancien détenu de Guantanamo s'était présenté pour la première fois devant un tribunal canadien le 23 septembre dernier pour demander un transfert. L'homme aujourd'hui âgé de 27 ans a plaidé coupable à des accusations de meurtre et de soutien matériel au terrorisme. Il était âgé de 15 ans au moment des faits.

Son avocat, Me Dennis Edney, a plaidé que son client était alors mineur et qu'il devait donc purger une peine dans un établissement provincial. Cette décision de la Court of Queen's Bench de l'Alberta (l'équivalent de la Cour supérieure) est lourde de conséquences pour Khadr puisqu'elle signifie qu'il ne pourra pas être libéré sous condition avant la fin de sa peine. Il reste ainsi maintenu en isolation et les demandes d'entrevues avec les médias sont refusées.

Me Edney a indiqué à *La Presse* qu'il compte interjeter appel de cette décision. « Nous continuerons de nous battre pour sa liberté », a-t-il dit.

Le 31 octobre 2010, un jury militaire de la base américaine de Guantanamo, à Cuba, a condamné Khadr à 40 ans de prison. Il avait toutefois conclu une entente avec la justice américaine dans laquelle il acceptait de plaider coupable en échange, d'une peine 8 ans. Il a été transféré au Canada en septembre 2012, sa peine prend fin le 30 octobre 2018.

« Nous accueillons favorablement le jugement rendu aujourd'hui », a déclaré le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney. Depuis plusieurs semaines, il martèle que « le gouvernement du Canada s'opposera vigoureusement à toute action judiciaire demandant une réduction de la peine prononcée à son égard ». *(La Presse)*

3347943

LÉGALISER LA MARIJUANA + OU - ACCEPTABLE ?



UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI

D'ici quelques mois dans l'état du Colorado, on pourra légalement acheter de la marijuana. Ce nouveau marché est à la fois règlementé, risqué et lucratif. Devrions-nous s'inspirer de ce modèle ? Des données stupéfiantes.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

3340038

SUZUKI

UNE INVITATION À DE SUPER ÉCONOMIES

LES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE!



2013 KIZASHI S iAWD

MAINTENANT 24,245 $

ÉTAIT ~~29,745 $~~

RABAIS AU COMPTANT 5,500 $+ PROPRIÉTAIRES SUZUKI RABAIS 1,000 $ ÉCONOMIES ADDITIONNELLES

LA KIZASHI CHARGÉE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

- CHAÎNE AUDIO PERFECTIONNÉE AVEC NAVIGATEUR
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE/DÉMARRAGE SANS CLÉ SMARTPASS^MC
- CLIMATISEUR À 2 ZONES - SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 10 RÉGLAGES ET MÉMORISATION
- RÉGULATEUR DE VITESSE AVEC COMMANDES SUR LE VOLANT
- VOLANT GAINÉ DE CUIR INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE AVEC COMMANDES INTÉGRÉES POUR LA RADIO



2013 GRAND VITARA URBAN 4WD

MAINTENANT 23,245 $

ÉTAIT ~~29,245 $~~

RABAIS AU COMPTANT 6,000 $+ PROPRIÉTAIRES SUZUKI RABAIS 750 $ ÉCONOMIES ADDITIONNELLES



2013 SX4 MULTISEGMENT JA BM iAWD

MAINTENANT 17,545 $

ÉTAIT ~~22,545 $~~

RABAIS AU COMPTANT 5,000 $+ PROPRIÉTAIRES SUZUKI RABAIS 500 $ ÉCONOMIES ADDITIONNELLES

TOUS LES VÉHICULES SUZUKI SONT PROTÉGÉS PAR :
UNE GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR ET L'ASSISTANCE ROUTIÈRE PENDANT 3 ANS/KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

SHERBROOKE SUZUKI

SUZUKI Un mode de vie !

4242, Boul. Bourque, Sherbrooke
ventes: 819 340-1200 service 819 340-1202
1 866 893-8690
sherbrookesuzuki.com

LES CONSOMMATEURS DOIVENT LIRE CE QUI SUIT : *Toutes ces off res et les prix de vente comprennent les frais de livraison et de destination (1 650 $ pour le modèle Kizashi et Grand Vitara / 1 450 $ pour le SX4), la taxe sur le climatiseur (là où applicable). Les offres et le prix de vente n'incluent pas les taxes applicables, l'immatriculation, les frais d'inscription, les assurances, les taxes sur les pneus neufs et un acompte de 0 $. Les véhicules peuvent diff érer légèrement des modèles illustrés. **Ces off res ne peuvent être combinées à aucune autre off re et sont sujettes à changement sans préavis. Cette off re est valable pour certains modèles. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir les concessionnaires participants pour plus de détails. Les prix d'achat au comptant spéciaux sont disponibles pour la Kizashi S iAWD 2013, modèle 6B234C3 (Prix de vente de 24 245$, rabais de 5 500$ inclus), le Grand Vitara Urban 4RM 2013, modèle L2NB5U3 (Prix de vente de 24 245$, rabais de 6 000$ inclus), le SX4 Multisegment JA iAWD 2013 avec boîte manuelle, modèle H3NB2G3 (Prix de vente de 17 545$, rabais de 5 000$ inclus), le Grand Vitara Urban 4RM 2013, modèle L2NB5U3 (Prix de vente de 24 245$, rabais de 6 000$ inclus); Crédit de fi délisation pour les propriétaires actuels d'automobiles Suzuki qui font l'achat d'un modèle automobile 2013 est de 500$ pour les modèles SX4 2013, de 750$ pour les modèles Grand Vitara 2013 et de 1. 000$ pour les modèles Kizashi 2013. Le prix vaut pour des véhicules peints en blanc, les autres couleurs entraînent des coûts supplémentaires. †Système Audio Avancé avec Navigation non disponible sur SX4 berline JE, JA; SX4 à hayon JA; Kizashi S (S3LB1G3, S3LB113, S3LB613, H3NB1G3, H3NB6G3, H3NB613 ou 6B234C3). Système Audio Avancé avec navigation est de série sur tous les autres modèles 2013. Off re en vigueur jusqu'au 30 septembre 2013.

VIOL ET MEURTRE DE DEUX FILLETTES

Colère à Johannesburg

AGENCE FRANCE-PRESSE

DIEPSLOOT, Afrique du Sud — La police sud-africaine a tiré des balles de caoutchouc hier pour disperser des milliers d'habitants d'un faubourg déshérité de Johannesburg qui manifestaient leur colère après le meurtre de deux fillettes retrouvées violées et étranglées dans des toilettes publiques.

« Ils ont bloqué la route et jeté des pierres sur la police, qui a tiré des balles en caoutchouc pour disperser la foule », a précisé un porte-parole de la police, Lungelo Dlamini, sans préciser s'il y avait des blessés. De nombreux policiers antiémeutes sont restés déployés sur place.

La police avait auparavant annoncé l'arrestation de cinq suspects du meurtre des enfants. « Le cinquième a été arrêté ce matin », a dit M. Dlamini, tandis que les quatre premiers devaient comparaître devant un juge. « Ils sont poursuivis pour enlèvement, viol et meurtre », a-t-il ajouté.

Les obsèques des deux victimes, deux cousines de 2 et 3 ans qui avaient disparu samedi dernier, doivent avoir lieu ce matin. Le drame avait déjà déclenché une émeute mardi, et conduit la classe politique à réagir. Le quartier de Diepsloot, partiellement constitué de bidonvilles, abrite des familles pauvres de plusieurs nationalités, dans des conditions difficiles de promiscuité et d'habitat précaire, sans eau ni toilettes dans les logements.

Les cinq suspects, âgés de 29 à 47 ans, vivaient dans ce quartier, proche de la zone résidentielle huppée de Dainfern abritant de nombreux membres de la communauté américaine expatriée.

La violence contre les femmes et les enfants est l'un des défis de l'Afrique du Sud, et plus de 50 % des crimes visant des enfants étaient des agressions sexuelles selon des données nationales 2010-2011, citées par l'UNICEF.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de Sud-Africains ont manifesté leur colère après le viol et le meurtre de deux fillettes retrouvées dans des toilettes publiques.

Chaotiques débuts pour Obamacare

MARTIN DE MONTVALON
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Bogues, ralentissements, problèmes de connexion : le site qui doit permettre à des millions d'Américains d'accéder à une assurance santé connaît des débuts chaotiques, jusqu'ici occultés par les débats budgétaires qui ont paralysé Washington pendant 15 jours.

Lancé le 1er octobre, le site, fer de lance de la réforme du système de santé promue par Barack Obama, est géré pour 36 États par le gouvernement fédéral. Les 14 autres États gèrent le système localement avec leurs propres sites internet.

Le lancement du site a été « un échec énorme », estime Bob Laszewski, consultant spécialisé dans l'industrie et le marché de la santé. « D'après mes estimations, au cours des deux premières semaines, seuls 10 000 Américains se sont inscrits dans les 36 États dans lesquels le site internet est géré par le gouvernement fédéral », explique-t-il à l'Agence France-Presse.

Selon des estimations du *Washington Post*, quelque 185 000 personnes avaient souscrit mercredi une assurance dans les 14 États où le système est géré localement.

L'administration refuse pour le moment de divulguer le nombre d'Américains qui ont souscrit une assurance sur son site, promettant des données mensuelles à compter du mois de novembre.

Mais le total reste en tout état de cause loin des quelque 7 millions d'Américains qui pourraient souscrire une assurance dès 2014 grâce au système, selon les prévisions du Bureau du budget du Congrès, un organisme indépendant. Au total, plus de 50 millions d'Américains n'ont pas d'assurance santé.

« Si tout cela n'est pas réglé d'ici quelques jours, les gens vont perdre confiance en Obamacare », prévient M. Laszweski. « Et seuls les gens les plus malades, ceux qui sont prêts à supporter tous ces problèmes, à attendre en ligne, à patienter des heures au téléphone, vont souscrire au programme. Il n'y aura alors pas assez de souscripteurs en bonne santé pour équilibrer le système ».

« La réforme du système de santé va bien au-delà d'un site internet », souligne Jay Carney, le porte-parole de la Maison-Blanche, qui revendique plus de 17 millions de visiteurs uniques sur le site depuis le 1er octobre.

Les partisans du système rappellent aussi volontiers que les débuts des grands programmes sociaux comme Medicare ou Medicaid, destinés aux personnes âgées et aux plus pauvres, avaient aussi été difficiles, ce qui n'avait en rien atténué leur réussite en fin de compte.

TOUR DE GLOBE

La Russie refuse toute clémence envers Greenpeace

MONTRÉAL — La Russie se bute à refuser toute clémence envers les manifestants de Greenpeace détenus depuis 30 jours après l'abordage de leur navire, le Arctic Sunrise, dans les eaux internationales du nord près d'une plateforme pétrolière de Gazprom.

Hier, le Québécois Alexandre Paul s'est vu à son tour refuser une demande de libération sous caution.

S'ils sont reconnus coupables, les 28 activistes de Greenpeace, un photographe pigiste et un vidéo journaliste pigiste, accusés de piraterie, risquent une peine maximale de 15 ans de prison.

Greenpeace maintient que ses militants ont agi pacifiquement et voit dans cette détention une attaque frontale au droit de manifester.

— La Presse Canadienne



AGENCE FRANCE-PRESSE

Alexandre Paul

Laos : aucun Canadien ne se trouvait à bord de l'avion qui s'est écrasé

PAKSE, Laos — Aucun Canadien ne se trouvait finalement à bord de l'avion qui s'est écrasé au Laos plus tôt cette semaine, faisant 49 morts.

La seule victime tout d'abord identifiée comme étant canadienne a maintenant été ajoutée à la liste des victimes vietnamiennes.

Quarante-quatre passagers et cinq membres d'équipage se trouvaient à bord de l'appareil qui s'est abîmé dans le fleuve Mékong. Seulement 17 corps avaient été récupérés en date de hier. Les secouristes attendent des renforts et n'ont pas encore réussi à retrouver l'épave de l'avion, qui a sombré sous l'eau.

— The Associated Press

Syrie : Washington presse Assad d'autoriser l'acheminement de l'aide

WASHINGTON — Les États-Unis ont pressé hier le régime de Bachar el-Assad d'ouvrir l'accès aux convois humanitaires pour les civils pris au piège des combats. La porte-parole de la diplomatie américaine Jennifer Psaki a condamné le siège par l'armée de la Ghouta orientale, une banlieue de Damas où sont mortes près de 1500 personnes dans une attaque chimique le 21 août et dans d'autres banlieues comme Mouadimiya.

« Les habitants de Mouadimiya vivent depuis près d'un an sans produits de première nécessité et l'interdiction délibérée imposée par le régime de permettre la livraison d'aide humanitaire à des milliers de civils relève de l'impensable », a dit Mme Psaki.

— Agence France-Presse

Malala offre son livre à la reine



AGENCE FRANCE-PRESSE

La jeune Pakistanaise Malala Yousafzai a offert son autobiographie *Moi, Malala : Je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans* à la reine Elizabeth II hier lors d'une réception à Buckingham Palace. La jeune fille de 16 ans a raconté à la reine sa passion pour le droit à l'éducation.

Retour en prison pour un voleur

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un voleur de carrière a été condamné hier à 21 mois de prison au palais de justice de Sherbrooke.

Éric Piquette collectionne les peines pour vol par effraction depuis 1992. Après une pause de cinq ans au cours de laquelle il a suivi des thérapies et évité les récidives, l'homme de 43 ans est retombé dans ses mauvaises habitudes en avril dernier.

Il a été intercepté par les policiers alors qu'il tentait de s'introduire par effraction et qu'il se trouvait en possession d'outils de cambriolage. Détenu, puis placé en thérapie, Piquette a été libéré l'été dernier.

Le 5 octobre dernier, il a été intercepté après une introduction par effraction. Il se trouvait en possession d'outils de cambriolage et d'une bombonne de poivre de Cayenne.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a rappelé à Piquette qu'il avait déjà été condamné à diverses peines de détention depuis 1992 où il a été impliqué dans au moins 80 vols par effraction.

« On vous a donné la chance de vous reprendre en main, mais vous l'avez laissée filer. Vous être retombé dans vos vieux *patterns*. Maintenant, nous devons penser à la protection de la société. L'objectif de réhabilitation doit céder le pas à la dénonciation et à la dissuasion spécifique. Cependant, je dois aussi tenir compte de vos efforts des cinq dernières années », a analysé le juge Chapdelaine.

L'homme de 43 ans a donc été condamné à une peine de 21 mois de détention avec une probation de deux ans.

« Si vous ne voulez pas finir vos jours en détention, il va falloir y voir. La prochaine fois, le juge n'aura pas le choix de penser qu'à la protection de la société », indique le juge Chapdelaine.

C'est Me Christian Raymond qui défendait l'accusé, alors que Me Jessica Bergeron représentait le ministère public dans cette affaire.

Le verdict tombe pour deux mères de la région

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Deux mères de famille de la région ont bénéficié d'une certaine clémence du tribunal qui a privilégié les efforts qu'elles font après avoir mis tour à tour la santé et la sécurité de leurs enfants en péril au cours des dernières années.

Si l'une a obtenu une absolution conditionnelle après avoir frappé à plusieurs reprises son garçon de trois ans, l'autre devra purger 90 jours de prison discontinus pour trois affaires de conduite avec les facultés affaiblies, dont une où elle a mis en péril la sécurité de ses deux garçons qui se trouvaient dans le véhicule.

La femme de 36 ans de Magog a plaidé coupable en février 2013 à Sherbrooke à trois épisodes de conduite en état d'ébriété entre novembre 2011 et mai 2012 et au fait d'avoir mis ses enfants en danger lors de sa dernière interception.

C'est ce dernier événement survenu en mai 2012 à Magog qui l'a incitée à se reprendre en main et à entreprendre un virage à 180 degrés.

La femme, dont nous ne révélons pas l'identité pour ne pas identifier les enfants, a entrepris une thérapie fermée de six mois à la suite de cette interception où elle a enregistré un taux d'alcoolémie dépassant de trois fois la limite d'alcool permise au volant d'un véhicule. Elle s'est trouvé un emploi et est abstinente depuis les événements.

« Vous avez fait des efforts considérables depuis mai 2012. Il y a encore de gros efforts à faire pour éviter que vous ne reveniez devant les tribunaux », a indiqué le juge Chapdelaine en imposant la peine de 90 jours à purger de façon discontinue.

Quant à la mère de famille du Val-Saint-François qui a battu son enfant, le juge Chapdelaine a tenu compte des circonstances particulières à cette affaire.

La femme de 25 ans avait une médication mal ajustée pour ses problèmes de santé mentale. Le père de l'enfant venait de lui dire que son fils appelait sa nouvelle conjointe « maman » et qu'il avait verbalisé qu'il ne l'aimait pas. La jeune femme a vu noir et s'est précipitée dans la chambre de son fils qu'elle a frappé à plusieurs reprises lui infligeant des ecchymoses.

Après les événements, elle l'a consolé puis s'est confiée à sa mère qui a alerté la police et la DPJ. La garde de l'enfant lui a été retirée.

La jeune femme s'est reprise en main, a fait ajuster sa médication et s'est trouvé un emploi.

Son avocate Me Mia Manocchio a convaincu le tribunal d'imposer une absolution conditionnelle à sa cliente. Une probation de trois ans lui a été imposée où elle devra faire 50 heures de travaux communautaires, devra prendre sa médication, rencontrer son psychiatre et faire un don de 300 $.

3328895



3225265



Pneus Chartrand Mécanique

OUVERT POUR L'OCCASION
CE SAMEDI de 8h à MIDI

POUR UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE!



Jean Gagné, *Directeur général*

SPÉCIAUX PRÉ-SAISON

RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS
+ 12 VERSEMENTS ÉGAUX!

Cette semaine, ***Jean vous conseille***
5 marques de pneus d'hiver au rapport qualité / prix incomparable, en vedette chez ***Pneus Chartrand Mécanique!***



AUTOGRIP	GENERAL TIRE	DUNLOP	PIRELLI	Continental TIRE
Polyvalent	Qualité supérieure	Qualité supérieure	Haut de gamme	Haut de gamme
74,69$ /chacun	**122,62$** /chacun	**128,82$** /chacun	**130,65$** /chacun	**132,10$** /chacun
195/65/R15	195/65/R15	195/65/R15	195/65/R15	195/65/R15
298,76$	490,48$	515,28$	522,60$	528,40$
par ensemble de 4 pneus 195/65/R15	par ensemble de 4 pneus 195/65/R15	par ensemble de 4 pneus 195/65/R15	par ensemble de 4 pneus 195/65/R15	par ensemble de 4 pneus 195/65/R15
ou 12 versements égaux de **26,75$** /mois + RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS	ou 12 versements égaux de **43,92$** /mois + RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS	ou 12 versements égaux de **46,14$** /mois + RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS	ou 12 versements égaux de **46,80$** /mois + RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS	ou 12 versements égaux de **47,32$** /mois + RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS

Ajoutez un ensemble de 4 roues d'acier sur tous ces modèles pour seulement **18,97$** */mois*

Accord D Desjardins

Nous entreposons vos pneus SANS FRAIS!

à l'achat d'un ensemble de 4 pneus.

C'est le meilleur temps pour réserver vos pneus d'hiver!

Appelez-nous aujourd'hui!





Nous avons le plus grand choix de marques de pneus en Estrie et ce, à prix imbattables!

PNEUS CHARTRAND MÉCANIQUE
4880, boul. Bourque, Sherbrooke
819-823-1411

12 paiements mensuels égaux avec 3 mois sans paiement= Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre «Achat par versements égaux reportés» permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat qui est sans intérêts pendant la période de report déterminée lors de l'achat et qui, à l'échéance de la période de report, devient remboursable au moyen de versements égaux et consécutifs exigibles en mensualités égales déterminées lors de l'achat. Le taux d'intérêt annuel déterminé lors de l'achat et ne dépassant pas 19,9% s'applique à l'échéance de la période de report. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû de la carte. Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9%, s'applique à la mensualité égale impayée. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin. Les taxes, frais pour recyclage des pneus et pose sont en sus. Offres sujettes à changement sans préavis.

337732

COURSE À LA MAIRIE DE MAGOG

Bouchard veut gérer différemment

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Plaidant que de nombreux Magogois ont des moyens financiers fort limités, la candidate à la mairie Perle Bouchard souhaite qu'une étude sur la « capacité de payer » des contribuables de Magog soit réalisée.

« Une fois à la mairie, je créerai un comité de citoyens qui aura pour tâche de regarder la capacité financière des gens. Magog s'est beaucoup appauvrie ces dernières années. Moi, je suis très surprise de toute la pauvreté qu'il y a dans notre ville », déclare Mme Bouchard.

En attendant les résultats de l'étude désirée, la candidate à la mairie pense qu'un gel du compte de taxe des Magogois serait incontournable pendant une période d'une année.

« S'il faut qu'on retarde certains projets parce qu'on n'en a pas les moyens, bien il faudra attendre, exactement comme on le fait à la maison avec notre budget personnel. Le budget de la Ville, c'est celui de tous les citoyens. Il devient impératif de contrôler la dette, de gérer de façon rigoureuse, responsable et transparente », mentionne Perle Bouchard.

Dans un communiqué transmis à certains médias, Mme Bouchard déplore notamment le congédiement de l'ancien directeur général de la Ville de Magog, Gilles Bertrand, par l'administration sortante. Elle soutient que la municipalité n'avait pas les moyens d'agir de la sorte, considérant que M. Bertrand a touché plus de 250 000 $ au moment de son départ.

Économie

Évitant d'imputer la situation directement à l'administration sortante, la candidate à la mairie affirme que l'économie magogoise éprouve de « vrais problèmes » à l'heure actuelle.

> « S'il faut qu'on retarde certains projets parce qu'on n'en a pas les moyens, bien il faudra attendre, exactement comme on le fait à la maison avec notre budget personnel. »

Afin de solutionner les problèmes économiques de la municipalité, elle propose que le maire de Magog soit de retour à la présidence du Centre local de développement de la MRC de Memphrémagog, un organisme qui joue selon elle un rôle central en matière d'économie dans la région magogoise.

Pour attirer de nouvelles entreprises à Magog, Perle Bouchard suggère aussi de miser sur des crédits de taxes et sur l'électricité d'Hydro-Magog, qui pourrait être vendue au rabais.

Le financement des activités de Magog Technopole, qui a pour mandat de développer le secteur de l'informatique, ne semble pas une priorité pour elle. Cela dit, elle concède que le développement du secteur des technologies de l'information est nécessaire à Magog.

Enfin, elle aimerait travailler à la relance de l'industrie touristique locale. « On a une lacune en ce qui concerne les activités pour les familles avec de jeunes enfants. Par exemple, il y avait un mini-putt avant à Magog et il a disparu. Il faut une meilleure offre à ce chapitre. »



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

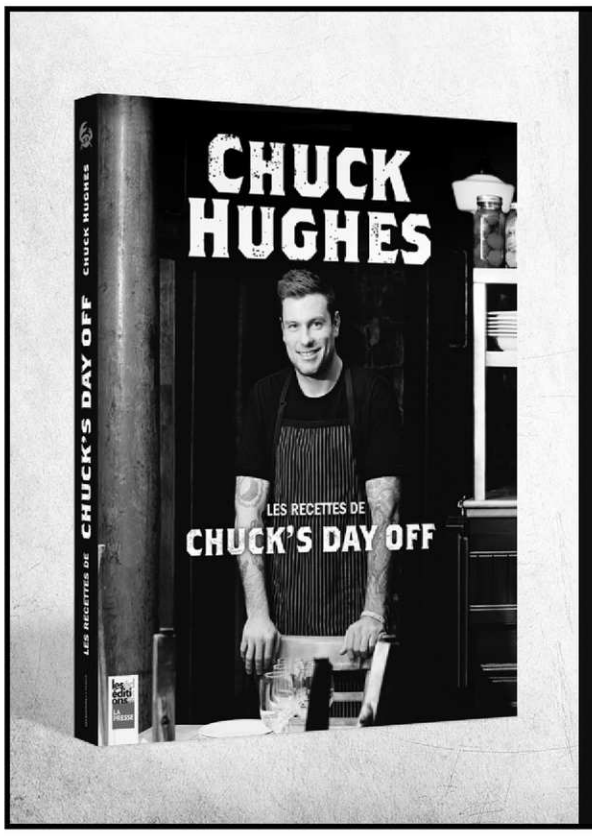
Perle Bouchard, candidate à la mairie de Magog, souhaite qu'une étude sur la « capacité de payer » des contribuables soit réalisée.

LA TRIBUNE

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À:

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819 564-5454

3333771



CHUCK HUGHES CUISINE
POUR
SES AMIS ET SA FAMILLE
Offert en librairie ou sur
editionslapresse.ca
Aussi en format PDF et E-pub
les éditions LA PRESSE

3338899



Bébé futé, Bambin futé
Début des ateliers en novembre.
Aussi disponible
Méthode ballon forme en couple
Rebozo postnatal - **NOUVEAUTÉ**
Massage bébé
Bébé légal – **NOUVEAUTÉ**
Discipline positive
Inscrivez-vous dès maintenant!
Coucou la Vie .com
819 569-3119
naissance renaissance
ESTRIE
Centre de ressources périnatales

Suspect recherché dans Arthabaska

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

SAINTE-ANNE-DU-SAULT — Les policiers du poste de la MRC d'Arthabaska et du poste autoroutier du Centre-du-Québec sont à la recherche de Patrick Lefebvre, un homme de 37 ans suspecté d'avoir été impliqué dans deux poursuites policières dans le secteur de Sainte-Anne-du-Sault.

Deux mandats d'arrestation ont été lancés contre lui et les policiers cherchent à le retrouver. Il est recherché pour fuite, conduite dangereuse et conduite en interdiction.

Lefebvre mesure 1, 73 m, il pèse 76 kg, il a les cheveux et les yeux bruns et pourrait porter la barbe ou une barbichette. Selon les informations obtenues, il pourrait se déplacer dans une automobile de marque Pontiac Sunfire 1997 de couleur bleu clair avec un aileron de six pouces à l'arrière et des jantes blanches.

Toute personne détenant des informations sur cet individu est priée de communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.



PHOTO FOURNIE

Patrick Lefebvre

3340103

OUVERT CE SAMEDI DE 11 H à 17 H

DÉCLENCHEUR DE CONVOITISE.

Q50 | Moteur de 360 ch livrable écoénergétique et dynamique | Phares à DEL qui s'adaptent à la luminosité ambiante | Détecteur de collision frontale livrable

LA TOUTE NOUVELLE Q50 2014 D'INFINITI
À partir de
38 950$*

OUVERT CE SAMEDI
DE 11 h à 17 h

infiniti.ca

INFINITI
Performance inspirée

INFINITI DE SHERBROOKE

4280 boul. Bourque 819 823-8008 infinitisherbrooke.com

*Prix à l'achat de 38 950 $ pour la toute nouvelle Q50 2014 à propulsion arrière (Q4TG74 CM00). Q50 2014 Privilège à traction intégrale (Q4XS74 CN00) = Modèle illustée. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 $), la taxe sur le climatiseur (100 $) et les droits spécifiques sur les pneus neufs (30 $) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre et peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Les offres sont disponibles jusqu'à minuit le 31 oct. 2013, sont disponibles uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit, peuvent faire l'objet de changement sans préavis et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. ® Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques d'INFINITI sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines. ± Le détecteur de collision frontale est conçu pour vous avertir d'une collision imminente ; il ne peut pasprévenir une collision et pourrait ne pas détecter tous les véhicules ou objets. La bonne marche du système est relative au respect des limites de vitesse et du code de la route. Conduisez toujours de façon sécuritaire. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails.

3341786

FREIGHTLINER | WESTERN STAR® | STERLING TRUCKS

TARDIF DIESEL INC.
SHERBROOKE 819 569-2575

TARDIF DIESEL
FINALISTE AU GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST
2013

CONCESSIONNAIRE
WESTERN STAR ET FREIGHTLINER

POUR UN VRAI CAMION CONÇU POUR LE GROS OUVRAGE,
VENEZ RENCONTRER JEAN-MARC
FIABILITÉ ET RENTABILITÉ ASSURÉES

VENTE, PIÈCES ET SERVICE 4388, Route 112, Ascot Corner 819 569-2575
URGENCE 7/24 Cell. : 819 571-8919

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

Le monde des affaires applaudit

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'encre de la signature de Stephen Harper sur l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne avait à peine séché hier que les conservateurs, soutenus par de nombreux groupes représentant les gens d'affaires, multipliaient les déclarations vantant les retombées économiques de cette entente historique.

À la Chambre des communes, hier, les troupes de Stephen Harper ont soutenu que cet accord, signé à Bruxelles par le premier ministre et le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, donnera au Canada un accès privilégié à un marché de 500 millions de consommateurs et éliminera des barrières tarifaires sur la presque totalité des produits.

« Cet accord représente une occasion en or pour le Canada. Nous aurons accès à 500 millions de nouveaux consommateurs, et nos échanges avec l'Union européenne vont augmenter de 20 %. C'est un gain important », a affirmé le député conservateur Erin O'Toole, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international Ed Fast.

Le patronat est pour

Parallèlement, divers groupes, comme le Conseil du patronat du Québec, la Chambre de commerce du Canada, le Conseil canadien des chefs d'entreprise et l'Association des manufacturiers et des exportateurs du Canada, se sont empressés de donner leur appui à l'entente, même si le texte définitif n'a pas été dévoilé par les autorités canadiennes ou européennes.

« Pour les consommateurs canadiens, les entreprises et les travailleurs, les retombées de cette entente semblent extrêmement positives », a affirmé le président du Conseil canadien des chefs d'entreprise, John Manley.

Les provinces sont d'accord

Les provinces, qui devront ouvrir leurs marchés publics aux entreprises européennes, ont exprimé leur appui à cet accord. Le Québec et l'Ontario ont toutefois indiqué qu'il importe qu'Ottawa verse des compensations aux industries qui seront touchées de manière importante par cet accord, en particulier les producteurs de lait et de fromage.

Même le monde municipal a mis son grain de sel. « L'annonce de ce matin montre que la voix des gouvernements locaux du Canada a été entendue et respectée dans les négociations commerciales avec l'Europe, et elle ouvre la porte à un partenariat économique beaucoup plus solide entre, d'une part, le gouvernement fédéral et, d'autre part, les villes et les collectivités du Canada », a soutenu le président de la Fédération canadienne des municipalités, Claude Dauphin.

Le NPD favorable

Pour sa part, le Nouveau Parti démocratique, qui s'est déjà opposé à des ententes de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique par le passé, a indiqué qu'il accueille « favorablement les progrès réalisés, qui nous ont permis de nous rapprocher d'un nouvel accord économique avec l'Union européenne ». Mais le député néo-démocrate Guy Caron a précisé que son parti attendrait de voir les détails de l'entente et son impact sur les divers secteurs de l'économie avant de l'appuyer.

« Ce sont vraiment les détails qui vont former la base de notre évaluation pour savoir si c'est une bonne entente ou une mauvaise entente pour le Canada. C'est évident que, dans une négociation, il y a des secteurs qui gagnent et d'autres qui perdent. Nous n'avons pas de détails non plus quant aux compensations qui pourraient être versées », a dit M. Caron.

(La Presse)



LA PRESSE CANADIENNE

Stephen Harper et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ont signé, hier, l'accord de libre-échange qui donnera au Canada un accès privilégié à un marché de 500 millions de consommateurs.

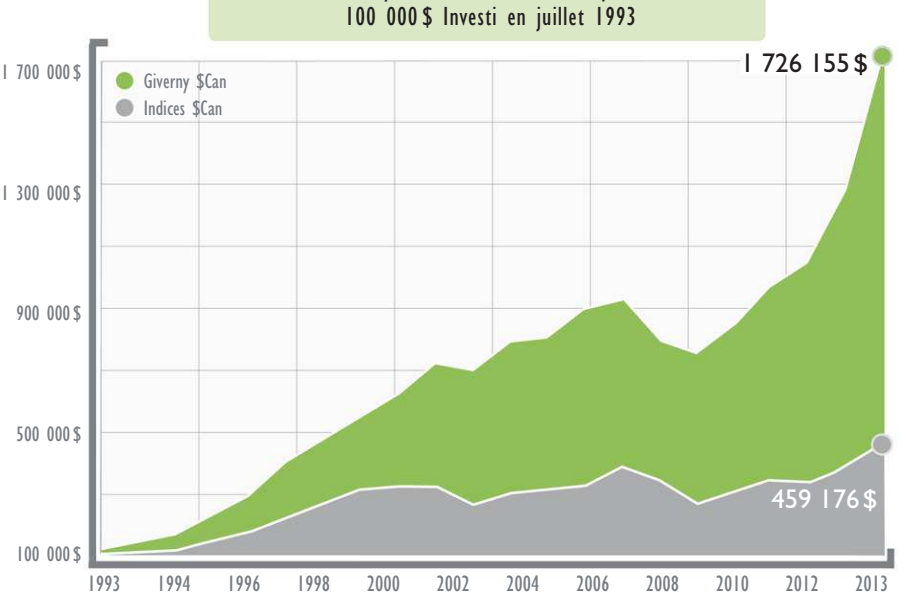
3348927

GIVERNY CAPITAL

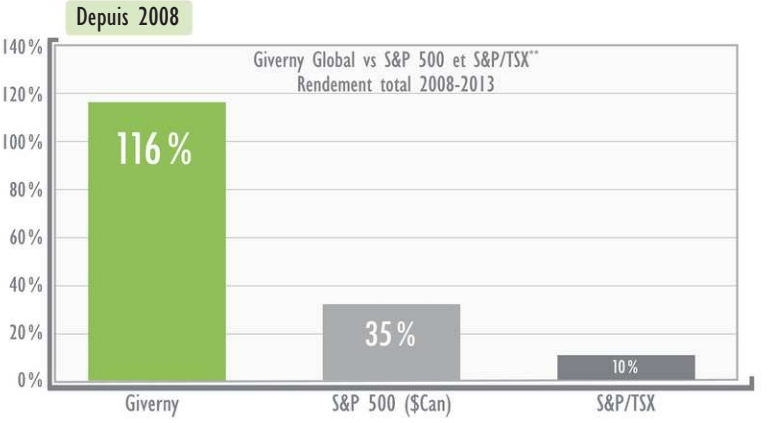
EST-CE POSSIBLE D'AVOIR FAIT 15 % PAR ANNÉE EN BOURSE DEPUIS 1993?

Oui c'est possible. Le portefeuille Giverny Global, débuté en juillet 1993, a réalisé un rendement annuel composé de **15 %** sur 20 années. Et en 2013, le rendement est de **34 %***

Portefeuille Giverny Global 1993-2013 comparé aux indices**
100 000 $ Investi en juillet 1993



Depuis 2008



UNE APPROCHE PRUDENTE ET À LONG TERME

Giverny Capital investit en Bourse en utilisant une approche fondamentale et à long terme.

De plus, une emphase sur la prudence et la réduction du risque nous a permis de très bien performer durant les périodes de baisses de marché. En fait, depuis le 1er janvier 2008, le portefeuille Giverny Global a réalisé un rendement total de 116 % par rapport à seulement 35 % pour le S&P 500 et 10 % pour le S&P/TSX.

Contactez-nous pour savoir comment profiter des services de gestion privée de Giverny Capital.

au 514-842-5589 ou 1-888-GIVERNY
WWW.GIVERNYCAPITAL.COM



RENDEMENT | INTÉGRITÉ | TRANSPARENCE

* Résultats en date du 30 septembre 2013. De 1993 à 1999 : Portefeuille familial privé géré par François Rochon antérieur à l'accréditation de Giverny Capital à l'AMF en 2000. Les états financiers du portefeuille Giverny sont vérifiés annuellement par PricewaterhouseCoopers. Les résultats en cours d'année sont préliminaires et ne sont pas vérifiés. Les rendements comprennent les frais de transaction, les dividendes et autres revenus de placement, mais n'incluent pas de frais de gestion. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs. Les rendements peuvent fluctuer selon les mouvements des marchés financiers.

** L'indice de référence est établi en début d'année, selon la composition géographique approximative des portefeuilles. En 2013, il est composé de 40 % S&P 500, 40 % Russell 2000, 18 % TSX et 2 % MSCI EAFE. Les données sont jugées fiables au moment de leur présentation. Malgré tous ses efforts, Giverny Capital Inc. ne peut garantir qu'elles sont exactes ou complètes ou qu'elles sont à jour en tout temps.

POLITIQUE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

Trois cents « gazelles » à sélectionner

CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trois cents « gazelles », des entreprises souples, rapides et en croissance, seront sélectionnées à travers la province et jumelées avec un chargé de projet qui leur offrira un accompagnement personnalisé pour favoriser leur croissance.

Cette mesure pour faire émerger de nouveaux fleurons de l'économie québécoise est l'une de celles présentes dans la Politique industrielle de la ministre Élaine Zakaïb, de passage à Sherbrooke hier pour présenter sa Politique aux gens d'affaires de la région.

À la suite d'une interrogation de la directrice générale de Sherbrooke Innopole, Josée Fortin, Mme Zakaïb a expliqué que le processus de sélection des 300 entreprises se ferait en collaboration avec les Centres locaux de développement (CLD), et que les entreprises qui ne seraient pas retenues sur la liste présentée aux experts nationaux pourraient quand même soumettre leur candidature elles-mêmes aux experts. Si elle se garde de donne une date à laquelle la liste des 300 élues sera disponible, la ministre estime que l'information devrait être disponible d'ici quelques mois.



IMACOM, MAXIME PICARD

La ministre Élaine Zakaïb était de passage à Sherbrooke hier pour présenter aux gens d'affaires de la région sa Politique industrielle.

Augmenter la compétitivité

Par ailleurs, la Politique industrielle travaillera beaucoup sur les « déterminants de la compétitivité », notamment pour favoriser les exportations québécoises. L'un de ces grands déterminants est l'équipement utilisé. « Il faut que nos entreprises aillent vers des méthodes modernes de production », soutient Mme Zakaïb, citant en exemple l'impression 3D, qui devient de plus en plus accessible aux entreprises.

> « Il faut que nos entreprises aillent vers des méthodes modernes de production », soutient Élaine Zakaïb.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) est aussi mise de l'avant, puisque peu d'entreprises québécoises utilisent internet comme outil de vente ou de gestion. « Il n'y a plus de raison, dorénavant, pour les entreprises de ne pas prendre le virage internet », ajoute la ministre.

Le virage du développement durable sera aussi fortement considéré. « Si on veut sauver la race humaine, il va falloir que des décisions se prennent ici comme ailleurs », a dit la ministre Zakaïb, qui assure que le gouvernement aidera les entreprises à prendre ces décisions, notamment avec la création du programme ÉcoPerformance.

On tentera aussi de rassembler différents partenaires autour de projets mobilisateurs, comme la phase 2 du développement de l'avion écologique ainsi que l'électrification des transports.

Plusieurs mesures concrètes seront à la disposition des entreprises, principalement sous forme de crédits d'impôt.

La Politique industrielle correspond à des investissements provinciaux de plus d'un milliard de dollars d'ici les trois prochaines années. Celle-ci a été rendue publique le 10 octobre dernier et fait partie de la Politique économique du Québec, avec la Politique nationale de la recherche et de l'innovation, présentée récemment par le ministre Duchesne, le Plan de développement du commerce extérieur, qui sera présenté par Jean-François Lisée, et la Stratégie d'électrification des transports, qui sera rendue publique par la première ministre Pauline Marois.

3347108

Assemblée générale annuelle des membres
de la Coopérative funéraire de l'Estrie

Le dimanche 24 novembre 2013, dès 13 h

Le café sera servi dès 12 h 45

Lieu : Musée des sciences et de la nature,
225, rue Frontenac, Sherbrooke

(le stationnement est disponible par l'entrée des Résidences Soleil, à l'extrême gauche du terrain quand on fait face au bâtiment.)

Manon Grenier, directrice générale de la Coopérative funéraire du Granit, rendra compte de la tragédie de Lac-Mégantic et des effets positifs de la coopération.

NOS VALEURS SONT MISES À PROFIT
SOLIDARITÉ

Nous sommes la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1
819.565.7646
www.coopfuneraireestrie.com

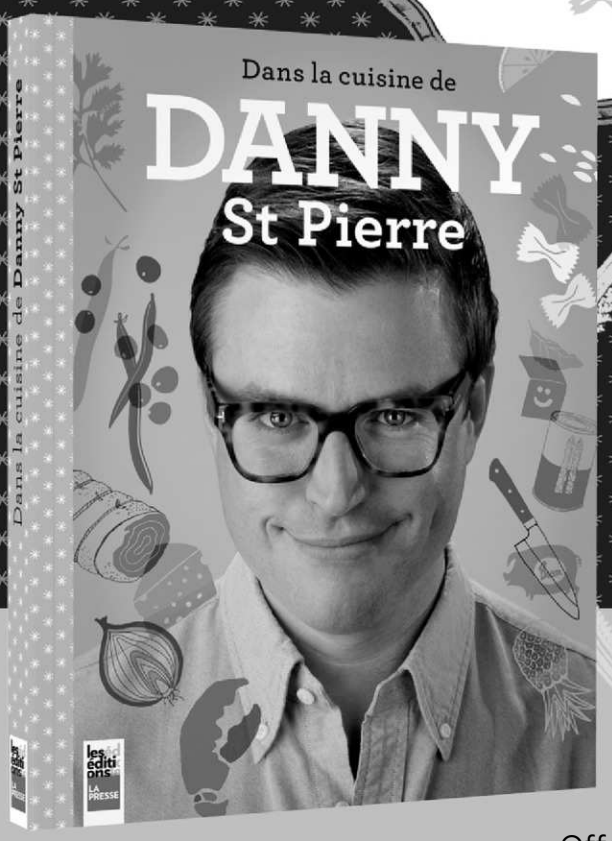
Coût d'entrée pour les non-membres : 5 $
Prière de réserver, places limitées.
819 565-7646

BIENVENUE
AUX MEMBRES

3347108
2734265

3326324

Passion & organisation
AU QUOTIDIEN



« Enfin un ouvrage où les artifices inutiles sont mis au rancart ! On y présente une cuisine authentique, simple. »

— *Philippe Mollé, Le Devoir.*

Offert en librairie ou sur
editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions LA PRESSE

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À:
redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au 819 564-5454
LA TRIBUNE

Investissements à Saint-Malo et à Richmond

SHERBROOKE — La ministre Élaine Zakaïb a profité de son passage en Estrie pour s'arrêter à Saint-Malo, où elle a annoncé un prêt de 1 M$ d'Investissement Québec à la scierie J.M. Champeau pour un projet d'expansion de 7,5 M$ visant à accroître sa capacité de production.

« Les produits du bois fabriqués par J.M. Champeau ont connu une popularité croissante, si bien que l'entreprise ne suffisait plus à la demande », explique Mme Zakaïb. Le projet, qui consiste en des améliorations locatives et en l'achat d'équipement, permettra à l'entreprise d'augmenter son volume de séchage et de seconde transformation.

« Nous sommes très heureux de la concrétisation de ce projet, qui aura des retombées économiques importantes, d'autant plus que ce sont des équipementiers québécois qui ont été retenus pour sa réalisation », a mentionné le ministre responsable de l'Estrie Réjean Hébert, qui accompagnait Mme Zakaïb. « Le projet permettra ainsi de maintenir les 120 emplois de haute qualité au sein de l'entreprise et de créer des emplois chez les fournisseurs. »

« Ces nouvelles installations vont nous permettre de maximiser notre production et de répondre aux besoins croissants de nos clients », a pour sa part affirmé Pierre Champeau, président de la compagnie. « Ce projet nous permettra donc de poursuivre notre croissance et de demeurer un intervenant de premier plan au sein de notre industrie. »

J.M. Champeau exporte 55 % de sa production, alors que le reste est destiné au marché québécois.

Aide de 100 000 $ à Usinatech

L'entreprise manufacturière Usinatech, à Richmond, recevra pour sa part une aide financière non remboursable de 100 000 $ pour la réalisation d'un projet d'investissement de 988 600 $, qui a pour objectif d'améliorer la technologie utilisée par l'entreprise afin de satisfaire les besoins des clients de plus en plus exigeants.

« Notre projet d'amélioration nous permettra de répondre aux besoins de plus en plus pointus de nos clients », a confirmé le président de l'entreprise, Rudy Pelletier. « La rectification de pièces est une opération très complexe qui nécessite les bons équipements et les opérations adéquates dans un environnement ultrapropre. L'appui du gouvernement nous aidera à poursuivre notre croissance et à demeurer un chef de file dans l'usinage de pièces de précision. »

Le projet devrait de plus permettre la création de 20 emplois.

— Camille Dauphinais-Pelletier

3340557

Politique économique

PRIORITÉ EMPLOI



Investir dans l'emploi, c'est investir dans le Québec.
Nous faisons de cette politique économique une priorité. Nous l'appliquerons en investissant dans une approche intégrée s'appuyant sur des mesures phares qui auront des retombées immédiates.

UTILISER nos surplus d'électricité pour générer des investissements privés et créer des emplois.

ACCÉLÉRER les investissements publics pour rénover nos écoles et moderniser les infrastructures de sport et de loisir.

MODERNISER les PME en offrant des mesures fiscales avantageuses.

STIMULER les investissements des particuliers en soutenant la rénovation verte.

Cette politique est celle de tous les Québécois. Consultez-la.
economie.gouv.qc.ca/politiqueeconomique

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec



DINA NAAMAN

SE TOURNER VERS L'AVENIR

Collaboration spéciale

PGE : 30 ans, toutes ses dents

L'organisme Pro-Gestion Estrie (PGE) a 30 ans cette année. Ceux qui me connaissent comprendront l'émotion que je ressens devant ce constat puisque j'en ai été la fondatrice et la directrice générale pendant près de 20 ans.

Fondé en 1983 en tant que projet-pilote, PGE se donnait le mandat de fournir « l'encadrement technique et le support moral aux personnes intéressées à créer une micro-entreprise, quel que soit le secteur d'activité, et qui ont besoin d'assistance au moment de prendre une décision éclairée quant à l'opportunité de réaliser le projet. Lorsque le projet est viable, Pro-Gestion Estrie assiste l'entrepreneur pour toute la période de temps que peut durer la phase de démarrage. »

Dès la première année, PGE faisait état, dans son rapport annuel d'activités, de 31 entreprises démarrées ayant créé 48 emplois à temps plein, 35 à temps partiel et généré des investissements de plus de 700 000$.

Trente ans plus tard, la mission de PGE, formulée en des termes plus actualisés, demeure sensiblement la même : « Entreprise à but non lucratif, Pro-Gestion Estrie a pour mission de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat, d'appuyer le démarrage et le développement d'entreprises, et de développer des habiletés en administration, gestion et technologies de l'information. »

Depuis ses débuts, PGE a contribué :

- au démarrage de 1439 entreprises;
- à la création de 3129 emplois;
- à des investissements de 67 772 000 $ au démarrage;
- Un taux de survie de 62 % après 5 ans (le taux moyen de survie au Québec pour la micro-entreprise est de 33,7 %).

Comment expliquer ces remarquables résultats? D'une part, parce que PGE répond à un besoin : rendre possible la création de micro-entreprises; d'autre part, parce que PGE a su garder le cap sur sa mission. Son expertise, après tant d'années, est d'ailleurs reconnue par des instances comme Emploi-Québec et Sherbrooke Innopole.

Une expertise qui a fait école, puisque les 112 services d'aide aux jeunes entrepreneurs mis sur pied dans toutes les régions du Québec qui ont été en opération jusqu'en décembre 2012 se sont inspirés de la « méthode PGE ». PGE a en outre été un pionnier dans l'accompagnement des entrepreneurs (on parle aujourd'hui de « mentorat », de « coaching »), une formule qui permet à une personne d'expérience d'accompagner, de guider et de conseiller un entrepreneur moins aguerri dans la prise de décision.

Continuité dans l'action, certes, mais également INNOVATION. Au fil des ans, PGE a établi sa niche, tissé son réseau et négocié des ententes de partenariat avec des joueurs comme Sherbrooke Innopole, Emploi-Québec, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le Réseau québécois du crédit communautaire, le Mouvement Desjardins, pour n'en nommer que quelques-uns.

En 2012, en plus du démarrage d'entreprises (58 nouvelles entreprises, 116 nouveaux emplois, plus de 3,3 millions de dollars d'investissements), c'est toute une variété de services et de programmes d'aide qu'offre PGE : soutien aux nouveaux entrepreneurs, soutien au travail autonome, microcrédit, appui à la gestion, attraction des personnes immigrantes en Estrie, et développement des compétences au Laboratoire Inforoute et à l'entreprise d'entraînement Concepto International.

Que souhaiter à PGE à l'occasion de son 30e anniversaire, sinon de durer? Demeurer une ressource indispensable à l'entreprise d'ici, grâce à l'audace de ses innovations et l'adaptation continue aux besoins des entrepreneurs et des chercheurs d'emploi d'aujourd'hui!

Dina Naaman
Consultante et coach
Gestion et développement d'affaires
NAAMAN & CIE
www.naamanetcie.com

Les lecteurs de *La Tribune* qui souhaitent réagir à mes propos peuvent le faire à dnaaman@naamanetcie.com; ceux et celles qui désirent lire mes chroniques antérieures peuvent les consulter sur mon site Internet au http://www.naamanetcie.com/chroniques.html. Elles y sont présentées en format PDF par titre et date de parution.

COMPLEXE VÜ

Le bureau de location ouvrira bientôt ses portes

CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les personnes intéressées ou intriguées par le complexe résidentiel pour aînés VÜ, qui ouvrira ses portes à l'été 2015 près de l'angle des rues Jacques-Cartier et King Ouest, pourront satisfaire leur curiosité dès le 24 octobre au bureau de vente et location des unités qui se situera en face du nouveau Provigo Le Marché.

« Dans le bureau de location, qui est très grand, il va y avoir une cuisine et une salle de bains complète pour que les gens puissent se faire une idée. Pour des gens qui vivent depuis 20 ou 30 ans dans leur maison, c'est difficile de juste regarder des plans », explique Luc Maurice, fondateur et président du Groupe Maurice, promoteur du complexe.

Le complexe VÜ regroupera 300 logements, de différents types, ainsi que des aires communes, dont une piscine, une salle d'exercice et un cinéma.

Comme le bureau de vente n'est pas encore ouvert, aucun contrat n'a été signé, mais M. Maurice dit sentir de l'intérêt chez les retraités sherbrookois. « On a été surpris initialement de l'engouement face au projet. On voyait qu'il y avait une belle clientèle qui cherchait un produit un peu plus relevé, haut de gamme, à des prix corrects, qui existe maintenant. Les nouvelles personnes retraitées ou celles de demain sont naturellement plus exigeantes au niveau du confort, ils sont plus épicuriens que les retraités d'hier. »



PHOTO FOURNIE

Le complexe résidentiel pour aînés VÜ ouvrira ses portes à l'été 2015.

Le promoteur admet que le terrain, plutôt petit et en pente, apporte « beaucoup de défis techniques », mais qu'il en vaut la peine. « C'est vraiment l'endroit tout indiqué pour allonger le niveau d'autonomie des personnes le plus longtemps possible », dit M. Maurice, faisant référence à la proximité des services.

L'adresse exacte du bureau de vente est le 1818, rue King Ouest, local 106.

L'usine Bois Le Roux renaît sous une nouvelle administration

CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après le groupe Bois Bélanger, c'est au tour de Bois Weedon de reprendre les installations de Bois Le Roux, qui a fait faillite il y a un peu plus d'un an. L'usine fonctionne depuis déjà deux semaines avec une douzaine d'employés à son bord.

« On est très heureux, souligne le maire de Weedon, Jean-Claude Dumas. Quand on crée des emplois, on est tout contents de ça! » La nouvelle direction de Bois Weedon a repris le créneau de ses prédécesseurs — le bois de literie —, mais compte diversifier ses activités. « Il devrait y avoir au-delà de 25 employés d'ici un an », a précisé M. Dumas.

Les trois usines de transformation du bois situées à Weedon fonctionnent donc normalement. Blanchette et Blanchette, la scierie du secteur Saint-Gérard, a elle aussi repris ses activités au mois de février. Elle compte aujourd'hui plus d'une vingtaine d'employés, après avoir été fermée pendant plus de quatre ans. Le territoire comprend aussi l'usine Pro-Bois André Rousseau.

La Corporation de développement économique de Weedon et le Centre local de développement (CLD) ont tous deux contribué à la relance de l'entreprise Bois Weedon. À l'époque, Bois Le Roux comptait 45 employés et détenait un chiffre d'affaires annuel d'environ 40 millions de dollars.

3341079

CONFÉRENCE GRATUITE : LE TESTAMENT



Me Myriam Paré
Notaire

Êtes-vous bien protégé en cas de décès? Venez assister à une conférence sur les différents types de testaments ainsi que leur contenu. Dans un langage clair et simple, vous comprendrez les protections que vous procure un testament.

À QUI S'ADRESSE CETTE CONFÉRENCE :
- aux gens ne détenant pas de testament;
- aux personnes qui possèdent un testament et qui souhaitent s'assurer de la validité de celui-ci;
- aux gens souhaitant réviser leur testament.

OBJECTIFS :
- sauver temps et argent $;
- faciliter la vie de vos héritiers;
- éviter de mauvaises surprises;
- bien définir vos volontés.

DATES, les mardis:
22 oct.: (Encore 2 places disponibles)
29 oct., 5 nov.,
de 18 h 30 à 20 h 30

Réservez tôt, les places sont limitées.
819 563-3344 (149)



POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ

PME INTER NOTAIRES
PARÉ, TANGUAY NOTAIRES INC.
Notaires et conseillers juridiques

ENDROIT : À nos bureaux
PARÉ TANGUAY NOTAIRES
2140, rue KING EST (coin Léo)
SHERBROOKE
819 565-7646

Courtier immobilier agréé, membre
Prêts hypothécaires, placements
3025708

POLITIQUE NATIONALE DU SPORT, DU LOISIR ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Bénévolat et accessibilité à l'ordre du jour

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'adjoint de Marie Malavoy, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sylvain Pagé, était de passage à Sherbrooke hier dans le cadre de la tournée de consultations régionales qui vise à établir une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique.

C'était l'occasion pour les Estriens et de nombreux intervenants de la région de faire part de leurs préoccupations, tant en ce qui concerne les infrastructures sportives que les services offerts, et de leur vision. Au dire de M. Pagé, l'exercice aura permis de faire ressortir deux points sur lesquels il importait de se pencher dans un futur rapproché en Estrie : la perte de vitesse du bénévolat et l'accessibilité aux infrastructures pour certains groupes de personnes en particulier.

« On a entendu parler beaucoup de l'essoufflement des bénévoles. Beaucoup d'organisations peinent à avoir une certaine relève pour permettre à leur organisation de continuer à œuvrer. On tente donc de trouver des solutions pour valoriser les bénévoles et les inciter à continuer, comme des crédits d'impôt par exemple. »

« Il y a aussi l'accessibilité sous toutes ses formes, que ce soit en terme de transport ou d'infrastructure, mais aussi l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées et les personnes moins fortunées, poursuit M. Pagé. Aujourd'hui, il y avait une personne qui représentait les handicapés qui a très bien fait valoir que pour avoir une société en forme, il fallait inclure les jeunes et les aînés, les femmes et les hommes, mais qu'il ne fallait pas les oublier. »



IMACOM, JESSICA GARNEAU

L'adjoint de Marie Malavoy, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sylvain Pagé, était de passage à Sherbrooke hier dans le cadre de la tournée de consultations régionales qui vise à établir une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique.

Parce que de l'aveu de ce dernier, son gouvernement caresse le rêve de se hisser parmi les nations les plus en forme sur la planète, qu'il s'agisse des enfants, des adultes ou des aînés. Un vœu pieux qui n'est pas étrangé à l'évolution sociodémographique de la province.

« D'une part, c'est qu'on pense que les gens en santé sont plus heureux. D'autre part, c'est qu'on a une réalité qui nous rattrape. Notre population sera d'ici quelques années une des populations les plus vieillissantes au monde et ça fait en sorte que tous les coûts de santé explosent au Québec. À partir de l'an prochain, le ministre Réjean Hébert aura la tâche de participer au premier budget du Québec ou 50% et plus sont consacrés au ministère de la Santé. »

« Il faut donc voir la santé autrement, et ça passe énormément par la prévention, renchérit-il. C'est ce qu'on fait en ce moment.C'est un peu comme si on était en train d'écrire le développement durable de la personne. »

Il s'agissait de l'avant-dernière séance de consultation de la tournée qui avait commencé en juin dernier. Sylvain Pagé effectuera une dernière consultation la semaine prochaine, à Québec. La politique sera ensuite déposée entre la mi-décembre et la mi-janvier pour permettre au gouvernement provincial de dresser dans les semaines suivantes un plan d'action établissant des mesures concrètes visant à encourager l'activité physique à travers la province.

3332613

EN BREF

Portes ouvertes à la Coop funéraire de l'Estrie

SHERBROOKE — Le monde funéraire est rempli de suppositions, de mystères, parfois même de craintes. Afin de véritablement faire connaître le métier de croque-mort et autres emplois du salon, la Coopérative funéraire de l'Estrie organise une journée portes ouvertes. Une activité pour s'instruire qui tombe pile-poil avec le temps d'Halloween.

Le dimanche 20 octobre, entre 10 h et 13 h, la population est conviée au complexe principal de la coopérative (485, rue du 24-juin).

Les gens pourront visiter toutes les installations, donc le laboratoire, l'environnement du four crématoire, la chapelle, les salons d'exposition, la salle des cercueils et des urnes, etc. Des employés seront partout sur place afin de guider les visiteurs et d'expliquer tous les dessous du métier.

Musiciens, bouchées, discussions, kiosques de certains organismes communautaires seront au rendez-vous. De plus, il y aura le tirage d'une œuvre de l'artiste-peintre Céline Maheu.

— Josée-Anne Sarazin-Côté

Travaux sur le pont Maurice-Gingues

SHERBROOKE — Les usagers de l'autoroute 410 croiseront de nouveau des panneaux orangés alors que le pont Maurice-Gingues, situé au-dessus de la rivière Magog, sera l'objet de travaux d'entretien par le ministère des Transports aujourd'hui.

Une voie est fermée dans chacune des directions depuis minuit hier soir et ce jusqu'à 17 h aujourd'hui. En raison des travaux, les automobilistes habitués d'emprunter l'autoroute en provenance du boulevard Bourque pour atteindre le boulevard de l'Université devront recourir à un autre chemin, puisque la bretelle d'entrée de l'autoroute 410 sera fermée de 6 h à 17 h aujourd'hui.

Le ministère des Transports rappelle qu'il est toujours possible pour les usagers de la route de consulter le Quebec511.info afin de planifier leurs déplacements en tenant compte des travaux.

— La Tribune

Destination Sherbrooke remporte un prix Azimut

SHERBROOKE — L'équipe de Destination Sherbrooke a reçu la mention bronze des prix Azimuts, jeudi soir à Saguenay dans le cadre de la 10e édition des Journées annuelles de l'accueil touristique, pour avoir mis en place le programme d'accueil Sherbrooke 2013 et cela tout juste avant la tenue des Jeux du Canada 2013.

Ce programme était en fait une vaste campagne de formation réunissant plus de 2000 personnes dans 137 entreprises et organisations. Ces personnes ont été formées et sensibilisées à l'importance de leur rôle en matière d'accueil touristique.

Les journées annuelles de l'accueil touristique sont l'occasion de célébrer l'excellence, l'initiative, la créativité, le réseautage et l'innovation du service offert en matière d'accueil de la clientèle touristique.

— Jérôme Gaudreau

PLUS
D'IMPACT
DES CONCEPTS
ÉCLATANTS
DES RÉSULTATS
PERCUTANTS



STRATÉGIE
DESIGN
WEB

IMACOM
COMMUNICATIONS
design et solutions marketing
819.565.0055
IMACOM.QC.CA

CE SAMEDI

NISSAN DE SHERBROOKE VOUS EN DONNE PLUS!

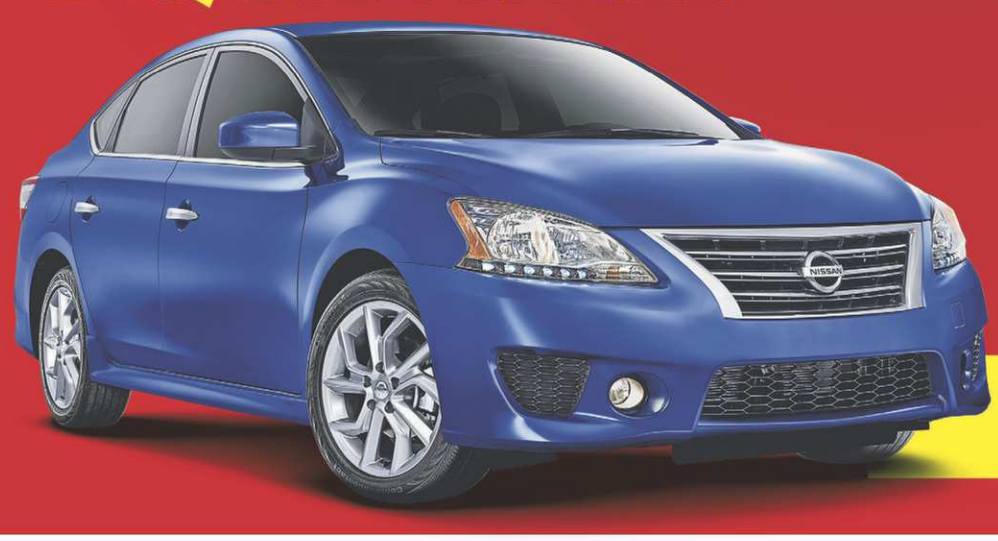
NOUS AJOUTONS

750$

EN RABAIS ADDITIONNEL

Sur modèles 2013-2014 sélectionnés

LIQUIDATION



SENTRA 2013

750$ EN RABAIS ADDITIONNEL

Spacieuse, très bien équipée

Ne consomme que 4,9L au 100km!

FINANCEMENT À L'ACHAT

0% 84 mois

~~85~~$ SPÉCIAL **81$** / 2 sem

0$ comptant

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



CE N'EST PAS POUR RIEN QUE NOUS SOMMES: **No.1 DES VENTES AU CANADA**

NISSAN DE SHERBROOKE

L'offre de 750$ de rabais additionnel est applicable sur Sentra 2013 et Versa Note 2014 : le client doit financer son achat par l'intermédiaire de Nissan Canada Finance (en vigueur du 21 au 31 octobre). 4 pneus d'hiver gratuits est en vigueur du 1er octobre au 31 octobre 2013 et s'applique à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs de Versa Note 2014/ Sentra 2013/berline Altima 2013 et 2014 / Versa berline 2013 et Maxima 2013. Sur modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés sont à titre indicatif seulement. L'installation et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Sentra 2013 / Versa Note 2014 (un rabais de 1250$ / 2000$ supplémentaire est inclus sur les modèles de base) = prix de vente de 14680$ /12 930$ = financement 84 mois à 0% / 0,9% = 81$ / 73$ aux 2 semaines à l'achat. Intérêt totale encourue après terme= 0$ / 505$. Frais de transport et de préparation inclus dans les prix. Rabais de 3705$ / 4 000$ / 11 710$ sur Versa berline 2013 / Altima 2013 / Maxima 2013 applicable en achat comptant seulement. Quantités limitées sur 2013. Photos à titre indicatif seulement. Ces offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans avis.

DE 11H À 17H

FAITES VITE!

NISSAN
Innover pour exalter



4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

s'ajoutent sur tous ces modèles!

CHEZ NISSAN DE SHERBROOKE | FAITES VITE!

NOS AUBAINES 2013 PARTENT TRÈS RAPIDEMENT!

LIQUIDATION



VERSA NOTE 2014

750$ EN RABAIS ADDITIONNEL

Le meilleur rapport qualité / prix pour une 2014!
Ne consomme que 4,8L au 100km

FINANCEMENT À L'ACHAT

0,9% 84 mois | **~~78~~$ SPÉCIAL 73$ / 2 sem** | **0$ comptant**

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS





VERSA BERLINE SL 2013

TOUT ÉQUIPÉE
Automatique, climatiseur, régulateur de vitesse, phares antibrouillard, clé intelligente, commandes audio au volant, aileron arrière.

RÉGULIER : 18 655$
RABAIS DE : 3 705$
LIQUIDATION 14 950$

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



LIQUIDATION ALTIMA 2013

RABAIS DE 4000$

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



LIQUIDATION MAXIMA 2013

RÉGULIER : 42 195$
RABAIS DE : 11 710$
LIQUIDATION 30 485$

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

FAITES VITE!

NOS AUBAINES 2013 PARTENT TRÈS RAPIDEMENT
QUANTITÉS LIMITÉES!



NISSAN DE SHERBROOKE

Récipiendaire du Grand prix de L'EXCELLENCE NISSAN!
Grâce à vous, Nissan de Sherbrooke est le #1 DES VENTES NISSAN AU CANADA en 2013!

4280, boul Bourque, 819 823-8008 www.nissansherbrooke.com

L'offre de 750$ de rabais additionnel est applicable sur Sentra 2013 et Versa Note 2014 : le client doit financer son achat par l'intermédiaire de Nissan Canada Finance (en vigueur du 21 au 31 octobre). 4 pneus d'hiver gratuits est en vigueur du 1er octobre au 31 octobre 2013 et s'applique à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs de Versa Note 2014/ Sentra 2013/berline Altima 2013 et 2014 / Versa berline 2013 et Maxima 2013. Sur modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés sont à titre indicatif seulement. L'installation et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Sentra 2013 / Versa Note 2014 (un rabais de 1250$ / 2000$ supplémentaire est inclus sur les modèles de base) = prix de vente de 14680$ /12 930$ = financement 84 mois à 0% / 0,9% = 81$ / 73$ aux 2 semaines à l'achat. Intérêt totale encourue après terme= 0$ / 505$. Frais de transport et de préparation inclus dans les prix. Rabais de 3705$ / 4 000$ / 11 710$ sur Versa berline 2013 / Altima 2013 / Maxima 2013 applicable en achat comptant seulement. Quantités limitées sur 2013. Photos à titre indicatif seulement. Ces offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans avis.



DENIS **MESSIER** en liberté

dmessier@latribune.qc.ca

CAFÉ **potins**

La présidente de l'organisme La Rose des vents, **JOANNE FRÉDÉRICK** de La Capitale, a profité du dernier souper-bénéfice dansant au Théâtre Granada pour inviter les gens présents à parler de l'organisme afin que plus personne ne dise : « Je ne savais pas que La Rose des vents pouvait m'aider dès le diagnostic du cancer ».

/////

Une vidéo a présenté le témoignage de quatre personnes ayant bénéficié des services. Ceux-ci ont expliqué combien La Rose des vents les a aidées à mieux vivre avec le cancer. La vidéo a été réalisée grâce à la collaboration de **MARTINE CÔTÉ** de la Banque CIBC. Elle peut être visionnée sur le site web *www:rosedesvents.com/services-temoignages...* .

/////

Les Phénix de La Rose des vents, équipe de bateau-dragon composée de survivantes du cancer, étaient bien représentées avec la présence de **MARIE GAGNON, LISETTE JOYAL, LISE LE PROHON, GINETTE MARTIN, GENEVIÈVE S. OUELLETTE** et **GINETTE THIFFAULT**. Elles ont lancé leur cri de ralliement « Les Phénix, jusqu'au bout! ». La vidéo s'est terminée sur des images de leur équipe sur l'eau.

/////

La présidence d'honneur du souper était assumée par **MAURICE BUSQUE**, de Gestion financière Bacchus qui était vraiment fier d'avoir été fidèle à sa réputation en remplissant à craquer le Théâtre Granada. **MAURICE** a mandaté **PIERRE BERGERON** du Pfizer Canada et membre du Club Rotary pour faire danser les femmes seules…



Joanne Frédérick

/////

PIERRE, qui a pris son mandat très au sérieux, a entre autres fait danser les sœurs **VEILLEUX, LORRAINE**, du Centre Jeunesse, et **MARTINE**, de La Rose des vents, avant de découvrir qu'ils étaient des petits cousins puisqu'ils ont des ancêtres communs parmi les **VEILLEUX** de la Beauce.

/////

YVES LESSARD des Constructions Yves Lessard poursuit son implication auprès de l'organisme même s'il a terminé son mandat à la présidence. Il a accepté avec son fils **ALEXANDRE** de devenir le commanditaire majeur des activités-bénéfices pour les trois prochaines années et il continue à solliciter son réseau pour les activités-bénéfices. Il faut croire qu'il n'était pas trop fatigué après l'événement puisque le lendemain il a abattu un orignal à l'arbalète!

/////

Après avoir rappelé les objectifs et les activités de la Fondation Claude-Durocher, qui supporte le programme d'aide financière de La Rose des vents, le président de la Fondation, **MARIO BEAUDOIN**, de Gestion Estrie Capital, a parlé de la prochaine expédition au profit de l'organisme qui se tiendra en septembre 2014 et qui consistera à monter cinq sommets en Corse. Une réunion d'information se tiendra le 23 octobre prochain…

/////

Le tirage de la loterie-voyage de la Fondation a aussi été fait à cette occasion. **SIMON DUROCHER** qui, l'année dernière, participait à l'ascension du Kilimandjaro à cette même date, a gagné le crédit–voyage de 1500 $ offert en collaboration avec **SYLVIE TOUCHETTE**, de Voyages Sylvie Touchette. De son côté, **SERGE RAMSAY** a gagné un forfait familial au Domaine des Montagnais, d'une valeur de 400 $. C'est **MARIE-CHRISTINE ROY** du Domaine des Montagnais qui a pigé les billets gagnants…

/////

Mis au défi par les gens de l'APCHQ assis à la table voisine, **LUCIE BERGERON** de Tapis V.N. et ses invités ont conservé leur titre consistant à fermer la soirée!

/////

SIMON GRÉGOIRE, de la Pharmacie Uniprix Simon Grégoire, sait bien s'entourer lors d'un souper dansant et s'assure de ne pas manquer de partenaires de danse… Malgré ça, il semble que nous ne l'ayons pas beaucoup vu sur le plancher de danse!

/////

JOCELYN et **GAÉTAN LÉTOURNEAU** de Matériaux Létourneau se sont une fois de plus impliqués avec l'organisme par la commandite des entrées. Ils ont profité de la soirée pour échanger avec **MICHEL JUBINVILLE** de Jubinville et associés, architectes. Projet en commun à venir?

/////

Les autres commanditaires du souper étaient aussi présents : **DANIEL LAROUCHE** du Provigo Daniel Larouche, pour le plateau de fromages fins ainsi que **LISE** et **GUY GEOFFROY** de Constructions G.L. Geoffroy pour les desserts. Si **DANIEL** avait préparé les fromages avec son équipe du Provigo, cependant **LISE** et **GUY** ne se sont pas mis à leur fourneau pour les desserts!

/////

MARTIAL CORRIVEAU de Maçonnerie Corriveau, fidèlement présent au souper depuis plusieurs années, avait un conflit d'horaire cette année. Qu'à cela ne tienne, il a accepté de commanditer le service du vin avec **MAURICE BUSQUE** de Gestion financière Bacchus qui comme le nom de sa compagnie l'indique, est amateur de vin!

/////

DANIEL PELLETIER, gérant du restaurant Normandin de la rue King Ouest dont **MAURICE** est un client assidu, a contribué au succès du souper en offrant le dîner aux douze bénévoles qui vont préparer la décoration du Granada en installant les milliers de mini-lumières sur toutes les rampes des loges afin de créer l'atmosphère magique que les habitués connaissent bien…

/////

Même si **LUC FAUTEUX**, du Groupe Luc Fauteux, n'a pu être présent au souper-bénéfice, il a bien joué son rôle de parrain corporatif puisque **JULES LÉVESQUE** et **MICHEL ALISSON** représentaient l'entreprise. Il avait complété sa table avec d'autres invités, leur faisant ainsi mieux connaître La Rose des vents…

/////

LOUIS ROY, président de la Fondation du Centre-Notre-Dame-de-l'Enfant, m'informe que la 11e édition du souper gastronomique, soit une dégustation d'huîtres, aura lieu au restaurant de l'École d'hôtellerie du Vieux-Sherbrooke le vendredi 8 novembre prochain. Une aventure culinaire de cinq services d'huîtres apprêtées avec raffinement et accompagnées de vins attend les participants. La Fondation du CNDE apporte une aide financière et du soutien aux élèves. Un p'tit coup de fil au 819 864-7244, poste 206, vous permettra d'en savoir un peu plus et faire l'achat de billets…

/////

Mon premier chef-d'œuvre, une exposition des travaux en arts plastiques d'élèves de niveau primaire en collaboration avec les écoles de l'arrondissement de Fleurimont est présentement offerte à la salle du Parvis, et ceci jusqu'au 27 octobre prochain… De plus, l'artiste sherbrookoise **THÉRÈSE MAHEUX** présente son exposition *Au-delà des mots* qui offre un regard sur l'enfance et l'autisme…

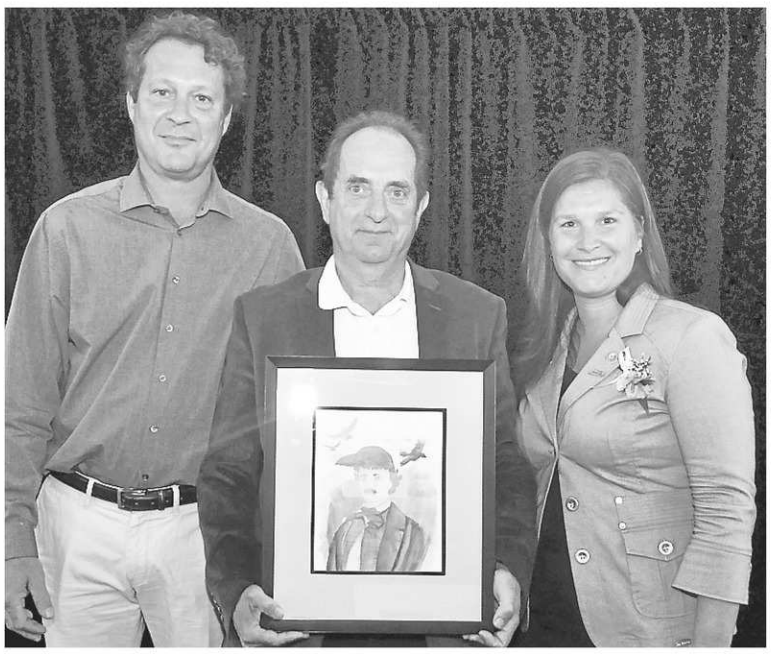
/////

GERMAIN BUREAU, directeur principal des services financiers commerciaux de l'Est de Montréal chez RBC Banque Royale, diplômé de 1988 au Séminaire de Sherbrooke, sera l'hôte de la soirée du 6 novembre prochain Rendez-vous Montréal des anciens du Séminaire… **CHANTAL ROY**, la toute nouvelle directrice générale, note que l'occasion est formidable pour y rencontrer la nouvelle équipe de la Fondation…

/////

Les Productions théâtrales à Double tranchant présentent leur 33e création : *Salon mortuaire McCabée et fils*, soit un meurtre et mystère amusant, une création **d'ANDRÉ-DANIEL DROUIN** et **NICOLE LABRECQUE**. La pièce est offerte à la salle du Parvis les 9 et 16 novembre à 18 h 30, repas inclus, ou encore le 15 novembre à 20 h, sans repas… Le souper sera la responsabilité du traiteur Réception 108. Plus de détails au 819 563-5129…

Michel Beaudry, prix Coup de cœur de la Fondation du Cégep



La Fondation du Cégep de Sherbrooke a récemment remis son prix Coup de cœur soulignant l'apport d'un membre de la communauté s'étant particulièrement illustré par son engagement au cours des dernières années. Le prix a été décerné à Michel Beaudry, ancien enseignant au département des techniques administratives, qui reste très actif auprès du Cégep puisqu'il continue sa participation à l'élaboration du projet de Laboratoire d'apprentissage assisté par mannequins simulateurs malgré son départ à la retraite. François Coutu, président du conseil d'administration de la Fondation ainsi que Petra Funk, directrice de la Fondation, ont remis le prix à l'homme qui a enseigné au Cégep pendant 27 ans.

Faucher à l'honneur!

GUY FAUCHER, professionnel et directeur de golf à Milby, n'a pas volé le titre de professionnel de club de golf de l'année à l'occasion du banquet annuel de la PGA du Québec au club Le Mirage. Présent à Milby depuis 30 ans, dont les 27 dernières à titre de professionnel, GUY est le « Monsieur Milby », lui qui possède un contrat pour les trois prochaines années. Hôte du golf dans le cadre des Jeux du Canada, le club Milby a reçu également en mai dernier un Championnat Junior Verdure, le circuit des pros québécois avec la Classique RCGT, le Championnat Premiers Élans CN du Québec et finalement, le Championnat universitaire québécois… Au plan canadien et québécois, MILBY n'a jamais eu une visibilité comme cette année. Et, avec la venue des nouvelles routes donnant accès au club Milby d'ici 2015, le club dessiné par Howard Watson est sur une belle lancée!

Renald quitte!



ÉRIC RENALD ne sera pas de retour à titre de directeur des opérations au club de golf Canton de Warwick en 2014, lui qui a dirigé la barque durant neuf ans avec un doigté remarquable. En plus d'agir à titre de gestionnaire, ÉRIC avait aussi les yeux sur le terrain à titre de surintendant. Natif de Warwick, ÉRIC a été directeur au club d'Asbestos durant neuf ans avant d'être à la tête du club Canton… Est-ce qu'ÉRIC a décidé de réorienter sa carrière ou si l'on va le revoir à la tête d'un autre club de golf des Bois-Francs? Trop tôt pour répondre à la question!

Dion reste!

Le professionnel MARCEL DION, directeur de golf au Longchamp, a confirmé qu'il allait être de retour pour une 16e saison l'an prochain, lui qui avait fait ses débuts au club d'East Angus, avant de prendre la route de Venise peu de temps après l'ouverture de ce parcours. MARCEL — il fêtera ses 70 ans au cours du prochain hiver — a rencontré ses patrons RÉAL LECLERC et GILLES DAVID plus tôt cette semaine et il y a eu entente entre les deux parties. La saison 2014 pourrait être sa dernière année… à moins que MARCEL imite, vous savez qui!

Un petit hot-dog pour aider les autres



IMACOM, MAXIME PICARD

Encore une fois, la Sûreté du Québec (SQ), district de l'Estrie, s'est associée aux restaurants Louis Luncheonnette dans le cadre du dîner annuel au profit de la campagne Entraide 2013. Martin Bernier, sergent de l'unité des relations communautaires, Josée Bureau, analyste aux armes à feu, Steve Richard, chef d'équipe au Louis situé au coin des rues King et Jacques-Cartier, et Gina Fréchette, agente de la SQ, ont participé avec plaisir à ce dîner qui permet de remettre de l'argent à Centraide, à Partenaire Santé-Québec et à la Croix-Rouge.

De la grande visite à l'école Soleil-Levant



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les élèves de l'école Soleil-Levant ont eu une belle surprise le 16 octobre dernier alors que l'auteure jeunesse, Dominique Demers, y a passé la journée. Pour l'occasion, les 214 élèves de l'école étaient invités à choisir un passage parmi les 50 œuvres de l'auteure, dont le populaire roman *Valentine picotée* et la série Marie-Tempête, et à l'illustrer afin d'en faire par la suite une grande mosaïque.

L'art au service de l'immigration



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) invite la population à la 3e édition de son exposition en arts visuels produite par des artistes issus de l'immigration. Ginette Jacques, bénévole et membre du comité organisateur, et Mercedes Orellana, directrice générale du SANC, étaient fières de présenter les créations des 26 artistes réunis pour cette exposition qui se tiendra jusqu'au 12 décembre dans les locaux du SANC.

Vins et fromages à la Poudrière



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

La Poudrière de Windsor a tenu récemment son 17e vins et fromages, une édition qui revêtait un caractère tout particulier puisque l'endroit célébrait son 20e anniversaire en tant que site historique et archéologique. Luc Cloutier, directeur de la Poudrière, Étienne-Alexis Boucher, attaché politique du ministre Réjean Hébert, Jean-Marc Richer, directeur général de la Caisse populaire du Val-Saint-François, Sylvie Bureau, mairesse de Windsor, André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska et Aurore Milette, présidente du conseil d'administration du site historique, ont savouré délices d'ici et d'ailleurs.

CARNET COMMUNAUTAIRE

ACHEMINEZ VOTRE MESSAGE PAR COURRIEL À:
redaction@latribune.qc.ca
ou par télécopie au 819 564-8098

> **Bazar suisse** le 19 octobre, au Centre Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au profit de l'Église Unie de la paroisse Drummondville/Mauricie. Vente de pain, pâtisseries, artisanat et autres.

> **Souper paroissial de Saint-Malo** le 20 octobre, 16 h 30, au Centre des loisirs de Saint-Malo, suivi d'un bingo en soirée.

> **Brunch au profit de la communauté de Lac-Mégantic** le 20 octobre, 10 h 30, à la salle Guy-Veilleux de Cookshire.

> Du 21 au 25 octobre, c'est la **semaine de prévention du cancer du col de l'utérus**. L'équipe d'obstétriciens-gynécologues du CHUS sera disponible pour passer des tests de dépistage aux femmes de la région qui n'ont ni médecin de famille ni gynécologue. Pour rendez-vous : 819 346-1110, poste 14630 (Clinique CHUS) ou 819 563-2027 (Clinique 24-Juin).

> **Réunion d'information de la Ligue La Leche** sur l'allaitement et le maternage des enfants de plus de 10 mois, le 24 octobre, 9 h 30, au Centre de maternité de l'Estrie, 65 de la Croix, Sherbrooke. Info : 819 342-8132.

> **Souper et danse des sorcières pour les Boomers du Memphrémagog** le 25 octobre, au Centre communautaire. Également, souper et spectacle au bistro du Centre Arts le 8 novembre. Info : 819 868-4207.

> **Déjeuner-brunch de l'Entourlaine** le 29 octobre, 8 h 30, au 143 St-Pierre, East Angus. Rés. avant le 25 octobre : 819 832-2656.

> **Sercovie, centre d'activités des 50 ans et plus**, propose la danse de ligne les 25 octobre, 1er, 8, 15, 22, 29 novembre, dès 13 h 30, au 300 du Conseil, Sherbrooke.

> **Dans le cadre du mois du cancer du sein**, la Fondation du cancer du sein du Québec souhaite inviter les femmes atteintes, proches et amis, ainsi que les professionnels du milieu de la santé, à une conférence portant sur la vie après un cancer du sein, le 26 octobre, 8 h, à l'Hôtel Le Président, 3535 King Ouest, Sherbrooke.

> **Souper spaghetti et vente d'artisanat** au profit des œuvres des Filles d'Isabelle cercle Immaculée-Conception le 27 octobre, 17 h, au sous-sol de l'église Ste-Famille, coin 8e Avenue et Papineau, Sherbrooke.

> **Brunch musical au profit des œuvres des Chevaliers de Colomb conseil 10107** le 27 octobre, 9 h, au sous-sol de l'église Ste-Famille, Sherbrooke.

> **Exposition artisanale du club Nouvelle saison** de la ville de Scotstown le 27 octobre, 10 h à 16 h, au sous-sol de l'église St-Paul de Scotstown.

> **Brunch-bénéfice au profit des scouts de Rock Forest** le 27 octobre, 9 h 30, au Centre communautaire, 6670 Emery-Fontaine, Sherbrooke. Info : 819 864-6650.

EXCLUSIVEMENT CHEZ

MAZDA DE SHERBROOKE ET MAGOG!

BYE BYE 2013!

— LES PLUS GROS RABAIS DE L'ANNÉE —

FAITES VITE!

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



BYE BYE MAZDA 2 2013

RÉG : 15 945$

RABAIS : 3 100$

12 845$

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



BYE BYE MAZDA 3 2013

RÉG : 17 690$

RABAIS : 3 695$

13 995$

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



BYE BYE MAZDA 3 SPORT 2013

RÉG : 18 690$

RABAIS : 3 695$

14 995$

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



BYE BYE MAZDA DÉMOS 2013

LIQUIDÉS

AU PRIX COÛTANT

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

MAZDA DE SHERBROOKE ET MAZDA DE MAGOG

Mazda 2 2013 / Mazda 3 2013 / Mazda 3 sport 2013 = les rabais affichés sont applicables en achat comptant seulement ou financé à taux régulier des banques. Quantités limitées. 4 pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 500$ sur modèles 2013 sélectionnés. Mazda 3 berline 2014 / Mazda CX-5 2014 / Mazda 6 2014 = location 36 / 48 /48 mois à 199$ / 268$ / 278$ par mois avec un comptant de 0$ / 2495$ / 2495$. Limite de 20 000km/an, 0,12$ du km excédentaire. Frais de transport et préparation inclus dans tous les prix. Prix coûtant offert sur plus de 8 Mazda démos 2013 en stock. Sujet à approbation du crédit. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Consommation de 4,3L / 5,7L / 5,1Lau 100 km sur Mazda 3 2014 / CX-5 2014 / Mazda 6 2014 sur autoroute seulement. Offres sujettes à changement sans préavis. Taxes en sus.



EXCLUSIVEMENT CHEZ
MAZDA DE SHERBROOKE ET MAGOG!



PRIX EXCEPTIONNELS
SUR
SKYACTIV 2014

3345433



LA MAZDA 3 SKYACTIV 2014 EST ARRIVÉE!

LE NEC PLUS ULTRA EN MATIÈRE DE DESIGN ET TECHNOLOGIE!

NE CONSOMME QUE 4,7L AU 100KM
WOW!

LOUEZ LA BERLINE POUR **SEULEMENT**
199$ /MOIS

LOCATION
36 MOIS

0$ COMPTANT



MAZDA CX-5 SKYACTIV 2014

NE CONSOMME QUE 5,7L AU 100KM
ÉLU VUS DE L'ANNÉE!

LOUEZ LE POUR **SEULEMENT**
268$ /MOIS
2495$ en comptant



MAZDA 6 SKYACTIV 2014

NE CONSOMME QUE 5,1L AU 100KM
GAGNANTE DU VÉHICULE DE L'ANNÉE!

LOUEZ LE POUR **SEULEMENT**
278$ /MOIS
2495$ en comptant

Le département d'occasions de MAZDA DE MAGOG: OUVERT tous les samedis et dimanches

PASSEZ-NOUS VOIR EN GRAND NOMBRE *UN ESSAI ROUTIER ET VOUS DIREZ* ***SKYACTIV POUR TOUJOURS!***

MAZDA DE SHERBROOKE
5119, boul Bourque • **819 564-8664** • **www.mazdadesherbrooke.com**

MAZDA DE MAGOG
2940, rue Sherbrooke • **819 843-2424** • **wwww.mazdademagog.com**

mazda

Mazda 2 2013 / Mazda 3 2013 / Mazda 3 sport 2013 = les rabais affichés sont applicables en achat comptant seulement ou financé à taux régulier des banques. Quantités limitées. 4 pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 500$ sur modèles 2013 sélectionnés. Mazda 3 berline 2014 / Mazda CX-5 2014 / Mazda 6 2014 = location 36 / 48 /48 mois à 199$ / 268$ / 278$ par mois avec un comptant de 0$ / 2495$ / 2495$. Limite de 20 000km/an, 0,12$ du km excédentaire. Frais de transport et préparation inclus dans tous les prix. Prix coûtant offert sur plus de 8 Mazda démos 2013 en stock. Sujet à approbation du crédit. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Consommation de 4,3L / 5,7L / 5,1Lau 100 km sur Mazda 3 2014 / CX-5 2014 / Mazda 6 2014 sur autoroute seulement. Offres sujettes à changement sans préavis. Taxes en sus.



RACINES ESTRIENNES

HOMMAGE À NOS FAMILLES PIONNIÈRES

PAR DENIS BEAULIEU
Recherchiste et auteur
pdg.beaulieu@videotron.ca

Saints-Martyrs-Canadiens

Le territoire de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens origine des municipalités des Cantons de Garthby et de Ham-Nord, ainsi que des municipalités des paroisses de Saint-Jacques-le-Majeur de Wolfestown, de Saint-Fortunat et de Saint-Joseph de Ham-Sud. Le bureau de poste, en activité entre 1941 et 1969, portait l'appellation abrégée de Saints-Martyrs. En 1943, la municipalité de paroisse fut constituée.

En 1938 et 1939, l'abbé Euclide Rousseau vint desservir les catholiques. Le premier curé, l'abbé Joseph-Rosario Lapointe, arriva en 1939.

Érigée canoniquement le 8 septembre 1939, la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens fut incorporée au plan civil en 1941.

Le 17 décembre 1939, la première messe fut célébrée dans l'église qui fut bénite solennellement le 7 juillet 1940.

Le deuxième curé, l'abbé Georges-Henri Gagnon fut nommé en 1946. Il y resta pendant 42 ans, soit jusqu'en 1988. À son départ, en 1988, la paroisse fut jumelée à la paroisse Saint-Charles-Borromée de Beaulac-Garthby.

Le 21 novembre 1995, la paroisse fut dissoute et son territoire fut intégré dans celui de la paroisse Saint-Charles-Borromée de Beaulac-Garthby.

Voici quelques noms des premières familles de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens qui, en 1940, y firent baptiser, se marièrent ou firent inhumer un de leurs membres :

Alphonse Boutin et Gabrielle Ramsay

Wilfrid Laflamme et Mérilda Boutin

Alphonse Roberge et Élise Houde

Lionel Dupuis et Simonne Royer

Émile Larrivée et Aline Boulet

Turibe Tardif et Alice Tardif

Roland Marcotte et Alice Boutin

Ernest Lemay et Alida Longval

Donat Beaudoin et Marie-Jeanne Roy

Joseph Couture et Aline Picard

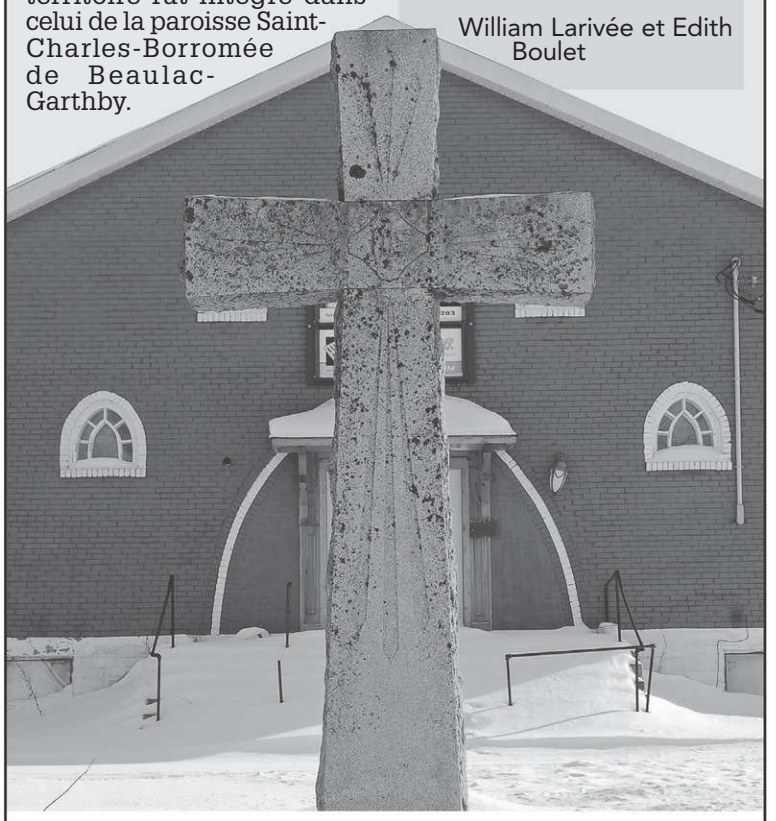
Honorius Lemay et Donalda Boutin

Alfred Lemay et Yvette Chartier

Polycarpe Gravel et Marie Louise Lajoie

Ovila Lehoux et Yvonne Houde

William Larivée et Edith Boulet



SOURCES : CORPORATION ARCHIÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE SHERBROOKE. UNE ÉGLISE ENTRE LACS ET MONTAGNES, CACRS, SHERBROOKE, C2010, 430 P. INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. REGISTRES DU FONDS DROUIN, LA PRAIRIE, HTTP://WWW.GENEALOGIEQUEBEC.COM.

ÉLECTIONS À RACINE

Le maire Pelletier mise sur la transparence

CHRISTINE BUREAU
Christine.bureau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les accusations d'opacité lancées contre le maire de Racine ont trouvé écho. Après huit années de service, René Pelletier demande aux citoyens un troisième mandat, mais cette fois-ci, en leur promettant une voix au processus décisionnel de la Ville.

« Il y a des gens qui ne se gênent pas pour raconter n'importe quoi à mon sujet », écrit M. Pelletier dans le dépliant électoral destiné aux Racinois. Le maire vise ceux qui l'accusent, comme le candidat à la mairie, François Boissonneault, du manque de transparence à l'hôtel de ville. Il promet de changer cette « impression ».

« J'ai fait le lien avec la poursuite que j'ai reçue. Il a fallu mettre un gel sur toutes nos communications extérieures. J'ai dû inconsciemment freiner mes interventions et les autres [conseillers] ont fait de même », explique M. Pelletier. En 2010, le conseil municipal s'est fait poursuivre pour 5,5 M$ par un groupe de promoteurs, un cas qui s'est finalement réglé hors cour.

Pour sa campagne électorale, le maire mise surtout sur une augmentation des consultations publiques. « Ce sont les citoyens qui décideront », dit-il en citant le cas de la gestion des loisirs, où le partage des coûts des infrastructures avec Valcourt ne fait pas l'unanimité chez tous les Racinois.

Plus de transparence signifie aussi impliquer les citoyens dans l'élaboration du budget municipal. M. Pelletier souhaite l'achat d'un logiciel du gouvernement du Québec qui explique les dépenses « où ce ne sont pas les élus qui décident », comme les services de police ou d'incendie. « Comme cela, les citoyens voient notre marge de manœuvre et ensuite, ils peuvent décider de ce qu'ils veulent », juge-t-il.

À l'aube de ses 70 ans, René Pelletier se dit confiant qu'il peut remporter un autre mandat. L'affirmation de M. Boissonneault voulant que le taux de taxation à Racine est « plus élevé qu'ailleurs » ne l'ébranle pas non plus. « C'est une critique facile. Le taux de taxation n'a pas changé depuis 2009. Moi, je n'ai aucun complexe », conclut-il simplement.

CAMPUS DE DRUMMONDVILLE

L'UQTR dévoile son plan de match

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Le vice-recteur aux études et à la formation à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Sylvain Deslile, a annoncé que cinq programmes de formation s'ajouteront aux baccalauréats en sciences infirmières et en éducation préscolaire et primaire, à Drummondville, au cours des quatre prochaines années.

En effet, l'institution d'enseignement misera sur un bâtiment tout neuf à compter de la rentrée 2015 et il n'a pas l'intention de le laisser vacant. Ainsi, on ajoutera, en 2015, des baccalauréats en sciences comptables et en administration aux deux programmes qui sont déjà offerts depuis l'an dernier à même les locaux du cégep de Drummondville.

À compter de 2016, c'est l'informatique qui fera son entrée à Drummondville, alors qu'on prévoit accueillir une cohorte d'un peu plus d'une vingtaine de programmeurs en devenir. L'année suivante, si tout va bien, on ajoutera le bac en génie mécanique à la liste de formations offertes. Bien qu'on ne soit pas encore fixé sur la date d'implantation, on vise également à offrir un programme combiné de bac-calauréat et maîtrise en travail social d'ici 2017.

« Pour l'instant, on est à travailler sur notre projet de construction du bâtiment de Drummondville. On est à établir nos besoins, mais on a une bonne idée de ce qu'on compte offrir comme formations », a indiqué M. Deslile.

Si plusieurs professeurs seront appelés à se déplacer à partir de Trois-Rivières afin d'offrir les différents cours prévus au programme, le vice-recteur s'attend à ce qu'il y ait également des embauches de spécialistes à Drummondville. Ces derniers s'ajouteront au groupe de travailleurs de soutien qui seront recrutés prochainement.

« On ne pourra pas compter uniquement sur les professeurs et chargés de cours présents dans nos départements, ce ne serait pas très réaliste. Selon les expériences vécues à Québec et Longueuil, nous n'aurons pas le choix de rechercher des candidats directement à Drummondville », a-t-il annoncé.

Des programmes de deuxième cycle

Afin de libérer encore un peu d'espace pour l'enseignement collégial, l'UQTR entend déplacer dès que possible ses activités de formation continue vers le campus. On devrait également y voir apparaître des cours de l'université du troisième âge. En plus de l'ajout d'autres programmes de formation initiale, Sylvain Deslile espère assister à la création de programmes de deuxième cycle.

« C'est sûr qu'on commence par le bac, mais avec le temps, on devrait voir apparaître des programmes de maîtrise. Pour nous, il n'est pas question de limiter le développement du campus de Drummondville », a-t-il conclu.

Sylvie Roy veut une route 116 plus sécuritaire

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La députée d'Arthabaska, Sylvie Roy, s'est adressée au ministère des Transports du Québec afin de demander à ce qu'on prenne les mesures qui s'imposent afin de sécuriser la portion de la route 116 incluse entre Victoriaville et Plessisville.

« Qu'ils installent un terre-plein entre les voies, des feux de circulation supplémentaires, une meilleure signalisation, je laisse les solutions entre les mains des experts », a indiqué Mme Roy, consternée.

Cette dernière réagit notamment à l'accident mortel survenu sur la route 116 entre Victoriaville et Princeville et qui a coûté la vie de Jocelyne Nadeau Cyr, une cycliste de 61 ans. Cette dernière a été happée par une automobile alors qu'elle tentait de traverser la chaussée.

Ce n'est pas la première fois que la représentante de la Coalition avenir Québec fait des pressions auprès du ministère afin qu'il agisse. En mars dernier, la députée avait demandé des statistiques sur les accidents sur cette route. Dans la seule portion comprise entre Princeville et Plessisville, on dénombrait 123 accidents au cours des années 2008 à 2012, dont quatre accidents mortels.

C'est avec stupéfaction que la direction régionale du ministère lui avait répondu que, bien que tout accident soit regrettable, les analyses et calculs réalisés permettent de conclure que le taux d'accident sur la route 116 est inférieur au taux jugé critique pour une route comparable.

Sylvie Roy est revenue à la charge avec de nouvelles statistiques, dont un palmarès réalisé par Stéphanie Mac Farlane et publié le 17 septembre dernier, qui classe Princeville en première place au Québec pour le nombre d'accidents mortels de la circulation. Entre 2006 et 2012, 17 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, soit 0,4 décès par 1000 habitants.

CARRIÈRES



L'OUTIL IDÉAL
POUR OBTENIR DES RÉSULTATS

Télécopieur: 819 564-5482
Téléphone: 819 564-5450

PLUSIEURS OFFRES D'EMPLOI
À DÉCOUVRIR À L'INTÉRIEUR

LE **NOUVEAU** MODE D'EMPLOI :

LA TRIBUNE

workopolis.com
LE SITE DE L'EMPLOI

Le bon filon a filé

Il était une fois des professionnels qui obtenaient argent et sécurité en échange de leurs compétences et de leur expérience. Dans la mesure où ils se présentaient au travail pendant suffisamment d'années sans interruption, ils pouvaient compter sur une augmentation annuelle de salaire de 4 %, le pique-nique annuel des employés et les promotions prévues dans l'organigramme.

Cette soi-disant « sécurité » s'est évaporée et c'est tant mieux! Les modèles de carrière dépassés ont confiné les professionnels dans un rôle passif en leur dictant le montant de leur salaire, le moment de leur promotion et la description de leur poste. Ces employés tiraient leur sentiment de sécurité des autres, plutôt que de le trouver en eux-mêmes.

Aujourd'hui, il n'y a rien d'assuré, et c'est une bonne chose! On ne vous garantit pas cette hausse de 4 %, ce qui veut aussi dire que vous n'êtes pas enchaîné à votre emploi. Votre description de poste s'allonge, ce qui signifie que vous pouvez accomplir plus de tâches. Plutôt que de tourner en rond en attendant une promotion, vous bâtissez proactivement votre carrière, étape par étape.

SOURCE : WWW.MONEMPLOI.COM

3347869



3346600

Municipalité Régionale de Comté du Granit

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN LOISIRS À LA MRC DU GRANIT

(Remplacement de congé de maternité d'une durée de 40 semaines)

Sous la responsabilité du directeur général et du comité des loisirs régional de la MRC, le technicien en loisirs planifie, organise, dirige et contrôle les opérations des loisirs de la MRC et de certaines municipalités. Il prépare et anime des rencontres avec les partenaires des différents milieux. Il s'assure de donner aux différents partenaires le soutien et l'encadrement nécessaire et les accompagne dans leur projet et leur programmation. Ses responsabilités seront de :

- Favoriser le développement du loisir et du sport comme leviers pour assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens de la MRC du Granit;
- Accompagner les responsables et bénévoles de loisirs des localités afin de les aider à développer et maintenir leurs services de loisirs.

Plus spécifiquement :
- Coordonner le comité des loisirs de la MRC;
- Informer les travailleurs en loisirs municipaux et les comités loisirs locaux à propos des programmes de subventions, des opportunités de développement, des nouveautés, des dates importantes, des programmes nationaux, etc.;
- Coordonner et offrir un service de soutien aux services d'animation estivaux (OTJ) des municipalités;
- Organiser la fête annuelle des SAE, la formation DAFA des animateurs des SAE de la MRC du Granit et du Happening sportif;
- Participer à des tables de concertation en lien avec les loisirs, le sport, les clientèles etc.;
- Gérer différents programmes de subventions de la fondation Bon Départ et du programme soutien à l'action bénévole;
- Organiser et coordonner des projets spéciaux et événements régionaux;
- Planifier et offrir différentes formations (secourisme, ISMR);
- Soutenir et conseiller les comités loisirs locaux et les travailleurs municipaux en loisirs sur des dossiers spécifiques;
- Assurer la programmation des activités dans les municipalités et les écoles (Plaisirs d'hiver, plate-forme web bouge en Estrie);
- Participer à des événements dans les municipalités;
- Effectuer toutes autres tâches en lien avec ses compétences.

Exigences :
- Diplôme d'études collégiales en loisirs ou toutes autres formations pertinentes;
- Minimum de deux années d'expérience dans une fonction similaire;
- Bonne connaissance de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);
- La personne est organisée, structurée, autonome et travaille avec les bénévoles du milieu;
- Qualification en premiers soins (un atout).

Conditions de travail :
- Travail partiel à l'extérieur du bureau (nombreux déplacements);
- Horaire 35 heures/semaine;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur. Nous offrons une gamme intéressante d'avantages sociaux.

Si vous croyez répondre au profil recherché, envoyez votre curriculum vitae avant le 1er novembre 2013, à l'intention de monsieur Serge Bilodeau, directeur général de la MRC du Granit, 3502, rue Agnès, Lac-Mégantic QC G6B 1L3. Télécopieur : 819 583-5327. Courriel : sbilodeau@mrcgranit.qc.ca

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

3346613

Municipalité Régionale de Comté du Granit

OFFRE D'EMPLOI

AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET AUX COMMUNICATIONS

Sous l'autorité du directeur général et en concertation avec le comité consultatif culturel de la MRC, l'agent de développement culturel et aux communications travaille à la mise en oeuvre de la politique culturelle de la MRC et de l'entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. De plus, il partage son temps entre les mandats ci-après mentionnés en culture et les communications internes et externes de la MRC (50 % culture - 50 % communication).

En matière de politique culturelle régionale, il :
- Procède à l'actualisation de la politique culturelle régionale en respect de la démarche proposée par la MRC et travaille à sa mise en œuvre;
- S'assure de l'introduction de la politique culturelle régionale actualisée au schéma d'aménagement;
- Élabore le plan d'action et voit à sa réalisation et le révise annuellement;
- Élabore et travaille à la mise en oeuvre de l'entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- Appuie et soutient les initiatives municipales individuelles ou regroupées en matière de développement culturel et de protection et de mise en valeur du patrimoine;
- Soutient les initiatives visant la diffusion du produit culturel et patrimonial;
- Appuie toute démarche visant la promotion de la culture et du patrimoine, y compris tout projet en cette matière;
- Soutient à l'identification de biens et sites patrimoniaux;
- Effectue la promotion de la culture comme valeur ajoutée au développement socioéconomique du territoire;
- Sensibilise le milieu touristique en vue d'intégrer les éléments culturels et patrimoniaux au sein de l'offre touristique du territoire.

En matière de communication :
- Coordonne la réalisation du rapport annuel des différents services de la MRC;
- Soutient les responsables de services et agentes de développement rural dans leurs communications orales et écrites;
- Assure la mise à jour et le bon fonctionnement du site Internet de la MRC;
- Coordonne la diffusion de l'information en lien avec les services de la MRC et les décisions du conseil des maires;
- Participe, à titre de personne-ressource ou de membre, à divers comités sur autorisation de la direction générale;
- Effectue toutes autres tâches compatibles avec l'emploi ou demandées par la direction générale ou le conseil.

Exigences :
- Diplôme d'études universitaires en communication ou en lien avec le développement culturel ou autres formations pertinentes;
- Minimum de deux années d'expérience dans une fonction similaire;
- Bonne connaissance informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Photoshop …);
- La personne est organisée, structurée, autonome et travaille avec les bénévoles du milieu.

Conditions de travail :
- Travail partiel à l'extérieur du bureau (nombreux déplacements);
- Horaire de 35 heures/semaine;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur. Nous offrons une gamme intéressante d'avantages sociaux.

Si vous croyez répondre au profil recherché, envoyez votre curriculum vitae avant le 1er novembre 2013, à l'intention de monsieur Serge Bilodeau, directeur général de la MRC du Granit, 3502, rue Agnès, Lac-Mégantic, G6B 1L3. Télécopieur : 819 583-5327. Courriel : sbilodeau@mrcgranit.qc.ca.

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

Faites un choix : qualité du travail, qualité de vie ou rémunération de qualité

SALLY HOGSHEAD
COLLABORATION SPÉCIALE
MONEMPLOI.COM

Votre priorité est-elle d'être la vedette dans votre milieu ou bien de rentrer à la maison à 17 heures? Ou encore d'avoir un portefeuille bourré d'options d'achat d'actions? Tous ces choix se valent, mais aucun emploi ne peut vous offrir tout ça, du moins pas encore. Vous n'avez pas à en choisir un au détriment des autres, mais vous devez classer vos objectifs à long terme par ordre de priorité. Une fois que vous savez ce que vous êtes et ce que vous voulez, il est plus facile d'orienter votre temps et votre talent de façon à mener une vie heureuse dans l'ensemble.

Pour être heureux en cette Ère de l'intensité, vous devez trouver une entreprise dont les priorités sont conformes aux vôtres. Si vous vous concentrez sur un rendement exceptionnel, mais votre employeur se limite aux profits à court terme, lui et vous ne partagez pas les mêmes objectifs. Vous êtes un artisan dans une usine de gadgets.

Bien entendu, au bout du compte, la qualité de votre travail vous donne la capacité de choisir votre horaire, de gagner un bon salaire et d'éprouver le plaisir de savoir que vous êtes à votre meilleur. Dans mon cas, je tiens à faire un travail de qualité et à profiter de temps avec ma famille. Mais comme n'importe quel parent vous le dira, ces deux priorités semblent trop souvent incompatibles. Ma solution? Je suis au travail dès l'aube pour terminer mes journées à 17 heures. De cette façon, je ne compromets ni mon travail ni le temps passé en famille… seulement ma capacité de rester éveillée pour écouter les émissions de fin de soirée.

3347085

ARCHITECH DESIGN

Architech Design est un bureau spécialisé en architecture institutionnelle, commerciale, industrielle et residentielle. La firme conçoit à travers les contraintes fonctionnelles, structurelles, esthétiques, techniques, productives et environnementales des projets créatifs et avant-gardistes. Sa réputation pour ses services de qualité incomparable a entretenue une relation de confiance avec ses clients et lui a apporté les projets les plus remarquables.

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Description des tâches et responsabilités
La secrétaire-réceptionniste répond et redirige les appels entrants, prend les messages et accueille les clients. Elle formule, effectue la mise en page et la révision de plusieurs types de documents, tels que : offre de services, compte-rendu de réunion, lettres, etc. Elle fait le classement et effectue toutes autres tâches connexes.

Exigences du poste
- Détenir un diplôme d'études collégiales
- Posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans un bureau
- Posséder une très bonne connaissance du logiciel Word
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française
- Connaître le logiciel InDesign un atout

Qualités requises
- Facilité à communiquer
- Capacité à travailler en équipe
- Flexibilité et polyvalence
- Autonomie et capacité à travailler sous pression

Conditions d'emploi
- Permanent, temps partiel, 3 jours semaine, salaire à discuter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 octobre 2013 à l'attention de Mme Lucie Dubois, par courriel comptabilite@architechdesign.ca

Seules les candidatures reçues par courriel seront considérées.
Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour entrevue.

3346707

Ville de Sherbrooke
travailler vivre s'accomplir

INSPECTRICE-COORDONNATRICE OU INSPECTEUR-COORDONNATEUR
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

LA FONCTION :
Vous assurerez la gestion des activités opérationnelles relatives aux processus et aux activités d'émission des permis et des certificats ainsi que l'application de la législation et de la réglementation municipale dans les domaines de l'urbanisme, de la salubrité, du contrôle des nuisances ou autres lois et règlements. Vous dirigerez une équipe de plus de dix (10) employés.

PROFIL RECHERCHÉ :
Vous détenez un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en aménagement du territoire, en génie civil ou en architecture. Vous possédez un minimum de quatre (4) années d'expérience dans les activités d'analyse, d'émission de permis et d'inspection de conformité aux lois et règlements en matière d'urbanisme et de salubrité. Vous possédez de bonnes connaissances des lois et des règlements provinciaux et municipaux dans le domaine de l'urbanisme et de l'hygiène publique. Un diplôme universitaire de premier cycle constitue un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :
L'échelle de rémunération 2013 se situe de 56 335 $ à 78 746 $ selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :
Visitez la section « Emplois « de notre site Internet d'ici le 4 novembre 2013.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

sherbrooke.ca/emplois

3347083



Notre entreprise
La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, est le chef de file des banques internationales au Canada. Avec un actif de 2 693 milliards de dollars américains au 31 décembre 2012, le Groupe HSBC, qui compte environ 6 600 bureaux répartis dans 81 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

HSBC

Notre but est d'assurer la réussite durable de notre entreprise en offrant une valeur ajoutée à long terme à nos clients, nos employés, nos actionnaires et les collectivités dans lesquelles nous sommes présents.

La HSBC offre tout un monde de possibilités à ses employés afin qu'ils puissent approfondir leurs compétences et faire évoluer leur carrière.

La HSBC offre un milieu de travail où il est possible de réaliser vos rêves en ayant une carrière diversifiée et stimulante. Prenez votre perfectionnement professionnel et votre carrière en main et envisagez toutes les possibilités qui s'offrent à vous.

Nous recherchons un(e) candidat(e) au poste de :

PREMIER DIRECTEUR DE COMPTES, SERVICES AUX ENTREPRISES
Banque HSBC Sherbrooke

Le titulaire de ce poste assure la gestion quotidienne d'un portefeuille diversifié de comptes des services aux PME (entreprises ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 50 000 000 $ annuel). Il gère aussi un portefeuille de prêts de clients des services aux PME en plus de chercher à recruter de nouveaux clients, dans le but de maximiser le profit économique.

Vous voulez faire partie de notre équipe gagnante? Vous devez posséder :

- Posséder d'excellentes habiletés en ce qui concerne la prise de décision et la communication et être capable de se montrer persuasif
- Détenir un baccalauréat en études commerciales, en finance, en comptabilité ou dans un domaine connexe, ou avoir acquis une expérience équivalente
- Avoir travaillé et progressé pendant au moins trois ans dans le domaine du crédit aux entreprises ou avoir occupé des postes équivalents
- Bilinguisme – français et anglais

Postulez en ligne au www.hsbc.ca, section carrière - référence 00002S0C

3348659

CENTRE option 45
Spécialement pour les chercheurs et les chercheuses d'emploi de 45 ans et plus

TROUVER UN EMPLOI
À 45 ANS, 55 ANS OU 65 ANS C'EST POSSIBLE

NOS SERVICES SONT GRATUITS :
Rédaction d'un CV accrocheur;
Secrets d'une entrevue réussie;
Conseils astucieux pour décrocher un emploi;
Bilan d'expérience et de compétences;
Réflexion sur les possibilités d'une nouvelle carrière;
Soutien chaleureux et suivi personnalisé.

Près de 80 % de notre clientèle se trouve un emploi au cours de la démarche.

Rencontre d'information
mercredi 23 octobre 2013
9 h à 11 h

Confirmez votre présence
819 829-5060 poste 101

Emploi Québec

3344586

LE RÉSEAU D'AMIS DE SHERBROOKE

est à la recherche d'un ou d'une

INTERVENANT(E) AU SERVICE DE JUMELAGE

Le Réseau d'Amis de Sherbrooke est un organisme communautaire qui a pour mission de briser l'isolement et de favoriser le maintien à domicile des personnes aînées de 65 ans et plus, et ce, depuis 38 ans.

Nous sommes présentement à la recherche d'un ou d'une intervenant(e) d'expérience, responsable des activités du secteur de jumelage.

Remplacement d'un an avec possibilité de permanence, 35 heures/semaine.

Faire parvenir votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae au plus tard le 8 novembre 2013.

Pour voir l'offre complète, veuillez visiter notre site Internet : www.reseaudamis.ca

3349146

Tim Hortons

Imaginez un emploi qui convient à votre style de vie.



Horaires flexibles
Assurances santé
Emplacements pratiques
Bourses d'études
Programmes incitatifs

NOUS EMBAUCHONS
OUVERTURE D'UN NOUVEAU RESTAURANT
ROCK FOREST
Novembre 2013

Portes ouvertes mercredi 23 octobre 2013
Notre équipe dynamique vous attend de
10 h à 16 h et de 18 h à 20 h
3260, rue King Ouest

3348345



La prévention : mon engagement, **ma** profession

La CSST recrute du **21 octobre au 1er novembre** dans les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Directrice régionale ou directeur régional
Cadre, classe 3

Inscrivez-vous en ligne !
www.csst.qc.ca/carrieres

Pour plus de renseignements concernant votre mise en candidature : 1 877 639-0744
Concours de recrutement : 633G-9603019

Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs

CSST

OCP906239-1001-01

3347082

OFFRE D'EMPLOI

Cascades
VERT DE NATURE

Cascades, c'est plus qu'une multinationale créatrice de produits verts et novateurs; c'est la force réunie de près de 11 000 personnes talentueuses, dont l'engagement est la clé de tous les succès. Son histoire est empreinte de passion et d'un profond respect envers le développement durable. Aujourd'hui, Cascades regroupe une centaine d'unités à travers l'Amérique du Nord et l'Europe.

GROUPE PRODUITS SPÉCIALISÉS - CASCADES EAST ANGUS
Cascades East Angus, une unité de Cascades Groupe Produits Spécialisés, est un important fabriquant de papiers kraft de commodités et de spécialités pouvant contenir jusqu'à 100 % de fibres recyclées.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

POUR POSTULER :

Alain Daigle
248, rue Warner
East Angus, Québec J0B 1R0

Téléphone : 819 832-5292
Télécopie : 819 832-3406
alain_daigle@cascades.com

Réf. : CASC-EA 458

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Lieu de travail : usine d'East Angus, en Estrie.
- La personne devra élire son domicile en conformité avec la politique de résidence de l'entreprise.
- Elle devra répondre aux appels lorsque nécessaire afin d'apporter un support continu aux équipes de production et de favoriser l'entraide des équipes.

Échéance : 23 octobre 2013

VOTRE MANDAT

- Relevant du directeur d'usine, vous serez en charge des opérations de production de l'usine ainsi que du personnel de supervision.
-
- Vous gérerez la production des machines à papier en fonction de la cédule de production.
- Vous prendrez les mesures nécessaires pour optimiser la production et la qualité par l'amélioration des équipements, la productivité ainsi qu'un contrôle serré des coûts.

VOS COMPÉTENCES

- Formation en génie mécanique ou autre formation académique appropriée;
- Expérience de cinq ans dans une fonction similaire, de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers;
- Avoir une connaissance approfondie des machines à papier et des procédés est un atout;
- Vos réalisations témoignent de l'importance que vous accordez au suivi, à la mesure, aux résultats et à la santé sécurité;
- Bonne connaissance des outils de contrôle statistique du procédé et de l'informatique;
- Dynamique, flexible, autonome et disponible;
- Bonne connaissance de l'anglais.

RÉCUPÉRATION + EMBALLAGE + PAPIERS CASCADES.COM

3343806

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS DANS LA RÉGION!

Vous avez à coeur le service à la clientèle et vous aimez travailler de façon autonome?

Les adjoints en placement agissent à titre de bras droit pour nos conseillers en placement et les assistent dans leurs tâches courantes.

Joignez-vous à l'équipe et jouez un rôle clé chez Financière Banque Nationale et ce, au sein d'un climat de travail dynamique et agréable.

Financière Nationale est à la recherche d'un(e) :

ADJOINT(E) EN PLACEMENT
Sherbrooke

Vos défis
- Procéder à l'analyse des comptes-clients ainsi que participer, au besoin aux activités liées au développement des affaires des conseillers en placement en développant des listes de prospection.
- Assister les conseillers en placement dans l'ensemble des tâches administratives reliées à la gestion des comptes-clients ainsi qu'au développement des affaires du conseiller.
- Agir à titre de personne-ressource auprès de la clientèle concernant les produits, procédures et politiques de la firme.

Avez-vous le profil ?
- Diplôme d'études collégiales et/ou universitaires complété dans un domaine connexe au secteur d'activité
- 2 années d'expérience jugées pertinentes dans le domaine bancaire, assurances et/ou finance
- Cours sur le commerce des valeurs mobilières et/ou cours relatif au manuel sur les normes de conduite, souhaitable
- Capacité à travailler sous pression
- Autonomie, dynamisme et minutie
- Bilinguisme (parlé/écrit), souhaitable

Postulez dès aujourd'hui sur www.bnc.ca/carrieres

Dans ce document, le recours au masculin a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

3349096

DIEX RECHERCHE

DIEX est une entreprise de recherche clinique sherbrookoise de réputation internationale qui contribue à la mise au point de nouveaux médicaments.

En pleine expansion et dans le but de compléter son équipe de professionnels, nous sommes présentement à la recherche d'un(e)

INFIRMIER(ÈRE) DE RECHERCHE

La personne choisie sera responsable :

- Coordonner des études cliniques de phase 1 à 3;
- Travailler en collaboration avec l'équipe de recherche;
- Recruter les participants pour les différentes études et obtenir leur consentement éclairé;
- Assurer le suivi des participants.

Compétences recherchées :

- 3 ans d'expérience en coordination d'études;
- Bilinguisme (français et anglais, écrit et oral);
- Membre de l'OIIQ;
- Souci du détail, minutie et sens de l'organisation;
- Capacité de travailler en équipe.

Autres renseignements :

- Poste de 35 heures par semaine (horaire flexible);
- Salaire compétitif et avantages sociaux;
- Congés les fins de semaine et les jours fériés.

Nous sommes également à la recherche d'une infirmière ou infirmière auxiliaire (non coordonnatrice). Consultez le www.diex.ca.

Faire parvenir votre C. V. par courriel à jflessard@diex.ca avant le 28 octobre.

3346611

VILLE DE Magog

La Ville de Magog se situe dans un environnement touristique et industriel, au cœur de l'Estrie, en bordure du lac Memphrémagog et à proximité du mont Orford. Elle dispose d'un budget d'environ 65 millions et a une population de près de 26 000 personnes.

Joignez-vous à la Ville de Magog, une des plus belles villes au Québec, dynamique, soucieuse de son efficacité et reconnue pour être à l'écoute de ses citoyens! L'organisation composée de près de 300 employés guide ses choix, ses décisions et ses actions sur ses valeurs organisationnelles qui sont le respect, l'esprit d'équipe et de collaboration, la créativité et l'innovation, l'efficience, l'approche client et finalement, le bien-être et la qualité de vie au travail (QVT). Elle est présentement à la recherche d'un :

RESPONSABLE DU CONTENTIEUX ET GREFFIER ADJOINT PERMANENT

Relevant de la directrice du Greffe et des Affaires publiques, le titulaire de l'emploi est responsable de gérer des dossiers juridiques de diverses natures et agit comme greffier adjoint. Il rédige des documents juridiques de toute nature, agit à titre de conseiller juridique auprès des différents services municipaux, effectue de la recherche juridique, gère les réclamations adressées à la Ville, supervise la perception et rédige les procédures judiciaires requises, représente la Ville de Magog devant tous les tribunaux, coordonne les mandats professionnels qui sont octroyés dans le cadre des dossiers sous sa responsabilité, effectue le traitement des demandes d'accès aux documents conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, effectue des tâches relatives aux élections et aux référendums et effectue toute autre tâche connexe à la demande de la directrice du Greffe et des Affaires publiques.

Exigences et qualifications requises :
- être membre en règle du Barreau du Québec;
- posséder un BAC en droit;
- posséder 5 années d'expérience dans un emploi équivalent ou 10 années d'expérience comme avocat incluant la représentation devant les tribunaux et de l'expérience en droit municipal acquise dans des domaines autres que ceux de l'évaluation municipale, de l'expropriation;
- détenir de l'expérience dans la recherche et la rédaction de contrats, de règlements municipaux et d'opinions;
- posséder de l'expérience en droit civil, droit pénal et droit du travail et administratif est un atout.

Aptitudes recherchées :
- être ouvert et motivé à travailler sur des sujets diversifiés;
- détenir une bonne capacité d'adaptation et être polyvalent;
- être doté d'un excellent sens juridique;
- être habile à rédiger de manière claire, concise et précise;
- être dynamique et capable de travailler sous pression.

Salaire annuel : 62 116 $ à 74 572 $ (échelle salariale 2011 à être révisée) sur 4 1/2 jours semaine

La rémunération sera établie en fonction de l'expérience, des compétences et de la politique salariale des employés-cadres de la Ville de Magog. De plus, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux dont un régime de retraite à prestations déterminées, un régime d'assurance collective et 15 jours de maladie monnayables par année.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise doit soumettre son curriculum vitae par courriel à rh@ville.magog.qc.ca, en toute confidentialité, **avant le 28 octobre 2013.**

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.

3349112

Le Réseau de Prévention Suicide des Bois~Francs inc.

Le Réseau Prévention Suicide des Bois-Francs recherche d'une **directrice générale** ou d'un **directeur général** à Plessisville. Sous la responsabilité du conseil d'administration, la personne planifie, organise, dirige, contrôle et évalue, l'ensemble des opérations et des activités de l'organisme ainsi que le personnel qui s'y rattache. Elle doit assurer une présence communautaire sur le territoire du Centre du Québec - Mauricie.

COMPÉTENCES REQUISES :
Formation universitaire; 5 années d'expérience en gestion administrative et du personnel; capacité à gérer ses émotions, le stress, l'ambiguïté et à être à l'écoute; très bonnes relations interpersonnelles et communication; MS-Office; connaissance du milieu communautaire, un atout.

CONDITIONS DE TRVAIL :
32 à 35 heures par semaine. Travail de soir lors de rencontres avec le CA et de déplacements. Salaire selon l'expérience. Posséder un véhicule et permis de conduire valide.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :
Le 25 novembre 2013 ou plus tôt. Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 26 octobre, à l'attention de Michèle Bergeron à **michele@gestionmichelebergeron.com.**

3347851

Commission de la construction du Québec

INSPECTEUR(TRICE) — Sherbrooke (Estrie)

La **Commission de la construction du Québec**, acteur important du monde de la construction au Québec, veille à la santé d'un secteur qui génère annuellement quelque 47 G$ d'investissement dans la province. Elle offre également un vaste éventail de services aux travailleurs, aux entrepreneurs et aux retraités de l'industrie de la construction.

RÔLE :
Relevant du chef d'unité à l'inspection de la direction régionale de l'Estrie, située à Sherbrooke, vous procéderez à l'inspection des chantiers de construction afin d'assurer l'application des lois, des règlements et des conventions collectives qui régissent l'industrie de la construction. Vous participerez par ailleurs à la détection des anomalies, des fraudes ou des dérogations afférentes.

TÂCHES :
- Effectuer des visites de chantier, détecter des situations non conformes aux conventions collectives et à la réglementation.
- Prioriser et gérer ses interventions sur les chantiers présentant des situations potentiellement à risques et/ou comportant des anomalies identifiées.
- Rencontrer des salariés, des employeurs ou toute autre personne permet tant de recueillir des informations nécessaires à une enquête, concilier les divers témoignages ou données s'y rapportant.
- Assurer la prise en charge des chantiers non conformes et effectuer tous les suivis appropriés jusqu'à la régularisation de la situation.
- Recommander au besoin l'utilisation des recours exceptionnels (ex. : la suspension des travaux, la perquisition).
- Maintenir une connaissance des lois, des règlements et des conventions collectives en regard aux mandats confiés à la CCQ et informer les salariés et les employeurs de leur application.

PROFIL RECHERCHÉ :
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie civil, en techniques policières, en mécanique du bâtiment, en architecture, en estimation, en comptabilité, ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue, ou un certificat universitaire en gestion de la construction ou en gestion projets. De plus, de l'expérience au sein d'une entreprise de construction ou d'un organisme réglementaire représente un atout.
  OU
- Diplôme d'études secondaire (DES), jumelé à 3 ans d'expérience au sein de l'industrie de la construction et être détenteur d'un certificat de compétence.
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera considérée.
- Vous êtes reconnu pour votre intégrité, autonomie, sens de la persuasion ainsi que vos aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
- Poste syndiqué, salaire horaire variant entre 28.98$ et 34.43$ selon la convention collective.
- Gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent présenter leur curriculum vitæ à l'adresse courriel indiquée : ressources.humaines@ccq.org en indiquant le numéro de référence : 2013-042

La CCQ souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et, à ce titre, elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées par une personne des ressources humaines. **www.ccq.org**

Analyse d'un

PAOLO MAILLETTE, C.O.
COLLABORATION SPÉCIALE
MONEMPLOI.COM

Cette semaine, je présente un candidat surqualifié qui doit recourir à une stratégie particulière pour se classer bon premier. Je dois réduire l'information au maximum compte tenu de l'espace qui m'est accordé dans le quotidien.

Vous avez effectué des études avec sérieux, vous détenez un diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle, mais personne ne vous convoque en entrevue? C'est peut-être dû à votre surqualification, surtout si vous détenez un diplôme de 3e cycle.

Monsieur Candidat
Conseiller d'orientation membre de l'OCCOPPQ
123, De la Cour
Montréal (Québec) J3H 4V7
(514) 123-4567

Objectif de carrière
Conseiller d'orientation

Formation scolaire
Maîtrise en orientation
Université de Sherbrooke, Sherbrooke
Baccalauréat en information et orientation professionnelles
Université de Sherbrooke, Sherbrooke

Expérience professionnelle
Conseiller d'orientation/chargé de cours du secteur orientation 2002 à ce jour
Université de Sherbrooke, Sherbrooke
- Aider les étudiants au baccalauréat à développer des aptitudes et compétences nécessaires à la poursuite de leur formation en orientation et à leur entrée sur le marché du travail.
- Préparer et donner les cours suivants : économie et main-d'oeuvre, organisation et milieu professionnel ainsi que laboratoire de documentation.

Conseiller d'orientation 2002 à 2004
Carrefour ABC, Montréal
- Rencontrer les clients à la recherche d'un emploi, en groupe ou en individuel, afin d'identifier les obstacles à leur insertion professionnelle.
- Utiliser différents moyens de consultation, entre autres des tests psychométriques, des méthodes de recherche d'emploi et d'orientation scolaire.

Aptitudes en orientation
- Connaissance des approches d'intervention amenant la clientèle à considérer les pertes qu'elle subit, liées au fait qu'elle n'occupe pas d'emploi, dans le but de lui donner une image favorable du travail
- Excellente capacité à instaurer des conditions d'écoute chez les clients pour comprendre leurs besoins, afin de les aider dans leur démarche de prise de décision
- Maîtrise des tests psychométriques suivants : BGTA, 16 PF, GROP, Projet de carrière.

CV surqualifié

Commentaires

D'abord, ce parcours doit omettre la surqualification du doctorat puisque le candidat désire œuvrer dans un travail d'intervention, et non dans la recherche ou dans l'enseignement, cela même si son doctorat l'a conduit à être chargé de cours dans sa dernière expérience professionnelle.

Formation scolaire

La durée des formations scolaires n'est pas inscrite puisqu'elle n'est pas cohérente avec l'expérience professionnelle, la formation de 3e cycle ayant été omise.

Objectif de carrière

L'objectif est précis. Le candidat ne veut pas d'emploi connexe.

Expérience professionnelle

Les deux expériences de conseiller d'orientation sont sur la première page, ce qui est un avantage par rapport à l'emploi convoité. Pour la première expérience, nous avons inscrit le titre « Conseiller d'orientation » pour lui donner plus d'impact même si le véritable titre est « Chargé de cours ». Le candidat détient ce titre professionnel, nous l'avons donc exploité pour mieux attirer l'attention du recruteur qui recherche un conseiller d'orientation.

Aptitudes en orientation

Les aptitudes peuvent s'avérer un atout important. De plus, les compétences techniques intégrées mettent d'abord en évidence les connaissances dans le domaine de l'orientation pouvant être exigées par le recruteur.

La chronique CV Expert est tirée de l'ouvrage du même nom écrit par Paolo Maillette, c.o., paru chez Septembre éditeur et disponible dans sa librairie en-ligne.

LA PENSÉE RADICALE

« Laisser tomber la manette et viens te battre pour vrai »

SALLY HOGSHEAD

COLLABORATION SPÉCIALE
MONEMPLOI.COM

Les victoires ne se remportent plus en suivant les règles, pas dans la salle du conseil ni sur le terrain de tennis. Aujourd'hui, la réussite s'acquiert dans la rue grâce à l'astuce et à l'instinct. Il faut retrousser ses manches, il faut trouver une solution pour se rendre à la réunion des ventes afin de présenter son travail, même si une tempête de neige a retardé tous les vols au départ de Montréal.

Voulez-vous pousser plus loin, travailler plus vite et penser avec plus d'intelligence, peu importe les obstacles?

C'est oui?

Alors relevez-vous, essuyez le sang sur votre menton et reprenez le combat.

3349819

SGT

VISITEZ www.sgt.ca
POUR DÉCOUVRIR D'AUTRES OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS!

Présente partout en Amérique du Nord avec ses nombreux terminaux au Canada, aux États-Unis et au Mexique, SGT recherche un(e) vrai(e) passionné(e) de finances pour le poste de :

VICE-PRÉSIDENT(E) FINANCES

Le mandat consiste à assister le président pour toutes questions ayant des incidences financières sur l'entreprise. Responsable de la gestion de la comptabilité, la fiscalité, les budgets, la gouvernance, le crédit et la trésorerie. Il aura à sa charge une équipe administrative à superviser.

Compétences recherchées :

- Un baccalauréat en administration des affaires, en économie, en commerce ou dans un domaine connexe ou encore
- Une maîtrise en administration des affaires (option finance) ou autre programme de maîtrise en gestion ou
- Un titre professionnel reconnu en comptabilité (C.A., C.M.A. ou C.G.A.)
- Plusieurs années d'expérience en comptabilité, en vérification, en gestion, en planification, en budgétisation et en analyse financière ou dans toute autre activité à caractère financier sont exigées.
- Bilinguisme essentiel (français-anglais)
- Esprit d'analyse ; intégrité ; honnêteté ; discrétion.
- Expérience en transactions commerciales (acquisitions- transferts).
- Expérience en gestion de personne.

FAITES NOUS PARVENIR VOTRE CV OU VENEZ NOUS RENCONTRER :
Courriel : rh@sgt.ca - Télécopieur : 819 395-2446
SGT 2000 Direction des ressources humaines
354, Chemin Yamaska Saint-Germain-de-Grantham, Québec J0C 1K0
Site web: www.sgt.ca

3348799

BESTAR

Fondée en 1948, Bestar inc., est une entreprise qui œuvre dans la fabrication de meubles prêts à assembler. Établie depuis 1969 dans la belle région de Lac-Mégantic, Bestar emploie 115 employés syndiqués, cadres et professionnels.

Suite à l'accroissement de nos ventes dans certains de nos marchés
Nous sommes présentement à la recherche de :

Directeur maintenance

Relevant du directeur de production, le titulaire du poste sera en charge du programme d'entretien préventif. Il coordonnera les travaux à effectuer, distribuera les tâches et assura le suivi. Il devra assurer un support technique avec les fabricants des machines. Il sera appelé à superviser l'équipe de maintenance et les sous-traitants au besoin. Il sera aussi en charge des achats de son département. De plus, il siégera au sein du comité de santé et sécurité.

Titulaire d'une formation universitaire en génie mécanique ou une combinaison d'études et d'expérience pertinentes dans un poste similaire jumelée à une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Technicien en génie industriel

Sous l'autorité du directeur du département, le technicien en génie industriel participe à l'établissement des normes de performance à chacun des postes de travail de l'usine. Il effectuera des études de capacité (machine, humain, robot, etc.). Il suggère des méthodes aux superviseurs et aux employés pour améliorer le rendement général. De plus, il gérera certains projets.

Titulaire d'un DEC en génie industriel, jumelé à 3 à 5 années d'expérience pertinente dans un poste similaire.

Si vous vous reconnaissez dans une de ces descriptions, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, avant le 30 octobre 2013.

Bestar inc.
4220, rue Villeneuve, Lac-Mégantic (Québec) G6B 2C3
Courriel : ccloutier@bestar.ca
Télécopieur : 819 583-5370

3347526

GUÉRIN MORIN CPA inc.

Notre cabinet offre des services en expertise comptable, fiscalité et conseils de gestion à ses clients constitués principalement de PME de la région de l'Estrie.

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats dont l'autonomie et l'esprit d'initiative leur permettront de participer au développement et à la croissance de notre firme afin de combler les postes suivants :

FISCALISTE

Responsabilités
- Planifier et assister les associés dans l'élaboration de stratégies et réorganisations pouvant répondre aux attentes de notre clientèle
- Agir à titre de représentant auprès des autorités gouvernementales
- Rédiger les diverses opinions et mémos
- Réviser certaines déclarations fiscales complexes pour les sociétés, particuliers et autres

Exigences
- Détenir une formation universitaire en comptabilité B.A.A. et une maîtrise en fiscalité
- Avoir entre 2 et 4 années d'expérience à l'intérieur d'un cabinet de comptables professionnels agréés
- Connaître l'anglais serait un atout

TECHNICIEN EN COMPTABILITÉ

Responsabilités
- Monter des dossiers de mission d'examen et d'avis au lecteur
- Produire des déclarations d'impôts de sociétés et de particuliers

Exigences
- Détenir un DEC en administration
- Avoir au moins 2 ans d'expérience à l'intérieur d'un cabinet de comptables professionnels agréés
- Connaître l'anglais serait un atout
- Connaître les logiciels Acomba, Simple Comptable, Word, Excel et autres

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au

155, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4
Télécopieur : 819 562-7147
Courriel : h.turgeon@guerinmorin.com

3349176

SherWeb
Leader mondial de services hébergés

SherWeb, dont le siège social est établi à Sherbrooke, est un leader du *cloud computing* qui bénéficie d'une réputation plus qu'enviable dans l'industrie, et ce, à l'échelle mondiale.

Établie depuis **1998**

20 000 clients dans + de **100** pays

Plusieurs distinctions prestigieuses témoignent de notre savoir-faire :

Partenaire Microsoft
Gagnant - Partenaire de l'année 2013
Hébergement

EMPLOYEUR REMARQUABLE
CERTIFIÉ PAR LE BNQ

Deloitte.
Technology Fast 500™
2011 - 2012 Top 100 en Amérique du Nord

Travailler chez SherWeb, c'est évoluer dans un environnement stimulant, dynamique et qui exploite les plus récentes technologies du domaine des TI. Notre entreprise est en pleine expansion et nous sommes à la recherche de gens talentueux qui aiment relever des défis. Si vous correspondez à ce profil et que vous souhaitez travailler pour un employeur de choix, vous êtes sûrement la personne qu'il nous faut!
Le défi vous intéresse?



POSTES OFFERTS

- Représentants aux ventes internes
- Représentants aux ventes internes - Réseau de partenaires
- Chargé de comptes - Réseau de partenaires
- Spécialiste au développement des affaires
- Conseiller technique à la prévente
- Concepteur Web - Intégrateur
- Spécialiste en réseautique - Infrastructure TI
- Spécialiste en virtualisation
- Développeur Web .Net

sherweb.com/carrieres

Deux triathlètes de Magog à Hawaii

MAGOG — Deux triathlètes de Magog ont vécu des émotions fortes en franchissant la ligne d'arrivée du majestueux et réputé triathlon Ironman d'Hawaii.

À sa première présence à Hawai, Bernard Tourigny a mis 10 h 48 min 6 s pour arriver à destination. Quant à Roger Girard, il a eu besoin de 11 h 23 min 55 s avant de lever les bras au ciel et savourer sa victoire personnelle. « Bernard était plus frais que moi à l'arrivée. Il faisait chaud pour le segment de la course à pied. Heureusement que le ciel était couvert, car cela aurait pu être beaucoup plus difficile », a commenté Girard qui a terminé au 103e rang chez les 55-59 ans. Bernard Tourigny a pris le 175e échelon chez les 50-54 ans.

Rappelons que les triathlètes doivent enchaîner 3,8 km à la nage, 180,2 en vélo et 42,2 km à la course à pied lors d'un triathlon Ironman.

— Jean-Guy Rancourt

Le Marathon de Magog a besoin de bras

MAGOG — Le Marathon de Magog est à la recherche d'une vingtaine de bénévoles en prévision de sa deuxième édition qui sera présentée le 27 octobre.

Un peu plus de 3000 coureurs et coureuses du Québec, du Canada et des États-Unis prendront le départ dans les différentes courses au menu. « Le marathon a pris rapidement de l'expansion et nous recevrons au moins 500 athlètes de plus que l'année dernière. On doit nécessairement aller dans la même direction pour les bénévoles et nous avons encore une vingtaine de postes à combler. De nombreux bénévoles de la première édition sont encore sur les rangs, car ils ont adoré l'expérience et leur contact avec les coureurs. Je garantis à ceux et celles qui se grefferont à nous cette année pour faire du bénévolat qu'ils adoreront l'expérience », a confié l'organisateur Patrick Mahony.

Pour plus de détails on peut consulter le site www.courirenestrie.com/. Une réunion avec tous les bénévoles se tiendra le 22 octobre à 19 heures à l'hôtel de ville de Magog.

— Jean-Guy Rancourt

Le XTrail d'Orford de plus en plus couru

JEAN-GUY RANCOURT
jrancour@latribune.qc.ca

MAGOG — Il y aura de nouveau congestion aujourd'hui au mont Orford, mais cette fois ce sont les 2200 participants au XTrail Asics d'Orford qui s'empareront des sentiers et de la montagne.

Pas moins de 2200 inscriptions, 400 de plus que l'an dernier, font du XTrail d'Orford la course en sentiers la plus achalandée au Canada. « C'est un honneur qui rejaillit sur tous les bénévoles, précise le promoteur Nicolas Taillefer. On ne lève pas le nez sur un record comme celui-là, mais notre priorité demeure toujours de présenter la plus belle course en sentiers au pays. On garde toujours le cap sur cet objectif. »

Pour continuer de susciter l'intérêt des athlètes, Nicolas Taillefer n'hésite pas à modifier la formule pourtant éprouvée du XTrail. Par exemple, si la ligne d'arrivée est maintenant située au pied de la montagne, elle fut pendant quelques années installée au sommet du Mont-Orford à 864 mètres d'altitude.

En 2013 Nicolas Taillefer a ajouté une nouvelle course de 20 km qui s'ajoute à celles existant déjà sur 23 km, 11,5 km et 5 km, sans oublier la distance de 1 km pour les plus jeunes.

« La course de 20 km devient un entre-deux entre le 23 km et le 11,5 km, soutient Nicolas Taillefer. Je qualifierais cette course de cross-country extrême. Il y aura des sections rapides et d'autres où le terrain sera vallonné. Ça se termine de façon corsée avec une montée et une descente dans la montagne après avoir fait plus de 13 km dans les sentiers de ski de fond. »

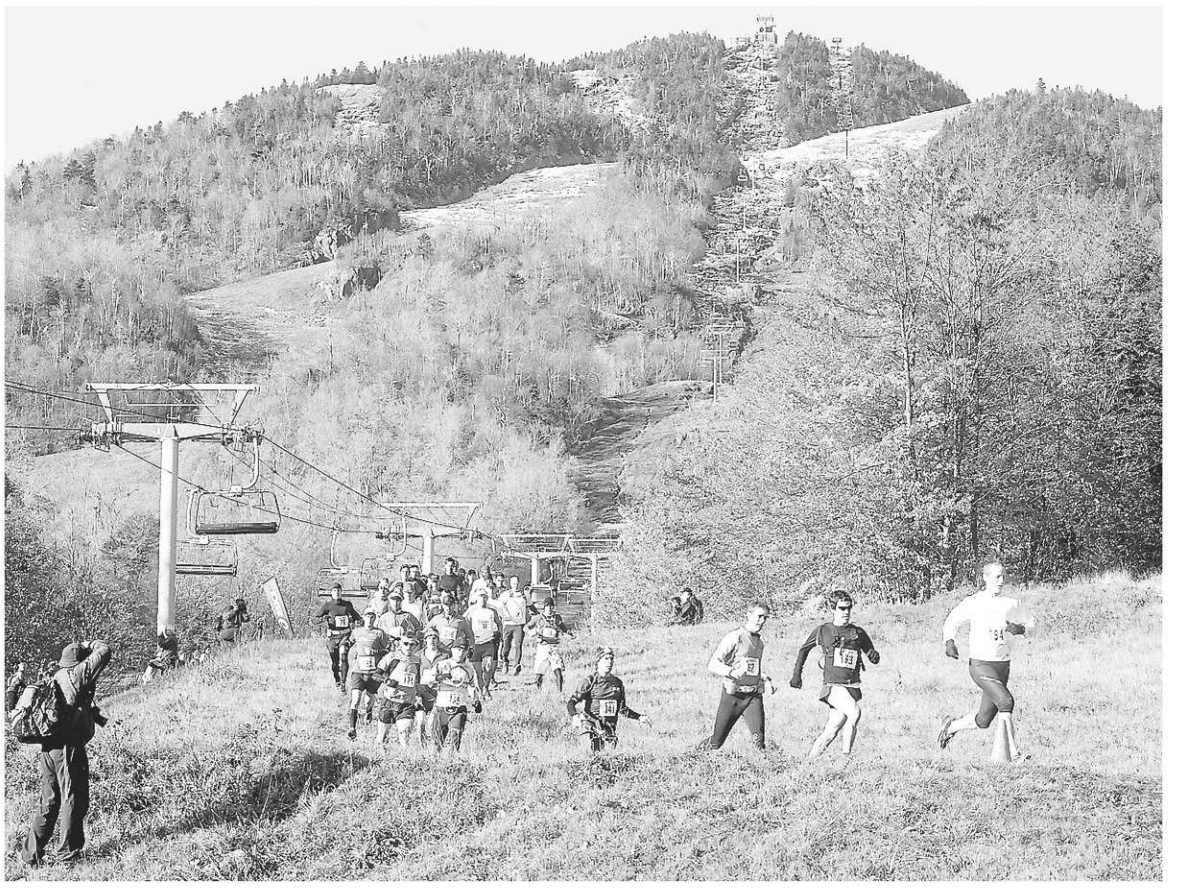
Clou du XTrail

L'épreuve de 23 km qui passe par le sentier des Crêtes demeure le clou de l'événement. 250 hommes et femmes tenteront de venir à bout de ce parcours très technique et parsemé de pièges. « Si on veut que la course demeure sécuritaire dans le sentier des Crêtes, il faut limiter le nombre de participants à 250 », soutient Taillefer.

Malheureusement, tout indique que le duel tant attendu entre le champion des quatre premières éditions, Viktor Alexy, de Sherbrooke, et celui qui avait triomphé l'an dernier en l'absence d'Alexy, David Le Pohro, de Montréal, n'aura pas lieu.

Le Pohro, double champion mondial de course en raquettes, est attendu samedi. Quant à Alexy, il brillera par son absence même si on l'a déjà vu par le passé attendre à la dernière minute pour s'inscrire.

« Je complète ma maîtrise en économie et c'est mon entraînement qui a écopé. Pas certain que ce serait une bonne idée de me présenter à la ligne de départ. Je manquerais assurément de vitesse dans la portion qui se déroule dans les sentiers de ski de fond avant de passer au sentier des Crêtes. La prudence s'impose », a déclaré Alexy.



ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Il y aura de nouveau congestion aujourd'hui au mont Orford, mais cette fois ce sont les 2200 participants au XTrail Asics d'Orford qui s'empareront des sentiers et de la montagne.

Pour plusieurs, Viktor Alexy est tout simplement imbattable dans son château-fort. Cependant, les mêmes observateurs s'accordent pour dire que Le Pohro est le seul qui pourrait lui faire la leçon.

« Cela ferait toute une bataille et nul doute que ça se produira un jour. Néanmoins, la course s'annonce déjà palpitante avec tous ces coureurs et spécialistes de la course en sentiers qui seront sur place », a révélé Nicolas Taillefer.

Jeff Gosselin, qui avait concédé la victoire à Le Pohro par neuf petites secondes en 2012, est justement l'un de ceux qui voudront sortir de l'ombre et qu'il faudra aussi avoir à l'œil.

Précisons que le départ de l'épreuve de 23 km sera donné dès 8 h le matin. Les différentes courses se succéderont tout au long de l'avant-midi.

LE JOUEUR DE L'IMPACT A STABILISÉ SA SITUATION FAMILIALE

Di Vaio heureux d'être de retour en 2014

FRÉDÉRIC DAIGLE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Marco Di Vaio a vécu des moments difficiles loin de sa famille au cours de l'été. Mais tout cela est derrière lui et l'attaquant de l'Impact de Montréal est très heureux d'être de retour pour une autre saison, en 2014.

Des problèmes de santé dans sa belle-famille ont forcé le retour hâtif en Italie de sa femme et ses enfants l'été dernier et l'Italien de 37 ans a trouvé très difficile de vivre loin des siens pour une longue période. Même si le club montréalais a été très compréhensif en lui permettant de rentrer chez lui pour un certain temps, Di Vaio a longuement hésité avant de confirmer son retour.

« C'était difficile, parce que soudain et nous n'étions pas préparés, a-t-il raconté, hier, en conférence de presse. Cette fois, nous avons pris le temps, ma femme et moi, de discuter de la situation et de planifier les choses. Maintenant que nous savons comment nous allons vivre cela, nous sommes prêts pour l'année prochaine. »

Il a été convenu que Di Vaio et sa famille seront réunis de 15 à 20 jours tous les deux mois et que toute la famille passera l'été à Montréal. Une fois que cet arrangement a été convenu, il ne restait plus qu'à informer l'équipe de ses plans.

« Je voulais prendre ma décision avant la fin de la saison parce que je voulais faire comprendre à l'organisation que je serai là, qu'on participe aux séries ou pas. Je veux jouer ici. Je me sens vraiment bien au sein de ce club. »

Et le club le lui rend bien également : le propriétaire, Joey Saputo, a confirmé que l'entente de Di Vaio, qui a touché 2 millions $ US au cours des deux dernières campagnes à titre de joueur désigné, a été révisée à la hausse. Malgré tout, il estime que son embauche est le plus beau coup de filet de l'Impact.

Un bon coup nommé Bournival



ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Jeudi soir au Centre Bell, dans une victoire de 5-3 sur les Blue Jackets de Columbus, Michaël Bournival a réussi son premier but dans la LNH, un but dont il se souviendra certes longtemps.

RICHARD LABBÉ

MONTRÉAL — Parfois, la direction du Canadien se trompe. Mais parfois aussi, il arrive que la direction du Canadien réussisse un très bon coup. Dans le cas de Michaël Bournival, on peut probablement affirmer que c'est la deuxième option qui s'applique.

Remontons un peu dans le temps, au 11 novembre 2010, plus précisément. Ce matin-là, Michaël Bournival est un membre des Cataractes de Shawinigan, et il est bien confortablement installé devant son téléviseur, sans trop se douter de ce qui l'attend.

Puis, la nouvelle lui tombe dessus, sans le moindre avertissement : l'Avalanche du Colorado décide de l'échanger au Canadien de Montréal.

Surprise, étonnement. Pour lui comme pour un peu tout le monde.

« J'ai tout de suite appelé mon agent, Christian Daigle, a raconté Bournival, hier, après l'entraînement du matin. Et je lui ai dit que je venais d'être échangé à Montréal. Sur le coup, mon agent a cru que j'avais été échangé au Junior de Montréal... »

Aujourd'hui, le joueur québécois de 21 ans trouve ça drôle. On peut présumer que la direction du Canadien trouve ça drôle, elle aussi, puisque l'échange en question a déjà des allures de grand vol.

Pour obtenir Bournival, rappelons-le, le Canadien a eu à donner le défenseur Ryan O'Byrne à l'Avalanche du Colorado, le club qui avait choisi Bournival au repêchage de 2010 avec son troisième choix.

Pierre Gauthier, directeur général du Canadien à ce moment-là, a souvent été critiqué lors de son passage au Centre Bell, mais on peut sans doute affirmer qu'il a soigneusement roulé la direction du Colorado dans la farine avec cet échange.

Le contexte actuel ne ment pas. Pendant que Bournival fait des pas de géant dans le maillot tricolore en ce début de saison, O'Byrne tente de relancer sa carrière... dans la KHL.

Pas exactement le scénario qui avait été prévu par l'Avalanche, peut-on présumer.

« Je me souviens que j'avais parlé à Pierre Lacroix, alors président de l'Avalanche, et la direction m'avait dit que l'équipe avait besoin de défenseurs, a ajouté Bournival. Ils avaient beaucoup de blessés à ce moment-là, et c'est pour ça qu'ils ont décidé de m'échanger. Ils me l'ont expliqué. Quand j'ai su que je passais au Canadien, j'étais heureux; j'ai réalisé que j'allais peut-être un jour jouer pour l'équipe. Cette journée-là a été assez mouvementée pour moi, je pense que j'en ai perdu des bouts... »

Le grand rêve est enfin devenu réalité. Jeudi soir au Centre Bell, dans une victoire de 5-3 sur les Blue Jackets de Columbus, Michaël Bournival a réussi son premier but dans la LNH.

Bournival, qui s'était présenté au camp d'entraînement du Canadien en septembre pour « brouiller les cartes », comme il l'a souvent répété, ne sait trop s'il restera encore ici un bout de temps. Pour le moment, il semble sur la bonne voie. *(La Presse)*

Les joueurs du CH souriants pour la photo d'équipe

ROBERT LAFLAMME
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — C'était la journée de la traditionnelle photo d'équipe et tout le monde chez le Canadien avait un beau sourire aux lèvres au Centre Bell, hier, au lendemain de la quatrième victoire d'affilée de l'équipe. Ça va tellement bien, en fait, que même les joueurs blessés sont de bonne humeur.

Après la séance d'entraînement du groupe, il fallait voir le vétéran défenseur Douglas Murray enfiler son équipement dans le vestiaire, heureux comme un gamin.

Il n'était pas le seul : le colosse George Parros a chaussé les patins pour la première fois depuis qu'il a subi une commotion cérébrale lors du match inaugural du Tricolore, le 1er octobre.

Le défenseur Alexei Emelin, qui patine depuis plusieurs jours, les a rejoints. Murray, qui est à l'écart du jeu depuis le camp d'entraînement (haut du corps), a recommencé à patiner, jeudi.

Il ne manquait que l'attaquant Max Pacioretty, inactif pour une période de trois semaines en raison d'une élongation musculaire à l'ischiojambier gauche.

À l'entraînement

À l'entraînement, les trios et les duos de défenseurs étaient les mêmes que la veille. Rene Bourque était de nouveau jumelé à David Desharnais et à Daniel Brière tandis que Brandon Prust évoluait en compagnie de Tomas Plekanec et de Brian Gionta. Il y avait évidemment l'unité des jeunes et le trio de Michaël Bournival, avec Travis Moen et Ryan White.

En défense, l'entraîneur Michel Therrien a eu la main heureuse dernièrement en décidant de jumeler Andrei Markov et P.K. Subban.

Le gardien Carey Price est solide et Subban productif à l'attaque, mais Therrien attribue une bonne part des succès de l'équipe au brio de Markov.

« Il existe une belle complicité entre Markov et Subban. Andrei nous offre du jeu inspiré depuis le voyage dans l'Ouest et P.K. nous donne du bon hockey offensivement, a-t-il relevé. Andrei a le don de bien faire paraître ses partenaires. Dressez la liste de tous ses partenaires au fil des années, et vous verrez. Il possède une intelligence au jeu et un bon sens de l'anticipation. C'est un homme de peu de mots, mais il laisse son talent s'exprimer sur la glace. C'est ce qui est le plus important. »

Le jumelage du Suisse Raphael Diaz et de Josh Gorges donne d'excellents résultats également. Diaz est appelé à s'acquitter de tâches plus importantes en l'absence d'Emelin et de Murray, et il répond bien à l'appel.

« Il en est à sa troisième saison dans la Ligue nationale, et on voit une progression constante dans son rendement, a souligné Therrien. Il est fiable défensivement et il peut jouer sur la deuxième unité de l'attaque massive. J'apprécie son agilité. Il est très vif pour récupérer la rondelle et il utilise bien son bâton. Cette saison, je remarque qu'il bloque plus de tirs. »

Le Canadien fait belle figure au chapitre des tirs bloqués, lui qui occupait le quatrième rang de la LNH, avec 123, avant les matchs d'hier.

Therrien a dit qu'on n'a pas passé de message particulier aux joueurs, autrement que pour leur demander d'envahir les lignes de tir. Il a avancé que c'est parce que l'équipe a surtout joué avec l'avance dans les matchs depuis le début de la saison.

« Nos adversaires jouent du hockey de rattrapage. Ils lancent donc de partout et plus souvent vers le but. C'est la principale raison pour laquelle nous bloquons plus de tirs », a-t-il opiné.

Lapierre suspendu pour cinq matchs

LA PRESSE CANADIENNE

NEW YORK — L'attaquant des Blues de St Louis, Maxim Lapierre, a été suspendu sans salaire pour cinq matchs pour sa mise en échec par-derrière à l'endroit du défenseur Dan Boyle, des Sharks de San Jose, hier.

L'incident est survenu lors de la première période du match entre les deux équipes, le 15 octobre. La somme de 28 205,15 $ US qu'aurait méritée Lapierre en disputant ces matchs sera versée au Fonds d'urgence des joueurs.

Sur le jeu, Lapierre a écopé d'une inconduite de match alors que Boyle a dû quitter la patinoire sur une civière.

L'ancien attaquant du Canadien s'est rendu aux bureaux de la Ligue, hier, pour expliquer son geste en personne. Il a déjà purgé un match de suspension, lui qui attendait son audience.

3320576



DÈS LUNDI

CHEZ KIA DE SHERBROOKE ET MAGOG

GRANDE VENTE AUTORISÉE

DU MANUFACTURIER



D'ICI LE 31 OCTOBRE, JUSQU'À **1500$**

EN CARTE D'ESSENCE

S'AJOUTENT AUX OFFRES DU MANUFACTURIER!



SORENTO RONDO FORTE

EN PLUS : SUR TOUS **SORENTO, RONDO ET FORTE 2014** OBTENEZ :

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

0% JUSQU'À **84** MOIS

\+



4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

5 ans de garantie* VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA: *Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

KIA S'INSCRIT AU TOP 100 DES MARQUES MONDIALES

KIA S'INSCRIT AU TOP 50 DES MARQUES MONDIALES LES PLUS ÉCOLOGIQUES — Best Global Green Brand 2013

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires. Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

KIA

Le pouvoir de surprendre

KIAMAGOG.COM
2960, rue Sherbrooke **819 847-3377**

KIASHERBROOKE.COM
4339, boul. Bourque **819 563-3737**

1500$/ 750$ /500$/ 500$ / 500$ / 500$ / 500$ en carte d'essence offert gratuitement sur le Rondo2014 / Sorento2014 / Forte2014 / Soul 2013 / Optima 2013 / Sportage 2013 / Sedona 2014. Sédona 2014 : 2 modèles démonstrateur disponibles à ce prix : avec au compteur 1995 km et 21994km. Financement de 0% jusqu'à 84 mois disponible à l'achat d'un modèle Rondo2014, Sorento2014, Forte2014 et sur approbation du crédit. Tous les rabais affichés sont applicables en achat comptant ou financés à taux régulier des banques. Quantités limitées sur 2013. 4 pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 500$ et offerts sur véhicules en stock seulement. Frais de transport et de préparation inclus dans les prix. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus sur tous les modèles. Offres sujettes à changement sans préavis.

AUTORISÉE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

LA LIQUIDATION FINALE 2013

CHEZ KIA DE SHERBROOKE ET MAGOG

3345275

LIQUIDATION FINALE

SOUL LX 2013

RÉG. 18 460$

RABAIS DE 2 465$

15 995$



4 PNEUS D'HIVER GRATUITS!

+ 500$ D'ESSENCE GRATUIT

LIQUIDATION FINALE
OPTIMA



Optima LX 2013

RÉG. 23 565$

RABAIS DE 4 570$

18 995$

+ 500$ D'ESSENCE GRATUIT

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS!

LIQUIDATION FINALE
SPORTAGE



Sportage LX 2013

RÉG. 23 760$

RABAIS DE 3 765$

19 995$

+ 500$ D'ESSENCE GRATUIT

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS!

LIQUIDATION EXCLUSIVE
SEDONA



SEDONA LX 2014

RÉG. 30 360$

RABAIS DE 8 000$

22 360$

2 DÉMOS à ce prix avec 1995km et 2194km au compteur

+ 500$ D'ESSENCE GRATUIT

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS!

Les départements d'occasions de KIA DE SHERBROOKE ET MAGOG

OUVERT TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES!

5 ans de garantie* VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA: *Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

KIA S'INSCRIT AU TOP 100 DES MARQUES MONDIALES

KIA S'INSCRIT AU TOP 50 DES MARQUES MONDIALES LES PLUS ÉCOLOGIQUES. Best Global Green Brand 2013

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires. Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

KIA

Le pouvoir de surprendre

KIAMAGOG.COM 2960, rue Sherbrooke **819 847-3377**

KIASHERBROOKE.COM 4339, boul. Bourque **819 563-3737**

1500$/ 750$ /500$/ 500$ / 500$ / 500$ / 500$ en carte d'essence offert gratuitement sur le Rondo2014 / Sorento2014 / Forte2014 / Soul 2013 / Optima 2013 / Sportage 2013 / Sedona 2014. Sédona 2014 : 2 modèles démonstrateur disponibles à ce prix : avec au compteur 1995 km et 21994km. Financement de 0% jusqu'à 84 mois disponible à l'achat d'un modèle Rondo2014, Sorento2014, Forte2014 et sur approbation du crédit. Tous les rabais affichés sont applicables en achat comptant ou financés à taux régulier des banques. Quantités limitées sur 2013. 4 pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 500$ et offerts sur véhicules en stock seulement. Frais de transport et de préparation inclus dans les prix. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus sur tous les modèles. Offres sujettes à changement sans préavis.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Detroit	8	6	2	0	0	22	18	12	3-1-0-0	3-1-0-0	6-2-0-0	G-4
Toronto	8	6	2	0	0	29	19	12	3-2-0-0	3-0-0-0	6-2-0-0	P-1
Montréal	**7**	**5**	**2**	**0**	**0**	**25**	**13**	**10**	**2-1-0-0**	**3-1-0-0**	**5-2-0-0**	**G-4**
Tampa Bay	7	5	2	0	0	26	16	10	3-1-0-0	2-1-0-0	5-2-0-0	G-2
Boston	6	4	2	0	0	15	10	8	2-2-0-0	2-0-0-0	4-2-0-0	G-1
Ottawa	**7**	**3**	**2**	**1**	**1**	**20**	**21**	**8**	**1-0-0-0**	**2-2-1-1**	**3-2-1-1**	**G-2**
Floride	8	2	6	0	0	18	31	4	1-2-0-0	1-4-0-0	2-6-0-0	P-3
Buffalo	9	1	7	1	0	11	24	3	0-4-1-0	1-3-0-0	1-7-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Pittsburgh	7	6	1	0	0	27	16	12	4-0-0-0	2-1-0-0	6-1-0-0	G-3
Caroline	8	3	2	1	2	18	23	9	1-1-1-2	2-1-0-0	3-2-1-2	G-1
N.Y. Islanders	7	3	2	0	2	22	19	8	2-0-0-2	1-2-0-0	3-2-0-2	G-1
N.Y. Rangers	6	2	4	0	0	11	25	4	0-0-0-0	2-4-0-0	2-4-0-0	G-1
Columbus	6	2	4	0	0	15	17	4	0-2-0-0	2-2-0-0	2-4-0-0	P-3
Washington	7	2	5	0	0	17	24	4	2-3-0-0	0-2-0-0	2-5-0-0	P-1
New Jersey	7	0	4	1	2	13	26	3	0-0-0-1	0-4-1-1	0-4-1-2	P-7
Philadelphie	8	1	7	0	0	11	24	2	1-4-0-0	0-3-0-0	1-7-0-0	P-4

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Colorado	7	6	1	0	0	23	10	12	3-1-0-0	3-0-0-0	6-1-0-0	P-1
St. Louis	7	5	1	0	1	27	19	11	4-1-0-0	1-0-0-1	5-1-0-1	P-1
Chicago	7	4	1	0	2	20	18	10	3-0-0-2	1-1-0-0	4-1-0-2	P-1
Winnipeg	8	4	4	0	0	21	22	8	3-3-0-0	1-1-0-0	4-4-0-0	G-1
Minnesota	8	3	3	1	1	18	20	8	2-0-1-1	1-3-0-0	3-3-1-1	P-2
Nashville	7	3	3	0	1	14	20	7	3-1-0-1	0-2-0-0	3-3-0-1	P-1
Dallas	6	3	3	0	0	15	17	6	2-1-0-0	1-2-0-0	3-3-0-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
San Jose	7	6	0	0	1	33	13	13	4-0-0-0	2-0-0-1	6-0-0-1	P-1
Anaheim	6	5	1	0	0	21	14	10	3-0-0-0	2-1-0-0	5-1-0-0	G-5
Vancouver	8	5	3	0	0	23	22	10	2-2-0-0	3-1-0-0	5-3-0-0	G-2
Los Angeles	8	5	3	0	0	19	20	10	1-1-0-0	4-2-0-0	5-3-0-0	G-1
Phoenix	7	4	2	1	0	20	21	9	1-0-1-0	3-2-0-0	4-2-1-0	P-1
Calgary	6	3	1	1	1	20	20	8	2-0-1-0	1-1-0-1	3-1-1-1	P-1
Edmonton	8	1	6	1	0	23	35	3	1-2-0-0	0-4-1-0	1-6-1-0	P-5

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

Jeudi 17 octobre
St. Louis 3 Chicago 2 (F)
San Jose 3 Dallas 4 (F)
Detroit 4 Colorado 2
Vendredi 18 octobre
St. Louis 3 Winnipeg 4
Phoenix à Anaheim, 22h.
Samedi 19 octobre
Vancouver à Pittsburgh, 13h.
Edmonton **à Ottawa**, 14h.
Colorado à Buffalo, 19h.
Minnesota en Floride, 19h.
Nashville **à Montréal**, 19h.
Toronto à Chicago, 19h.
Boston à Tampa Bay, 19h.
N.Y. Rangers au New Jersey, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
Caroline à N.Y. Islanders, 19h.
Detroit à Phoenix, 21h.
Calgary à San Jose, 22h.
Dallas à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 20 octobre
Vancouver à Columbus, 18h.
Dallas à Anaheim, 20h.
Nashville à Winnipeg, 20h.
Lundi 21 octobre
San Jose à Detroit, 19h30.
Colorado à Pittsburgh, 19h30.
Calgary à Los Angeles, 22h30.
Mardi 22 octobre
Anaheim à Toronto, 19h.
Vancouver à N.Y. Islanders, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 17 octobre.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	7	2	8	10
Lars Eller	7	5	2	7
A. Galchenyuk	7	1	6	7
B. Gallagher	7	3	2	5
Tomas Plekanec	7	3	1	4
Andreï Markov	7	1	3	4
Raphaël Diaz	7	0	4	4
Rene Bourque	7	2	1	3
Max Pacioretty	5	2	1	3
Brandon Prust	7	2	1	3
Daniel Brière	7	1	2	3
Brian Gionta	6	1	2	3
Josh Gorges	7	1	2	3
Francis Bouillon	7	0	2	2
Travis Moen	7	0	2	2
M. Bournival	4	1	0	1
D. Desharnais	7	0	1	1
Jarred Tinordi	4	0	0	0
Ryan White	5	0	0	0
N. Beaulieu	2	0	0	0
George Parros	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	1	0	0	1	0	1,00	,964
C.Price	4	2	0	12	1	2,01	,938

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Mantha, Val-d'Or	11	16	13	29
Clapperton, B.-B.	11	6	15	21
DeLuca, Rimouski	13	10	10	20
Power, R.-N.	12	8	12	20
Sylvestre, Chi.	14	8	11	19
Darcy, Cap-Breton	13	7	12	19
Marcotte, Val-d'Or	13	5	14	19
Grégoire, B.-Com.	11	12	6	18
Poirier, Gatineau	11	9	9	18
Barbashev, Moncton	14	7	11	18

COLLÉGIAL DIV.1

Vendredi 18 octobre
Thetford 4 Sorel-Tracy 3 (F)
Lionel-Groulx 5 Laflèche 2
Samedi 19 octobre
19h30 Ch.-St-Lawrence c. André-Laurendeau
20h30 Saint-Laurent c. Dawson

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	11	10	0	1	0	46	23	21
Gatineau	13	8	5	0	0	43	35	16
R.-N.	12	6	4	1	1	53	50	14
Drum.	13	7	6	0	0	46	40	14
Val-d'Or	13	7	6	0	0	59	53	14
Sherbrooke	13	3	8	1	1	33	53	8

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	14	8	4	0	2	60	43	18
Victoriaville	12	8	3	1	0	33	31	17
Rimouski	13	7	4	1	1	47	44	16
Chi.	14	7	7	0	0	45	46	14
Québec	13	5	5	3	0	36	43	13
Shawinigan	12	1	9	2	0	29	51	4

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlottetown	12	9	2	0	1	50	38	19
Halifax	15	9	6	0	0	46	41	18
Cap-Breton	13	6	5	0	2	46	50	14
A.-Bathurst	14	5	7	1	1	36	51	12
Moncton	15	6	9	0	0	42	52	12
St-Jean	12	5	6	0	1	30	36	11

Jeudi 17 octobre
Val-d'Or 1 Charlottetown 7
R.-N. 7 Cap-Breton 4
Vendredi 18 octobre
Chicoutimi 3 A.-Bathurst 4
Val-d'Or 2 Halifax 5
Québec 3 Moncton 0
B.-Com. 7 Sherbrooke 1
Rimouski 3 Shawinigan 4 (P)
Gatineau 4 Drummondville 3
Samedi 19 octobre
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
B.-Com. à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi Charlottetown, 18h.
R.-N. à Halifax, 18h.
Québec à Saint-Jean, 18h.
B.-B. à Gatineau, 19h.
Dimanche 20 octobre
Québec à A.-Bathurst, 14h.
Chicoutimi à Saint-Jean, 14h.
R.-N. à Moncton, 15h.
Val-d'Or au Cap-Breton, 15h.
Rimouski à B.-B., 16h.
Sherbrooke à Victoriaville, 16h.
B.-Com. à Shawinigan, 16h.
Drummondville à Gatineau, 16h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Mantha, Val-d'Or	11	16	13	29
Clapperton, B.-B.	11	6	15	21
DeLuca, Rimouski	13	10	10	20
Power, R.-N.	12	8	12	20
Sylvestre, Chi.	14	8	11	19
Darcy, Cap-Breton	13	7	12	19
Marcotte, Val-d'Or	13	5	14	19
Grégoire, B.-Com.	11	12	6	18
Poirier, Gatineau	11	9	9	18
Barbashev, Moncton	14	7	11	18

LHSCE

	PJ	V	D	N	DP	BP	BC	Pts
Marieville	6	5	0	0	0	41	24	12
Nicolet	6	4	2	0	0	31	28	8
Waterloo	6	2	4	0	1	31	32	5
Sherbrooke	4	2	2	0	0	24	26	4
Coaticook	6	2	4	0	0	26	33	4
Windsor	4	0	4	0	1	19	29	1

Vendredi 18 octobre
Marieville 6 Windsor 5
Nicolet 4 Coaticook 1
Vendredi 25 octobre
20h30 Sherbrooke Windsor
20h30 Marieville Coaticook
21h Waterloo Nicolet
Samedi 26 octobre
19h30 Sherbrooke Marieville
Vendredi 1er novembre
20h30 Waterloo Windsor
Samedi 2 novembre
19h30 Marieville Waterloo

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	5	3	0	0	2	14	11	8
St. John's	5	2	2	1	0	18	15	5
Providence	5	2	2	0	1	14	18	5
Portland	2	0	1	0	1	4	8	1
Worcester	1	0	1	0	0	3	4	0

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Hartford	5	4	0	0	1	18	15	9
Springfield	4	4	0	0	0	15	8	8
Albany	4	2	1	0	1	11	9	5
Adirondack	5	1	3	0	1	14	21	3
Bridgeport	4	1	3	0	0	7	14	2

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Scranton	4	4	0	0	0	20	9	8
Norfolk	5	3	1	0	1	14	11	7
Binghamton	4	3	1	0	0	14	11	6
Syracuse	4	1	2	1	0	13	17	3
Hershey	3	0	2	1	0	5	12	1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	4	3	1	0	0	16	11	6
Lake Erie	6	3	3	0	0	16	20	6
Hamilton	3	1	0	0	2	8	9	4
Rochester	4	2	2	0	0	10	15	4
Utica	2	0	2	0	0	3	7	0

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Rockford	5	3	2	0	0	16	16	6
Milwaukee	3	2	0	1	0	7	6	5
G. Rapids	4	2	1	1	0	17	11	5
Chicago	5	2	3	0	0	11	15	4
Iowa	2	1	1	0	0	3	4	2

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Oklahoma	6	3	3	0	0	14	13	6
Abbotsford	5	2	2	0	1	14	13	5
Charlotte	2	2	0	0	0	6	4	4
San Antonio	4	2	2	0	0	9	8	4
Texas	3	1	1	1	0	8	7	3

Vendredi 18 octobre
Hershey 1 St. John's 5
Manchester 3 Hartford 4 (F)
Binghamton 6 Syracuse 2
Milwaukee 3 G. Rapids 2
Springfield 5 Providence 2
Adirondack 3 W./B. Scranton 6
Toronto 1 Rochester 4
Albany 1 Norfolk 2 (F)
Hamilton 2 Lake Erie 3 (F)
Abbotsford 3 Oklahoma 4
Rockford 5 Chicago 3
Texas à San Antonio, 20h30.
Samedi 19 octobre
Hershey à St. John's, 18h.
Hartford à Portland, 19h.
W./B. Scranton à Worcester, 19h.
Iowa à Charlotte, 19h.
Providence à Manchester, 19h.
Springfield à Adirondack, 19h.
Syracuse à Binghamton, 19h05.
Utica à Rochester, 19h05.
Albany à Norfolk, 19h15.
Chicago à Milwaukee, 20h.
G. Rapids à Rockford, 20h.
Abbotsford à Oklahoma, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Dimanche 20 octobre
Iowa à Charlotte, 13h30.
Binghamton à Bridgeport, 15h.
W./B. Scranton à Manchester, 15h.
Hamilton à Toronto, 15h.
Portland à Worcester, 17h.
Abbotsford au Texas, 18h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	15	11	2	1	1	52	37	24
C. N.-Dame	12	9	3	0	0	42	32	18
Lévis	13	8	4	1	0	44	37	17
T.-Rivières	14	4	8	0	2	37	40	10
Jonquière	12	3	8	0	1	26	47	7

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chât.	14	10	4	0	0	57	44	20
C.C.-LeMoy.	13	9	3	1	0	48	35	19
C.A.-Gir.	14	8	5	0	1	46	42	17
Magog	12	4	6	0	2	22	32	10
Lac-St-Louis	12	1	8	3	0	29	53	5

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	13	11	1	1	0	44	27	23
C.E.-Blondin	12	8	4	0	0	43	32	16
Amos	13	6	5	0	2	31	36	14
Gatineau	13	3	7	1	2	46	58	9
St-Eustache	14	3	9	2	0	37	52	8

Vendredi 18 octobre
C.C.-LeMoy. 2 Gatineau 1 (P)
St-Eustache 3 S. St-François 5
L.-Montréal 3 C.A.-Gir. 4 (P)
T.-Rivières 1 Lévis 3
L.-St-Louis 4 Chât. 7
Samedi 19 octobre
Amos au C.E.-Blondin, 13h30.
S. St-François à Jonquière, 14h.
St-Eustache au C. N.-Dame, 15h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 16h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Jonquière	3	3	0	0	0	17	14	6
Valleyfield	3	2	1	0	0	17	15	4
R.-du-Loup	3	2	1	0	0	13	10	4
T.-Rivières	3	2	1	0	0	12	11	4
Sorel-Tracy	2	1	1	0	0	9	8	2
Cornwall	2	1	1	0	0	7	7	2
Thet. Mines	3	0	3	0	0	11	17	0
St.-G	3	0	3	0	0	11	15	0

Vendredi 18 octobre
Valleyfield 4 Jonquière 5
Cornwall 3 R.-du-Loup 4
St-G. 3 T.-Rivières 4
Sorel-Tracy 4 Thet. Mines 2
Samedi 19 octobre
R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 15h.
Valleyfield à St-G., 19h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Princeville	16	13	1	1	1	83	50	28
Sherbrooke	16	13	2	0	1	77	48	27
Granby	13	11	2	0	0	85	53	22
Kahnawake	13	8	5	0	0	65	56	16
St-Hyacinthe	17	7	9	0	1	66	74	15
V.-Dor.	15	5	10	0	0	58	83	10
Longueuil	15	5	10	0	0	44	62	10

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	14	10	2	1	1	78	50	22
Terrebonne	14	7	6	1	0	67	66	15
St-Léonard	16	7	8	0	1	65	69	15
Ste-Agathe	16	7	9	0	0	73	85	14
Montréal-Est	14	4	7	3	0	68	78	11
La Tuque	14	4	10	0	0	42	74	8
Lachine	15	3	12	0	0	42	65	6

Vendredi 18 octobre
Granby 6 Montréal-Est 5
Kahnawake 5 Longueuil 3
Ste-Agathe 4 Terrebonne 7
St-Jérôme 2 St-Léonard 4
V.-Dor. à La Tuque, 20h.
St-Hyacinthe 4 Lachine 3
Princeville 4 Sherbrooke 3 (F)
Dimanche 20 octobre
Longueuil à Princeville, 14h.
Lachine à Granby, 15h.
Terrebonne à V.-Dor., 15h30.
Kahnawake à Montréal-Est, 16h.
St-Léonard à La Tuque, 16h.
St-Hyacinthe à Ste-Agathe, 16h30.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Finale (Quatre de sept)
Mercredi 16 octobre
St. Louis 4 L.A. Dodgers 6
Vendredi 18 octobre
L.A. Dodgers 0 St. Louis 9
(St-Louis gagne la série 4-2)

LIGUE AMÉRICAINE

Finale (Quatre de sept)
Mercredi 16 octobre
Boston 3 Detroit 7 (9)
Jeudi 17 octobre
Boston 4 Detroit 3 (9)
Samedi 19 octobre
Detroit (Scherzer 21-3) à Boston (Buchholz 12-1) 16h37.
(Boston mène la série 3-2)
Dimanche 20 octobre
x-Detroit (Verlander 13-12) à Boston (Lackey 10-13) 20h07.

BASKETBALL

NBA

Matches préparatoires
Matches préparatoires
Jeudi 17 octobre
(match en fin de soirée)
Phoenix 90 Sacramento 107
Vendredi 18 octobre
L.A. Lakers 89 Golden State 115
Memphis 97 Orlando 91
Indiana à Chicago, 20h.
Portland à L.A. Clippers, 22h30.
Samedi 19 octobre
Washington à La N.-Orléans, 19h.
San Antonio à Miami, 19h30.
Dallas à Charlotte, 19h30.
Indiana à Cleveland, 19h30.
Denver à L.A. Clippers, 22h30.

SOMMAIRE

St. Louis 3
Winnipeg 4 (F)

Première période
1. St. Louis, Backes 6 (Oshie) 8:43
2. Winnipeg, Jokinen 2 (Halischuk) 15:30
3. St. Louis, Steen 6 (Sans aide) 18:14
Pénalité(s) — Kane Win 3:00.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Kane Win 3:53, Cole STL 6:28, Enstrom Win 11:30.
Troisième période
4. St. Louis, Steen 7 (Backes, Bouwmeester) 3:34
5. Winnipeg, Kane 4 (Little) 13:13
6. Winnipeg, Enstrom 1 (Byfuglien, Wheeler) 18:06
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité(s) — Berglund STL 4:20.
Fusillade
St. Louis (2) — Oshie marque, Steen marque, Tarasenko rate, Sobotka rate, Shattenkirk rate, Berglund rate, Stewart rate.
Winnipeg (3) — Wheeler rate, Ladd marque, Little marque, Kane rate, Peluso rate, Frolik rate, Jokinen marque.

Tirs au but

St. Louis	11	12	8	1—32
Winnipeg	9	10	8	2—29

Gardiens — St. Louis: Brian Elliott (PP, 0-0-1); Winnipeg: Ondrej Pavelec (G, 3-4-0).
Avantages numériques — St. Louis: 0-3; Winnipeg: 0-2.
Arbitres — Jean Hebert, Ian Walsh. **Juges de lignes** — Steve Miller, Anthony Sericolo.
Assistance — 15,004.

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 17 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Jason Spezza	6	5	3	8
Bobby Ryan	7	4	3	7
Erik Karlsson	7	2	4	6
Kyle Turris	7	1	5	6
Milan Michalek	7	2	3	5
P. Wiercioch	7	0	4	4
Joe Corvo	3	0	3	3
Colin Greening	7	0	3	3
C. MacArthur	7	0	3	3
Cory Conacher	7	2	0	2
Zack Smith	7	2	0	2
Jared Cowen	7	1	1	2
Erik Condra	7	0	2	2
Chris Phillips	7	0	2	2
J.-G. Pageau	7	1	0	1
Marc Méthot	7	0	1	1
Eric Gryba	4	0	0	0
Matt Kassian	4	0	0	0
S. Da Costa	4	0	0	0
Chris Neil	7	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
R.Lehner	0	1	0	5	0	2,63	,948
Anderson	3	1	2	15	1	2,88	,924

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Kingston	10	8	1	0	1	56	31	17
Oshawa	11	8	2	0	1	37	28	17
Peterb.	10	6	3	0	1	38	47	13
Ottawa	11	5	6	0	0	37	46	10
Belleville	11	2	7	1	1	29	46	6

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
North Bay	13	6	6	1	0	37	38	13
Niagara	11	4	4	1	2	45	46	11
Sudbury	10	3	3	3	1	41	54	10
Miss.	11	5	6	0	0	33	46	10
Barrie	10	3	6	0	1	29	33	7

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Erie	11	8	2	1	0	48	32	17
Guelph	11	8	3	0	0	52	35	16
London	10	7	2	1	0	43	27	15
O. Sound	11	5	5	0	1	36	45	11
Kitchener	9	4	5	0	0	26	31	8

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
S.S. Marie	9	7	1	0	1	34	14	15
Plymouth	12	6	6	0	0	32	39	12
Saginaw	12	5	5	1	1	40	46	12
Windsor	10	4	6	0	0	36	34	8
Sarnia	11	3	7	0	1	31	42	7

Vendredi 18 octobre
Belleville 3 Erie 4
O. Sound 4 Sarnia 2
Niagara 4 Guelph 5 (F)
Kingston 6 Kitchener 2
Plymouth 3 Sudbury 2
Oshawa 5 London 3
Samedi 19 octobre
Ottawa à Erie, 19h.
Belleville à Niagara, 19h.
Mississauga à Sudbury, 19h.
S.S. Marie à Peterb., 19h05.
London à Windsor, 19h05.
Sarnia à Saginaw, 19h11.
Plymouth à Barrie, 19h30.
Kingston à O. Sound, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	5	1	0	,833	125	97
Miami	3	2	0	,600	114	117
N.Y. Jets	3	3	0	,500	104	135
Buffalo	2	4	0	,333	136	157

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cincinnati	4	2	0	,667	121	111
Baltimore	3	3	0	,500	134	129
Cleveland	3	3	0	,500	118	125
Pittsburgh	1	4	0	,200	88	116

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	4	2	0	,667	148	98
Tennessee	3	3	0	,500	128	115
Houston	2	4	0	,333	106	177
Jacksonville	0	6	0	,000	70	198

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	6	0	0	1,000	265	158
Kansas City	6	0	0	1,000	152	65
San Diego	3	3	0	,500	144	138
Oakland	2	4	0	,333	105	132

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	3	0	,500	183	152
Philadelphie	3	3	0	,500	166	179
Washington	1	4	0	,200	107	143
N.Y. Giants	0	6	0	,000	103	209

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	4	2	0	,667	162	140
Chicago	4	2	0	,667	172	161
Green Bay	3	2	0	,600	137	114
Minnesota	1	4	0	,200	125	158

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	5	1	0	,833	161	103
Caroline	2	3	0	,400	109	68
Atlanta	1	4

Les Expos échangent Prata contre Toro

SHERBROOKE — L'histoire d'amour entre Danny Prata et les Expos de Sherbrooke est maintenant chose du passé. Après cinq saisons disputées dans l'uniforme des Expos, l'artilleur a été échangé hier aux Orioles de Montréal en retour du frappeur de puissance Douglas Toro.

Le vétéran lanceur présente un dossier impressionnant lors de ses huit saisons dans la Ligue de baseball senior élite du Québec : il a remporté 40 victoires en 50 décisions tout en maintenant une moyenne de points mérités de 1,46 en saison régulière.

Pour sa part, le jeune Douglas Toro âgé de 29 ans a conservé une moyenne au bâton de .388 depuis son arrivée dans le circuit il y a quatre ans avec le Big Bill de Coaticook d'abord et les Orioles de Montréal ensuite.

Notons que les Expos ont également laissé aller leur choix de première ronde au prochain repêchage ainsi que des considérations futures afin de mettre la main sur le joueur de champ intérieur ou extérieur.

— Jérôme Gaudreau

Du basketball collégial à Magog

MAGOG — Un programme double de basketball collégial AA entre le collège Dawson et le collège Champlain de Lennoxville sera présenté aujourd'hui, au Pavillon des sports de la polyvalente la Ruche de Magog. Les filles ouvriront le bal à 11 heures, tandis que la confrontation masculine suivra sur le coup de 13 heures.

Le passage à Magog des formations du collège Champlain revêt un caractère spécial pour la Ruche puisque quatre jeunes issus du programme de basketball de cette institution scolaire évoluent à Champlain. Il s'agit de Noémie Hamel-Petit, Lara Pomerleau-Fontaine, Frédéric Carrière et Maxime Gaouette. De plus, Matthieu Beaudoin et Guillaume Pépin, deux anciens instructeurs à la Ruche, sont à la tête de la formation masculine de Champlain. Pour la petite histoire du basketball scolaire à la Ruche, ajoutons que deux anciens porte-couleurs des Carnicas évoluent aussi dans les rangs universitaires, soit Joey Roy à Concordia et Marie-Michèle Paquin à Bishop.

« Le basketball a toujours tenu une place importante à la Ruche. Ce programme double collégial AA est une autre façon d'en faire la promotion et de montrer à nos étudiants qu'après le secondaire il y a encore de la vie pour ceux et celles qui veulent persévérer dans ce sport », a commenté Sylvain Goyette, porte-parole de l'événement.

— Jean-Guy Rancourt

Les Cards en Série mondiale

LA PRESSE CANADIENNE

ST. LOUIS — Les Cardinals de St Louis ont signé une convaincante victoire de 9-0 face aux Dodgers de Los Angeles, hier, obtenant ainsi leur laissez-passer pour la Série mondiale pour la deuxième fois en trois ans.

La troupe de Mike Matheny, qui était en avance 3-2 dans la série, a complètement dominé les Dodgers lors du sixième match pour remporter le championnat de la ligue Nationale.

Le premier match de la Série mondiale aura lieu mercredi face au gagnant de la série de championnat dans l'Américaine entre les Red Sox de Boston et les Tigers de Detroit. Boston mène la série 3-2 et pourrait éliminer Detroit samedi lors du sixième match.

Les Cards ont d'abord marqué quatre fois en troisième manche, grâce aux simples productifs de Carlos Beltran, Yadier Molina et Shane Robinson.

Matt Carpenter a claqué un double et Beltran l'a poussé au marbre avec un simple, puis Molina a enchaîné avec un autre simple productif (Beltran avait atteint le deuxième but à cause d'un relais nonchalant de Yasel Puig).

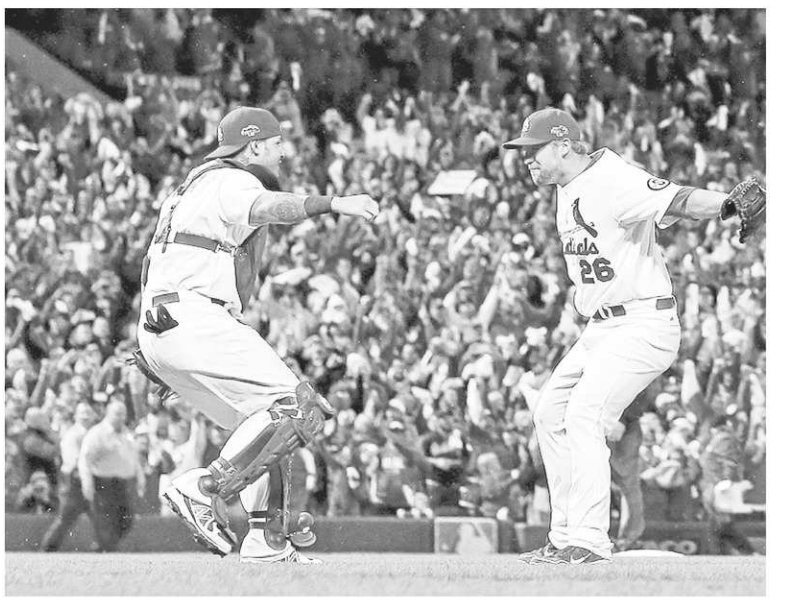
David Freese a obtenu un simple et Matt Adams a soutiré un but sur balles, puis Robinson a fait marquer Molina et Freese avec un simple au champ droit.

L'équipe locale a ajouté cinq points deux manches plus tard. Un double d'Adams, un optionnel, un ballon sacrifice de Carpenter, un mauvais lancer et un simple de Beltran ont porté l'écart à 9-0.

Clayton Kershaw a accordé sept points, 10 coups sûrs et deux buts sur balles en quatre manches. Puig n'a pas aidé la cause des Dodgers avec son jeu décousu au champ droit, commettant deux erreurs.

Le joueur cubain a aussi été retiré sur des prises deux fois et il a été hué plus souvent qu'à son tour par la foule du Busch Stadium.

Kershaw, un sérieux candidat pour l'obtention du trophée Cy-Young a été retiré du match avant la cinquième manche pour la première fois de la saison.



THE ASSOCIATED PRESS

Le receveur des Cards, Yadier Molina, et son coéquiper Trevor Rosenthal célèbrent la victoire de leur équipe.W

SOCCER UNIVERSITAIRE

Des bourses pour attirer les meilleurs joueuses

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une initiative pour le moins originale a été entreprise hier par la direction de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's afin de favoriser la venue d'athlètes-étudiants de haut niveau au sein de leur programme de soccer.

Chaque année, une bouse d'études complète sera remise par chaque université à une joueuse de soccer qui souhaitera évoluer au sein de la formation universitaire de l'institution.

Le but premier? Soutenir le développement des équipes féminines de soccer tout en attirant la crème des athlètes.

Hier, la rectrice Luce Samoisette de l'UdeS et le principal Michael Goldbloom de Bishop's étaient présents lors du deuxième et dernier affrontement entre le Vert & Or et les Gaiters afin de remettre aux entraîneurs les deux premières bourses d'études qui équivalent aux droits de scolarité d'une année universitaire à temps complet.

Notons que ce geste sera renouvelé au cours des prochaines années afin de permettre aux deux formations de continuer d'attirer des joueuses de talent et ainsi, d'améliorer leur formation d'année en année.

« Nous voulons conjointement favoriser un sport universitaire féminin et lui donner toute l'attention qu'il mérite afin d'inciter plus de jeunes femmes à poursuivre leurs études. Elles pourront aussi continuer à pratiquer un sport d'élite et jouer un rôle de modèle pour toutes les jeunes joueuses de soccer de la région et du Québec », a mentionné la rectrice Luce Samoisette.

« Le sport et les loisirs sont des aspects très importants de l'expérience universitaire, a indiqué le principal Michael Goldbloom. Nous tenons à rehausser le profil de ces jeunes femmes remarquables et ainsi encourager nos étudiantes à grandir dans le sport à tous les niveaux. Notre objectif est de générer un plus large soutien au sein de nos deux institutions au bénéfice de nos athlètes féminines talentueuses. »

Au cours des prochains mois, les directions de sport des deux universités proposeront par ailleurs un défi amical opposant annuellement leurs équipes féminines de soccer afin d'imiter en quelque sorte le traditionnel match de la coupe du Maire au football universitaire.

Mentionnons en terminant que les joueuses de l'UdeS ont eu le meilleur hier sur leurs opposantes des Gaiters, et ce, par la marque de 6 à 0.

3338697

SI ÇA BRISE ON LE RÉPARE!



CFMOTO
Super liquidation
SNYPER 600
8 999,95$
Garantie 5 ans ou 5000 km
Détails en magasin.

SI ÇA BRISE ON LE RÉPARE!



ARCTIC CAT
VTT 450 Arctic Cat 2013
6 899.95$
Prix promo 5 899,95$
Détails en magasin.

SI ÇA BRISE ON LE RÉPARE!



STIHL
GRANDE VALEUR
MAINTENANT SEULEMENT 179,95 $
Souffleur à essence BG 55
POUR UN TEMPS LIMITÉ
RECEVEZ GRATUITEMENT UNE TROUSSE WOOD-PRO
Scie à chaîne à essence MS 170
MAINTENANT SEULEMENT 229,95 $

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER COOKSHIRE 819-875-3847
1 800 909-3847
819 875-3847
45, rue Craig, Cookshire • www.scie-carrier.com

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER COOKSHIRE 819-875-3847
1 800 909-3847
819 875-3847
45, rue Craig, Cookshire • www.scie-carrier.com

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER COOKSHIRE 819-875-3847
1 800 909-3847
819 875-3847
45, rue Craig, Cookshire • www.scie-carrier.com

Saison terminée pour Calvillo

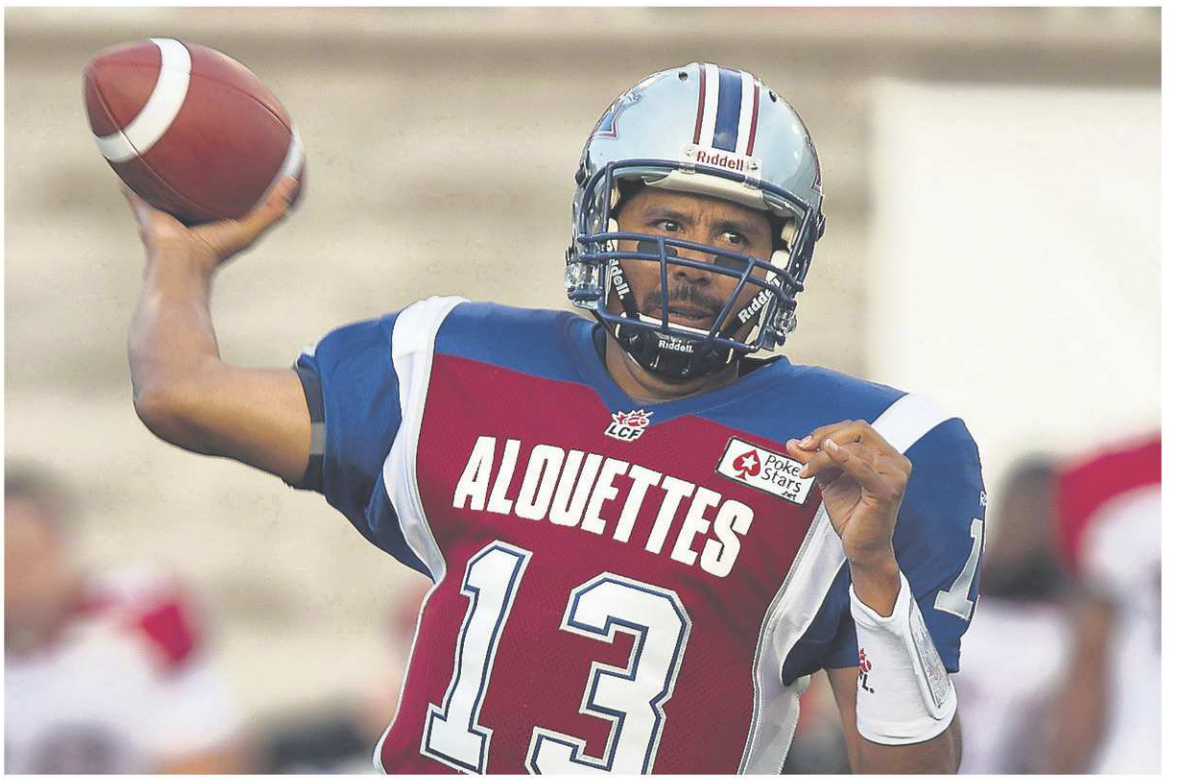
JEAN-PHILIPPE ARCAND

MONTRÉAL — Contrairement à ce qu'il a affirmé la semaine dernière, Anthony Calvillo ne sera pas de retour au jeu cette saison. L'entraîneur-chef et directeur général des Alouettes, Jim Popp, en a fait l'annonce hier, au terme de l'entraînement.

« Anthony m'a demandé de vous dire qu'il avait eu un recul dans sa remise en forme. Il savait qu'il était censé être ici [hier], mais nous avons eu une longue discussion ce matin. Les médecins lui ont demandé de ne plus assister aux réunions d'équipe. Il peut continuer à s'entraîner, mais il a pris la décision de faire une croix sur cette saison. Il se concentre sur sa guérison », a fait savoir Popp.

Le numéro 13 est à l'écart du jeu depuis qu'il a subi une commotion cérébrale le 17 août, après avoir été plaqué par Ricky Foley dans une défaite contre les Roughriders de la Saskatchewan.

Lors de la prise de la photo d'équipe, Calvillo avait pourtant déclaré qu'il se sentait mieux et qu'il visait un retour pour le dernier match de la saison, le 1er novembre, contre les Argonauts de Toronto. On l'a même vu s'entraîner sur les lignes de côté mercredi.



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Anthony Calvillo ne sera pas de retour au jeu cette saison.

« Je vous ai toujours dit que jusqu'à ce que je le voie prendre des répétitions et s'entraîner au sein de la première unité offensive, ce n'était pas vraiment dans les plans qu'il joue. Nous devons y aller avec les gars que nous avons », a rappelé l'entraîneur des Moineaux.

Déjà que son avenir semblait incertain depuis qu'il s'était retrouvé sur la touche, c'est à se demander comment Calvillo pourrait bien retourner sur le terrain l'an prochain. À 41 ans, il n'a plus la fougue des beaux jours, d'autant plus qu'il n'en est pas à sa première commotion cérébrale.

À qui faire confiance?

C'est donc dire que Popp devra décider à quel autre quart il fera confiance en vue de la fin de la saison et pour les séries éliminatoires. En présumant, bien sûr, que les Oiseaux parviendront à y assurer leur place.

Le pilote jettera-t-il son dévolu sur Josh Neiswander, qui connaissait de bons moments avant sa contre-performance contre les Blue Bombers de Winnipeg lundi? Optera-t-il plutôt pour le spectaculaire, mais irrégulier Tanner Marsh, fraîchement rétabli d'une blessure à un pouce? Ou se tournera-t-il vers Troy Smith, qui devrait connaître son premier départ en carrière dans la LCF demain?

« Ç'a toujours été une compétition ouverte, a fait remarquer Popp. Rien n'est coulé dans le béton. Nous devons prendre des décisions. Tanner a bien joué cette année, Josh a bien joué cette année et on doit savoir si Troy Smith peut bien jouer.

« Au bout du compte, a-t-il pAnthony Calvillo a commencé sa carrière dans la LCF avec le Posse de Las Vegas en 1994. Il a par la suite disputé trois saisons avec les Tiger-Cats de Hamilton, avant de se joindre aux Alouettes en 1998.

Détenteur de plusieurs records du circuit, il a réussi 5892 de ses 9437 passes en carrière (62,4 %) pour des gains de 79 816 verges. Il a lancé 455 passes de touché, tout en étant victime de 224 interceptions. *(La Presse)*

3348865

CE LUNDI
De 6h30 à 12h00

Mercedes-Benz de Sherbrooke
vous invite en grand nombre

LANCEMENT OFFICIEL
du tout nouveau Sprinter 2014!

-Essais routiers
-Dévoilement des nouvelles technologies
-Et beaucoup plus encore

Membres de l'APCHQ, ACQ, CMEQ, CMMTQ
obtenez jusqu'à
5000$ de rabais
entretiens inclus
Location Avantageuse et financement disponible
à partir de 39 995$

Toute l'équipe vous attend,
dans le stationnement du
BricoMax
anciennement Réno-Dépôt
rue Jean-Paul-Perrault, Sherbrooke!

BRICO MAX PAR RONA

Mercedes-Benz

SPRINTER

Mercedes-Benz de Sherbrooke 4787, boul. Bourque Sherbrooke 819 564-2211 www.mercedessherbrooke.com

DAVID LESSARD CROIT QUE LES ROUGES PEUVENT ÊTRE BATTUS

« Être meilleurs avant de penser aux séries »



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca



IMACOM RENÉ MARQUIS

Le Vert & Or pourra-t-il surprendre le Rouge et Or à Québec demain? Le joueur de ligne défensive Francis Guay, l'entraîneur-chef David Lessard, l'adjoint au coordonnateur à l'attaque Mathieu Pronovost et le joueur de ligne offensive Kevin Croft croient que oui.

SHERBROOKE — Le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke a toujours mathématiquement des chances de participer aux séries d'après-saison du football universitaire québécois.

Installé au cinquième rang du classement avec une fiche de 2-4, il n'est qu'à une partie des Redmen de McGill (3-3), qui occupent le quatrième et dernier échelon donnant accès aux séries.

Sherbrooke n'a plus que deux parties à disputer en saison 2013. Demain, contre le Rouge et Or (6-0) à Québec, et la semaine prochaine, à la maison, contre les Stingers de Concordia (0-6).

Le Vert & Or doit remporter l'un de ces deux matchs et espérer que les Redmen perdent leurs deux derniers matchs. McGill affrontera Montréal aujourd'hui et Bishop's la semaine prochaine.

En terminant à égalité au classement avec McGill, Sherbrooke aurait l'avantage du bris d'égalité grâce à sa victoire de 45-26 semaine 4 à Montréal.

Mais chez le Vert & Or, on se garde bien de se monter des scénarios hypothétiques sur la fin de saison et sur le rendement des autres formations.

L'accent est mis sur le Rouge et Or pour le match revanche entre les deux équipes. Québec a gagné 20-0 à Sherbrooke, semaine 2.

« On a quand même bien joué ce match-là; on a bien couru la balle comme peu d'équipes l'on fait contre l'unité défensive du Rouge et Or (21 courses pour 106 verges), on a eu de bonnes statistiques par la passe (Jérémi Roch a complété 24 de ses 39 passes pour 236 verges et une interception), mais en fin de compte, on doit être meilleurs entre la ligne de 30 et la ligne de 20 de l'adversaire, ce qu'on appelle le « fringe » en anglais. Quand le terrain rétrécit, la défensive du Rouge et Or demeure en couverture de zone et compresse la zone. On doit pouvoir aller derrière eux et pour ça, il faut mieux exécuter, tout simplement », a analysé l'entraîneur-chef du Vert & Or, David Lessard.

Le Rouge et Or menait 8-0 après 30 minutes de jeu lors de cette rencontre de début de saison. Les visiteurs ont mis la main sur le match au troisième quart, faisant avancer le ballon au sol tout en contrôlant le temps de jeu, plus de 10 minutes sur les 15 du quart.

« On sait que le Rouge et Or a une grosse attaque et que le jeune quart-arrière (Alex) Skinner, peut faire de très belles choses par la passe. Mais ce qu'on veut arrêter en premier, c'est le jeu au sol, il n'y a pas de secret. Québec a une très bonne ligne à l'attaque, de bons porteurs, on veut forcer Skinner à lancer la balle. C'est le plan de match », a indiqué le joueur de ligne défensive Francis Guay.

« Lors du revers 20-0, on a eu du succès en première demie, car on a arrêté la course et on a forcé (Tristan) Grenon à lancer; ce fut différent en 2e demie, alors qu'ils se sont cachés derrière leur ligne offensive. On s'est préparé à ça, on a des plans de matchs pour contrer ça. »

Mais pour David Lessard, l'important, c'est de jouer du football de qualité.

« On a une saison en dents de scie; ce qu'on fait bien une semaine, on le fait croche la semaine suivante. On est à la recherche d'équilibre, de constance. On s'est penché sur le pourquoi pendant la semaine de repos, et il y a une partie de la réponse au niveau de la préparation; elle doit être la même peu importe l'adversaire. Ce ne fut pas le cas cette saison », a dit Lessard.

Si le Vert & Or a bien paru contre Québec et Montréal, il a cependant un peu relâché contre Bishop' s, échappant ces deux duels par un point chaque fois.

« On a commencé l'année avec une finale de Coupe Dunsmore dans la manche, avec un beau momentum, mais une fois que le botté d'envoi est fait, ça ne sert plus à rien, il faut que tu joues et que tu te prépares pendant la semaine. C'est le mot d'ordre; on doit donner notre meilleur effort de préparation. »

/////

Victime d'une contusion thoracique contre Montréal il y a deux semaines, le joueur de ligne défensive Jean-Christophe Gagnon se porte mieux. Il ne s'est toutefois pas entraîné avec l'équipe, son cas est douteux pour demain. Frédéric Verville et Nicolas Chamberland verront de l'action dimanche.

/////

Utilisé uniquement pour les longues remises il y a deux semaines, Gabriel Goulet devrait être de retour à son poste de receveur, demain.

/////

Jean-Christophe Beaulieu (doigt), Alex Corriveau (genou) et Marc-Antoine Racicot ne joueront pas. Ils pourraient peut-être jouer en séries, le cas échéant.

/////

Bonne nouvelle pour le botteur Mathieu Hébert. Affecté par une mononucléose, il a repris ses cours, récemment. Son cas est réévalué quotidiennement. S'il est absent demain, Maxime St-Onge (précision) et Alex Piché (envoi et dégagement) seront à nouveau d'office.

/////

« Alex Skinner me fait penser à Bruno Prud'homme; il est athlétique, il a une belle touche de balle, il est polyvalent. C'est un très bon défi pour notre défensive », a dit le coordonnateur défensif Jean-Vincent Posy Audette, à propos du jeune quart de troisième année qui sera le partant demain. Le vétéran Tristan Grenon a affronté Sherbrooke, plus tôt cette saison.

/////

Posy-Audette s'attend à ce que l'attaque des Rouges tente d'isoler les receveurs Guillaume Rioux et Yannick Morin-Plante, demain, en couverture homme à homme. « Si on peut prendre les devants, afin d'éviter que le Rouge et Or ne dicte le tempo du match avec son attaque au sol, ce serait très bien. »

3314751

Cahier promotionnel à lire le mardi 22 octobre



Les Voltigeurs dominent... et perdent

DRUMMONDVILLE — Les Voltigeurs de Drummondville ont dominé en grande partie la rencontre les opposant aux Olympiques de Gatineau, hier soir, mais ils se sont butés à un Anthony Brodeur en grande forme. Le gardien a stoppé 34 des 37 lancers dirigés contre lui afin de permettre à son équipe de remporter un gain de 4-3.

Avant même que les amateurs aient eu le temps de s'asseoir, les visiteurs avaient pris une avance de 2-0 grâce à des filets rapides de Taylor Burke et Martin Reway. Les hommes de Martin Raymond sont toutefois revenus de l'arrière avec trois buts sans riposte dans les minutes qui ont suivi. Jérôme Verrier, avec son 10e de la saison a donné les devants aux Voltigeurs alors qu'il n'y avait même pas six minutes de jouées.

Alex Dostie des Olympiques a ramené l'égalité quelques minutes plus tard, puis les deux offensives ont été réduites à néant jusqu'en milieu de troisième tiers. Vaclav Karabacek a profité de la troisième attaque à cinq de son équipe pour faire pencher la balance.

— Yanick Poisson

L'Isothermic s'incline encore

THETFORD MINES — L'Isothermic de Thetford Mines devra encore patienter avant de remporter sa première victoire de la saison. Hier soir, devant une foule de 1227 spectateurs, la formation thetfordoise s'est inclinée 4-2 devant les Éperviers de Sorel-Tracy, subissant ainsi un troisième revers de suite.

Les gagnants ont inscrit trois buts sans réplique à la période médiane pour se donner une avance de deux buts qu'ils n'ont jamais perdue par la suite. Francis Gourdeau a bien fait devant le filet des Éperviers en réalisant 47 arrêts. Au dernier tiers, l'Isothermic a bénéficié de quatre jeux de puissance dont un de 98 secondes à cinq contre trois mais sans succès.

Jean-Philippe Levasseur a été la cible de 31 lancers. Sébastien Courcelles et Jonathan Oligny, son premier dans la LNAH, ont profité d'une supériorité numérique pour inscrire les filets de l'Isothermic qui disputera son prochain match dans une semaine en visitant les braves à Valleyfield.

— Pierre Nadeau



Les Cougars délogés par le Titan

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE – Après 16 rencontres, les Cougars de Sherbrooke ont cédé la tête du classement de la Ligue de hockey junior AAA du Québec en s'inclinant par la marque de 4 à 3 hier soir contre le Titan de Princeville, les nouveaux meneurs du circuit.

Les Cougars semblaient pourtant se diriger vers une victoire facile alors que le pointage était de 3 à 1 pour l'équipe locale en début de troisième période.

Mais il ne fallait pas compter le Titan comme étant battu. La formation de Princeville a marqué deux buts en moins de trois minutes, l'oeuvre de Julien Houle et Francis Therrien, pour ainsi forcer la tenue d'une prolongation.

Il aura fallu se rendre jusqu'en fusillades afin de déterminer un vainqueur. Samuel Landry, Pier-Olivier Grand-Maison et Marc-Anthony Therrien ont su déjouer le gardien Shawn Ouellet alors que Shawn Lanoue et Janick Asselin n'ont pu avoir le meilleur sur le cerbère Philippe-Alexandre Vinette.

Le Titan se trouve donc au premier rang du classement, à un point des Cougars.

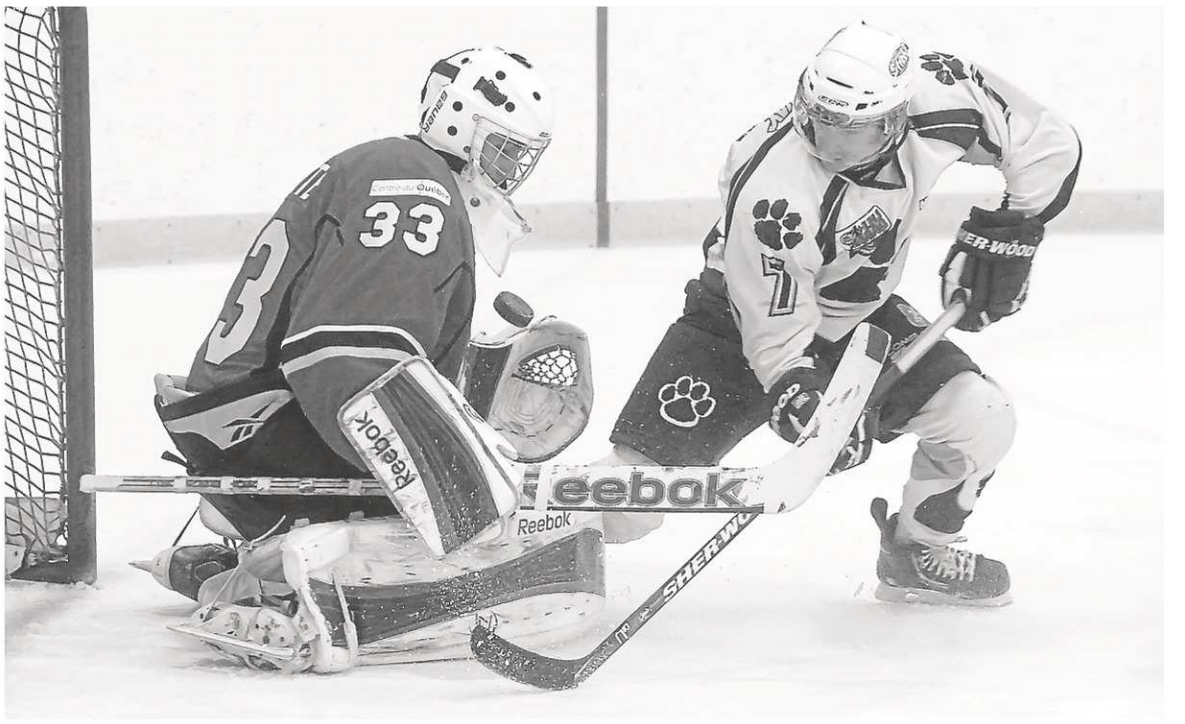
Quatre autres parties entre les deux clubs sont encore à prévoir.

« On n'est pas sortis forts en première période et ils ont marqué en partant, décrit l'entraîneur des Cougars Pascal Rhéaume. Le Titan semblait plus prêt que nous autres, mais au moins, Raphaël Lacerte et Xavier Perron ont répliqué en marquant chacun un but en deuxième. On a mis de la pression sur le Titan et le vent a changé de bord. Mais en troisième, on s'est fait compter un but en désavantage numérique, ce qui est inacceptable. »

Le Titan a alors profité du momentum pour ajouter un troisième filet peu après, cette fois, sur un tir faible entre le cercle des mises en jeu et la ligne bleue.

« La partie s'est rendue jusqu'en fusillades et à cette étape de la rencontre, ça peut tourner d'un bord comme de l'autre, observe Rhéaume. Le Titan en a profité pour empocher les deux points au classement et nous devancer. Notre gardien Shawn Ouellet a été très solide et on ne peut pas le blâmer pour la défaite. Il faut apprendre à jouer avec une avance. C'est frustrant, mais la saison est encore jeune et on va les retrouver bientôt! »

Les Cougars devront attendre jusqu'à vendredi avant d'espérer renouer avec la victoire, eux qui ont perdu deux parties consécutives pour la première fois cette saison. Ils affronteront alors les Montagnards de Sainte-Agathe.



IMACOM, MAXIME PICARD

Le gardien Pierre-Alexandre Vinette du Titan a effectué un bel arrêt devant Raphäel Lacerte.

4

3

LES ÉTOILES DU MATCH

1
JULIEN HOULE

2
ANTHONY NELLIS

Princeville 4
Sherbrooke 3 (F)

Première période
1-Princeville, Mathieu Roy (5) (Houle, Grand-Maison) 4:10
Pénalité(s) — Vachon SHE (Porter son bâton trop élevé) 4:48, Bussière PRI (Accrocher) 13:56, Deslauriers SHE (Donner de la bande) 19:21, Grand-Maison PRI (Obstruction) 19:58

Deuxième période
2-Sherbrooke, Raphael Lacerte (6) (Brown, Nellis) 9:59
3-Sherbrooke, Xavier Perron (2) (Brown) (dn) 16:31
Pénalité(s) — Bussière PRI (Obstruction) 4:05, Borsoi SHE (Obstruction) 4:36, Carrier SHE (Coup de bâton) 13:06, Bourbeau SHE (Faire trébucher) 14:42

Troisième période
4-Sherbrooke, Michaël Rhéaume (6) (Nellis, Gass) 2:33
5-Princeville, Julien Houle (12) (Dubé) (dn) 12:32
6-Princeville, Francis Therrien (6) (Roy, Messier) 14:47
Pénalité(s) — Cloutier PRI (Obstruction) 11:57

Prolongation
Aucun but.
Pénalité(s) — Bourbeau SHE (Faire trébucher) 3:11

Fusillade
PRINCEVILLE gagne 3-1.

Tirs au but
Princeville 11 6 10 7 — 34
Sherbrooke 11 15 8 2 — 36
Gardiens — Princeville: Philippe-Alexandre Vinette (GF, 10-1-2) Sherbrooke: Shawn Ouellet (PF, 7-0-1).
Avantages numériques — Princeville : 0-6; Sherbrooke: 0-4.
Arbitres — Jean-François Laferrière.

Asselin ne pense qu'aux Cougars

SHERBROOKE – Les rumeurs concernant l'intérêt du Phoenix de Sherbrooke face au capitaine des Cougars du Collège Champlain, Janick Asselin, circulaient abondamment en début de saison. Si le prolifique marqueur des Cougars a déjà confié être prêt à écouter toutes les offres, désormais, il n'a qu'une idée en tête : gagner le championnat avec sa formation actuelle.

« Je n'ai que la tête aux Cougars présentement, confie Janick Asselin. Je veux simplement mener mon équipe vers un titre de championnat. Je n'ai pas encore remporté la coupe Napa dans le junior AAA et cette année, je pense que nous avons tout pour y parvenir. »

Le joueur de centre a retrouvé son équipe alors que la saison était déjà commencée, lui qui a choisi de demeurer dans les rangs juniors à 20 ans à défaut d'avoir reçu une offre considérable de la part d'une université américaine.

« Mon équipe, c'est les Cougars. Je suis très bien ici. J'en suis à ma dernière année chez les juniors et je veux aller le plus loin possible en série. Je ne pense plus au Phoenix pour le moment. Tout est au point mort présentement. L'an prochain, je souhaite rejoindre les rangs universitaires, alors j'espère connaître une bonne saison dans le junior AAA. »

Sa priorité est donc d'accumuler des points tout en espérant que les Cougars raflent tout sur leur passage cette saison.

« C'est certain que si l'équipe connaît du succès, c'est bon pour moi. D'ailleurs, c'est très bien parti. On n'a que deux défaites en 16 matchs. Les recruteurs nous ont à l'oeil. Les médias parlent de nous et il ne nous reste qu'à poursuivre sur le même élan. On possède beaucoup de profondeur et on est complets à tous les niveaux. J'y crois plus que jamais cette année! » conclut-il.

— Jérôme Gaudreau

Le Phœnix plie l'échine devant le Drakkar



PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Phœnix a raté une belle occasion de montrer qu'il était en mesure de rivaliser avec les meilleures équipes de la LHJMQ. Il a plutôt cessé de lutter pour finalement s'incliner 7-1 devant le Drakkar de Baie-Comeau hier soir au Palais des sports de Sherbrooke.

Seul point positif de cette rencontre, ce match 'en rose' du Phœnix, la dernière de trois activités mises de l'avant en collaboration avec l'équipe des Femmes d'influence Phœnix/AFAC, aura tout de même permis d'amasser 21 799 $ au profit de la lutte au cancer du sein.

Mais le rose ne va pas très bien au Phœnix sur le plan hockey. Hier soir, il a livré une bonne première période, mais les choses se sont gâtées par la suite lorsqu'il a ouvert le jeu en deuxième période. Tirant de l'arrière 2-1, Tim Wieser a raté un but certain et les visiteurs ont immédiatement répliqué avec deux filets en moins de 90 secondes pour se donner une avance de 4-1.



IMACOM, MAXIME PICARD

Jérémy Grégoire a souvent bourdonné autour du filet de Francis Desrosiers. Il a obtenu deux mentions d'assistance.

Trop facile

« Ce serait trop facile de dire que le but raté a tout changé. Moi, je trouve que nous avons abandonné, lançait l'entraîneur Judes Vallée, déçu de la réaction de ses joueurs. C'est inadmissible que nous abandonnions de la sorte à 4-1. À Val-d'Or, on avait réussi à revenir, mais aujourd'hui, on a choisi de laisser tomber. Qu'est-ce que ça va prendre pour qu'on allume? »

Vallée s'est presque excusé auprès des nombreux spectateurs qui assistaient à la rencontre. « On avait encore 3200 amateurs qui demeurent derrière nous… Un moment donné, ils vont peut-être se fatiguer de venir nous encourager. En début de saison, je n'ai demandé qu'une seule chose à mes joueurs, soit de travailler. Ce soir, c'était la cinquième fois qu'on laissait tout aller… Leur troisième but nous a scié les jambes et on a laissé tomber à leur quatrième. »

Francis Desrosiers, le gardien sherbrookois n'a pas reçu l'appui de ses coéquipiers face à son ancienne équipe du Drakkar. « Ce soir, j'ai revu l'équipe qui a atteint la finale de la ligue le printemps dernier, une équipe qui respecte son plan de match et qui travaille 60 minutes dans un match », faisait-il remarquer.

Jean-Christophe Laflamme, le seul marqueur du Phœnix a disputé l'un de ses meilleurs matchs cette saison. On le sentait plus intense. « C'était peut-être un bon match, mais ce n'est pas plaisant de perdre de cette façon. On ne s'est tout simplement pas présenté en troisième, pourtant, on venait d'offrir deux bonnes périodes. On a lâché, mais ce qui est beau dans tout cela, c'est que dès demain (aujourd'hui), on a la chance de se reprendre. » L'Océanic de Rimouski qui a perdu en prolongation hier soir à Shawinigan où les Cataractes de Martin Bernard ont pu célébrer un premier gain à leur 12e match sera à Sherbrooke, à compter de 16 h.

Verpaelst surpris par le geste de Wieser

SHERBROOKE — Les deux Sherbrookois du Drakkar, Jérémy Grégoire et Gabriel Verpaelst ont disputé un autre bon match face au Phœnix. Pendant que Grégoire récoltait deux mentions d'assistance pour étirer à six sa séquence de matchs avec au moins un point, le défenseur Verpaelst marquait son troisième filet de la saison.

Il a aussi eu à jeter les gants… contre Tim Wieser et ses 5'7''. « Oui, c'est la première fois que je dois me battre contre un joueur de cette taille. J'ai été surpris, mais il m'a sauté dans le dos après que j'ai appliqué une bonne mise en échec à Daniel Audette. »

Quant à Grégoire qui a aussi joué de façon à déranger les joueurs du Phœnix, il se disait satisfait. « C'est mon rôle de marquer des buts et de déranger l'adversaire. S'il y a des comptes à régler, je suis aussi prêt à le faire », a-t-il rappelé.»

D'ailleurs, chez le Drakkar, on s'attendait à ce que le Phœnix démontre plus de robustesse. « Un moment donné, je me suis demandé s'ils cherchaient la chicane, a ajouté l'entraîneur Éric Veilleux. Mais c'est correct parce que nous jouons nous aussi de cette façon. » L'indiscipline a aussi permis au Drakkar de marquer trois fois en avantage numérique.

De son côté Tim Wieser qui ne connaissait pas Gabriel Verpaelst, l'un des très solides défenseurs dans la ligue, a expliqué qu'il s'était rué sur le joueur du Drakkar parce qu'il se sentait coupable de la mise en échec servie à Audette. « C'est moi qui l'avais mis dans cette fâcheuse position par la passe que je lui ai faite. »

/////

Pour le match en rose qui venait en appui à la lutte au cancer du sein, le Phœnix a fait une présentation spéciale à Mme Ingrid Murphy, la mère de son joueur Cole Murphy, une survivante du cancer du sein. Cole Murphy lui a offert une copie du chandail rose qu'il portait hier soir…

/////

Pour affronter le Drakkar de Baie-Comeau, l'entraîneur Judes Vallée du Phœnix a préféré Trevor Stacey à Gabriel Fontaine et Axel Rioux. Stacey a voulu s'en prendre à Alec-Jon Banville en troisième, mais le colosse Imama Bokondji s'est aussitôt porté à la défense de Banville…

— Pierre Turgeon



7

1

LES ÉTOILES DU MATCH

1
JEREMY GRÉGOIRE

2
ALEXIS VANIER

3
FRÉDÉRIC GAMELIN

SOMMAIRE

B.-Com. 7
Sherbrooke 1

Première période
1. B.-Com., Vanier 6 (Gamelin, Ranger) 7:02 (an)
Pénalité(s) — Poulin B.-Com. 0:57, Sills Sherbrooke 6:34, Verpaelst B.-Com. (maj.) 13:13, Wieser Sherbrooke 13:13, Wieser Sherbrooke (maj.) 13:13, Wieser Sherbrooke 13:13.

Deuxième période
2. B.-Com., Gamelin 4 (Vanier) 5:22
3. Sherbrooke, Laflamme 3 (Roy, Desbiens) 7:42 (an)
4. B.-Com., Ranger 3 (Banville) 16:04
5. B.-Com., Paquin-Boudreau 4 (Grégoire, Meloche) 17:30 (an)
Pénalité(s) — Grégoire B.-Com. 5:59, Meloche B.-Com. 12:41, Plante Sherbrooke 16:31.

Troisième période
6. B.-Com., Verpaelst 3 (Paquin-Boudreau, Girard) 1:02
7. B.-Com., Meloche 2 (Gamelin, Vanier) 4:46 (an)
8. B.-Com., Gamelin 5 (Ranger, Grégoire) 16:12
Pénalité(s) — Imama B.-Com. 3:19, Imama B.-Com. (maj.) 3:19, Imama B.-Com. 3:19, Stacey Sherbrooke 3:19, Stacey Sherbrooke (maj.) 3:19, Stacey Sherbrooke 3:19, Neill Sherbrooke 4:01, Labbé Sherbrooke 5:27, Plante Sherbrooke 8:06, Vanier B.-Com. 9:59, Lysenko Sherbrooke 18:18, Grégoire B.-Com. 19:35.

Tirs au but

B.-Com.	10	17	14	—41
Sherbrooke	8	14	6	—28

Gardiens — B.-Com.: Philippe Cadorette (G, 7-3-0); Sherbrooke: Francis Desrosiers (P, 3-5-0).
Avantages numériques — B.-Com.: 3-7; Sherbrooke: 1-4.
Arbitres — Jonathan Trudel, Marc Muylaert.
Juges de lignes — Bruno Forest, Sylvain Losier.
Assistance — 3228.

RENDEMENT DU PHOENIX

NOTE: en date du 17 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Daniel Audette	13	3	12	15
Jeremy Roy	13	3	8	11
François Plante	13	6	2	8
D. Talbot-Tassi	13	2	6	8
J. C. Laflamme	12	3	4	7
Tim Weiser	12	3	4	7
Simon Desbiens	9	1	4	5
William Couture	13	1	4	5
Vincent Deslauriers	13	2	2	4
Alexandre Sills	13	2	2	4
Carl Neill	11	1	2	3
Cole Murphy	12	2	0	2
Mitchell Lundholm	10	1	1	2
Alex Rioux	10	1	1	2

HONDA

EN RAISON DES VENTES EXCEPTIONNELLES DU WEEKEND DERNIER, NOUS PROLONGEONS NOS OFFRES!

jusqu'à **5000$** de rabais

DEVENEZ ENFIN PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE LE PLUS VENDU AU CANADA !



MODÈLE EX ILLUSTRÉ

49,95$* CIVIC DX 2013 PAR SEMAINE /84 MOIS

0$ COMPTANT TRANSPORT PRÉPARATION

PRIX À L'ACHAT COMPTANT 16 815$



FIT LX OU SPORT 2013

DES RABAIS ALLANT JUSQU'À **2000$****

HONDA



TRX500FP 2012 **1500$** DE RABAIS!



VT1300CRAD 2013 **1500$** DE RABAIS!

PLUS QUE 2 HONDA ACCORD 2013



PLUS QUE 2 HONDA CROSSTOUR 2013



PLUS QUE 2 HONDA RIDGELINE 2013



INCLUS[T]:

1000$ en carte d'essence

\+ **4 PNEUS D'HIVER***





CBR600RTRD 2013 **1050$** DE RABAIS!



GOLDWING 2013 **3000$** DE RABAIS!



CRF250R 2013 **1000$** DE RABAIS!

PLUS DE 350 VÉHICULES À LIQUIDER!

TAUX D'INTÉRÊT À PARTIR DE **1,99%**

HONDA VÉHICULES D'OCCASION *Certifiés*

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

JUSQU'À **1000$** DE PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE



Centre Honda Magog

2400, RUE SHERBROOKE
MAGOG
819 843-0099

CENTREHONDAESTRIE.COM
FACEBOOK.COM/HONDAESTRIE

2615, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
819 566-5322

Sherbrooke Honda



*Offres faites par les Services Financiers Honda (SFHI) sur approbation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX neuve (FB2E2DEX) . Transport et préparation de 1495$ inclus. Par exemple un montant de 16815$ au taux de crédit annuel de 1.99% pour un terme de 84 mois représente 182 versements de 49.95$ par semaine plus taxes, des frais de crédit de 1387.70$ pour une obligation totale de 20746.18$. Le prix de vente du véhicule inclut les frais de transport et de préparation. Les taxes, droits et assurances sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec, chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujette à changement sans préavis. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ** Rabais non-applicables avec les taux subventionnés de Honda Canada Finance. *** La valeur des pneus ne peut excéder 400.00$. T La carte d'essence ainsi que les pneus sont inclus seulement dans le cas d'un financement en achat chez Honda Canada Finance ou à l'achat, au prix affiché, d'un véhicule d'occasion certifié de l'année 2009 et plus récent ayant une valeur de 10000.00$ et plus. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Ces offres sont valides sur les véhicules en inventaire seulement. Jusqu'au 31 octobre 2013. Sujet à changement sans préavis.

3316182